Le No 30 ct.

BELLE VICTOIRE DU FC SION A GRANGES

VOIR EN PAGE 5

J.A. Sion 1 — 2e année — No 278 « LE RHONE », LA « FEUILLE D'AVIS DU VALAIS » ET LE « NOUVELLISTE VALAISAN » FUSIONNES Lundi 1er décembre 1969

UCOVA

CENTRE D'ETUDES
des techniques commerciales
(CETCO)
Av. du Midi 6, 1950 Sion Tél. (027) 28345

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

TELEPHONE (027) 2 31 51 · CCP 19 · 274 — PUBLICITE : PUBLICITAS, TELEPHONE (027) 3 71 11 · LE NUMERO 30 CENTIMES

CARROSSERIE

TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

M. Roger Bonvin souligne la nécessité d'une vision d'ensemble de la politique des transports

BERNE. — « Le bilan que vous établissez après un demi-siècle d'activité fructueuse est nettement positif » a déclaré M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, à l'occasion du jubilé de la Fédération suisse des cheminots.

Le chef du Département fédéral des transports et de l'énergie, qui participait à ce jubilé à la tête d'une délégation des autorités, avait apporté auparavant les félicitations et les vœux du Conseil fédéral, ainsi que ses remerciements pour les activités déployées par les cheminots en faveur du trafic public, « dont le fonctionnement est indispensable à l'économie nationale ».

« Ce qui rend votre action syndicale particulièrement sympathique », a souligné M. Bonvin, « c'est qu'à côté des postulats traditionnels qui sont l'essence même d'une telle organisation, vous ne manquez jamais de tendre aussi à promouvoir l'amélioration sociale et culturelle de vos membres. L'idée syndicale doit, en effet, dépasser la recherche de fins purement matérielles. Elle vise aussi à encourager la vie intellectuele, morale et spirituelle, pour donner au salarié les satisfactions qu'il est en droit d'attendre d'une existence vécue dans la liberté et la dignité ».

Le chef du Département fédéral des transports et de l'énergie a relevé, d'autre part, « la nécessité d'une vision d'ensemble de la politique des transports. Cependant, une conception globale est un ensemble de mesures à prendre dans différents domaines, et à coordonner les unes avec les autres. Dans le secteur des chemins de fer, ce sont les problèmes de l'indemnisation pour les prestations en faveur de l'économie générale qui sont au premier plan. Depuis des années, le rendement des Chemins de fer fédéraux se détériore. Les produits supplémentaires qu'ils retirent de l'accroissement du trafic et des relèvements tarifaires sont dépassés par les charges toujours croissantes. L'application de la disposition légale prévoyant l'indemnisation permettrait de consolider la situation financière des Chemins de fer fédéraux. Une requête formulée à cet effet est actuellement à l'examen ».

M. Bonvin a rappelé que « les besoins des Chemins de fer fédéraux en capitaux empruntés pour la période de 1971-80 sont estimables à deux milliards de francs, ce montant élevé devant, cependant, être confronté avec les sommes astronomiques englouties dans le réseau routier suisse. Pour les chemins de fer privés du trafic général, le financement des constructions dont le coût dépasse les ressources s'opère par l'intermédiaire de l'aide pour améliorations techniques. Un message à l'appui d'une nouvelle demande de crédit-cadre est actuellement en préparation ». Quant au développement des passages transalpins, a dit encore M. Bonvin, « si la réjouissante augmentation du trafic devait persister, la limite de capacité serait atteinte au St-Gothard d'ici quelques années. Il n'est donc pas possible de différer plus longtemps une décision dans cette question capitale ».

En conclusion de son allocution, M. Bonvin a exprimé le vœu que les autorités fédérales puissent compter, à l'avenir aussi, sur le concours de la Fédération suisse des cheminots « dans la recherche de solutions aux nombreux problèmes qui se poseront encore en matière de politique des transports ».

Etrange disparition d'une femme

NATERS. — Depuis vendredi soir, on est sans nouvelles, à Naters, de Mme Elsa Walker, mariée, âgée de 45 ans.

Vers 16 h 30, elle se rendait encore dans un commerce local pour effectuer des achats. A la laiterie, elle commanda trois litres de lait et pria la vendeuse de mettre son seau de côté en déclarant qu'elle viendrait le reprendre plus tard. Vers 17 h 15, des personnes ont encore vu Mme Walker se promener dans la région au-dessus de Naters. Depuis lors, elle n'a plus laissé de traces.

Ne la voyant pas rentrer, son mari donna l'alerte.

UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES PARTICIPENT AUX RECHERCHES

Aussitôt la police, la colonne de secours de Naters-Blatten ainsi que de nombreux volontaires — composant au total un groupe de cinquante personnes environ — commencèrent à ratisser systématiquement la zone s'étendant au-dessus de Naters.

Deux chiens participent également à l'opération qui, pour le moment, est demeurée vaine.

Les recherches, entreprises également dans la région de Ried-Brigue, Termen et même jusque dans le tunnel du Simplon, restèrent également sans succès.

Hier les membres de la colonne de secours notamment ont remonté le torrent Kälchbach coulant dans une gorge profonde pendant que d'autres ont visité les terrains particulièrement accidentés dans la région.

On apprend encore que la disparue est moralement atteinte dans sa santé à la suite d'interventions chirurgicales. Elle est l'épouse de M. Rodolphe Walker, employé aux CFF.

Cette disparition afflige tout particulièrement la famille et suscite de l'émoi parmi la population.

● **L'AVENIR DE LA MAISON DES JEUNES DE FRIBOURG**

FRIBOURG. — La Maison des jeunes de Fribourg, inaugurée cette année, a été l'objet récemment de violentes critiques de la part de voisins qui se plaignaient du bruit que faisaient les jeunes gens en fin de soirée. Aussi, l'association responsable de cette maison vient-elle de faire connaître comment elle envisage l'avenir de cette institution.

Les feux de l'Avent sur les hauteurs romandes

LAUSANNE. — En 1963, cinq premiers feux avaient été allumés le premier dimanche de l'avent dans le pays de Vaud, sur l'initiative de «Crêt Bérard», la maison de l'église protestante vaudoise. Cette tradition est maintenant bien ancrée et, dimanche 30 novembre 1969, dès 18 heures, ce sont trente feux qui ont brillé sur les hauteurs vaudoises et des régions valaisannes voisines.

Douze feux se sont embrasés dans les Alpes et les Préalpes : au Chamossaire, à La Tour d'Aï, au Grammont, au-dessus de Bex, de Gryon, du Bouveret, de Monthey, des Mosses, de Château-d'Œx, de Caux, de Chamby et de Montreux.

Huit autres ont été allumés dans le Jorat, le Gros-de-Vaud et La Broye : à Froideville, à Chavannes-sur-Moudon, à Saint-Cierges, à Prévonloup, au-dessus de Pidoux, de Grandvaux, d'Avenches, et sur Le Vully.

Enfin, dix ont illuminé les hauteurs du Jura et du pied du Jura : Chasseron, Aiguilles de Baulmes, Suchet, Mont-Aubert, Dent de Vaulion, Mont-Tendre, Marchairuz, Saint-Cergue, Châtel-sur-l'Isle et Romont.

Des feux de Bengale ont en outre été allumés sur le Léman au large de Pully-Lausanne.

Jazz - Negro Spirituel à l'église

GAMPEL — Samedi soir, un grand nombre de jeunes de Salquenen ont chanté et joué pendant la messe du soir, à Gampel. Le chœur d'environ 20 chanteurs et chanteuses, entre 15 à 25 ans, était accompagné par le groupe rythmique comportant notamment des guitares, contre-basse, batterie, clarinette et trompette. Sous la direction du jeune Reinhard Schmid, la présentation de ce groupe fut de bonne qualité et attira l'attention de tous les jeunes du Haut-Valais.

Relevons que cette messe sera de nouveau chantée à Salquenen les 6 et 20 décembre, à 18 heures et à Sierre le 25 décembre, à 19 h 45.

Notre photo montre le groupe pendant sa présentation lors de la messe à Gampel.

Le nouveau rituel de la messe est entré en vigueur

CITE DU VATICAN. — Le nouveau rituel de la messe est obligatoire à partir de ce dimanche au Vatican et en Italie en dépit des protestations d'un grand nombre de catholiques « traditionalistes ».

Un groupe se présentant sous le nom de « Comité pour la défense de la civilisation chrétienne » a distribué dimanche, près du Vatican, des tracts déclarant que ce dimanche est « un jour de deuil pour tous les catholiques fidèles à la tradition ».

Affirmant que les catholiques « ne sauraient rester indifférents devant cette nouvelle tentative de profanation », le groupe invite les fidèles à n'assister qu'à la messe célébrée selon l'ancien rituel.

Selon un autre tract, le nouveau rituel « sonne le glas de la sainte messe ».

S'adressant aux fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre pour recevoir sa bénédiction dominicale, le pape Paul VI les a invités à adopter la liturgie nouvelle, soulignant la nécessité de la prière communautaire.

De source proche du Vatican on souligne que toutes les réformes prévues par le nouveau rituel ne sont pas immédiatement introduites. Elles le seront progressivement de manière à permettre aux fidèles de s'adapter aux changements.

● **DEFICIT DE PLUS DE HUIT MILLIONS POUR LA FABRIQUE DE SUCRE D'AARBERG**

AARBERG. — La fabrique de sucre et la raffinerie d'Aarberg AG (ZRA) ont rendu immédiatement public leur 56e rapport d'activité, qui accuse pour les comptes de l'exercice 1968-1969 une perte de 8,3 millions de francs (contre 10,5 millions l'année précédente). La Confédération doit prendre à sa charge 7,8 millions de ce déficit.

« NF » FLASH

★ En page 2 : Bandes dessinées - Radio-TV - Memento
★ En pages 3, 5, 6, 7 et 9 : Tous les sports
★ En page 12 : Du bord du Lac à Saint-Maurice
★ En pages 14 et 15 : Martigny et le pays des Dranses
★ En pages 15, 17, 19 et 22 : Sion et le Centre
★ En page 24 : Sierre - Hérens - Val d'Anniviers
★ En page 25 : Avis mortuaires
★ En page 26 : De la Raspille au glacier du Rhône
★ En page 27 : Nouvelles suisses
★ En page 28 : Dernières dépêches

...ET TANT QU'ON PARLE...!

La concertation à quatre reprend. Israël ne peut l'empêcher, mais les quatre ne peuvent contraindre Israël. Il a de quoi douter de la sincérité des participants. L'URSS et la France sont ouvertement pro Arabes. La Grande-Bretagne n'a jamais pu abandonner le Moyen-Orient. Les Etats-Unis font des risettes aux pays arabes. Chacun suit la pente de ses intérêts immédiats et de ses préventions. Le seul élément positif auquel on se raccroche ici est que les Russes, s'ils n'ont pas accepté les dernières propositions américaines de règlement du conflit, ne les ont pas non plus formellement repoussées. L'URSS veut toujours non pas négocier mais parler avec les USA. Et tant qu'on parle...

Dans la bande de Gaza, neuf habitants de Rafah ont été blessés au cours de trois lancers de grenades. Ceci pour fêter le 22e anniversaire d'une décision de l'ONU : la division de l'ONU. Mais la ville de Gaza est demeurée calme. Quiétude inhabituelle qui est attribuée au maintien du couvre-feu. Calme qui est peut-être celui de la réflexion. A la fin de la semaine, le réseau électrique de Gaza a été branché sur le réseau israélien. Des raisons techniques ont été avancées. Elles n'abusent personne. Les motifs politiques non exprimés sont beaucoup plus clairs. En décidant ce raccordement, les Israéliens manifestent leur volonté de rester. Or jusqu'ici les habitants de Gaza en doutaient. Aussi manifestaient-ils leur hostilité, persuadés qu'ils subissaient malgré tout une occupation temporaire. Si les Israéliens indiquent par d'autres mesures leur volonté de présence, alors bien des choses peuvent changer à Gaza... La réaction commune à Gaza est : ainsi le gouvernement a décidé d'être un gouvernement.

Et dans un réduit, mon compagnon me fait un café turc. Pour nous éclairer, il parle un hébreu rocailleux....

Il s'excuse pour les allumettes.

— Nous ne pouvons faire de lumière.

— A cause du sabbat ?

— Non, mais la nuit des gens du Fath traversent par ici.

— Qu'est-ce que tu fais ?

— Je garde l'hôtel avec un ami. Quand nous voyons des suspects, nous tirons une fusée rouge et les soldats arrivent. Il y a un mois et demi nous avons pris quatre types du Fatah. Ils sont maintenant en prison à Jérusalem.

Vers 22 h. 30, cette nuit, un fort commando égyptien a attaqué des positions israéliennes à 10 kilomètres au nord de Port Tawfik sur le canal de Suez. Le raid a échoué. Les Israéliens n'ont, cette fois, subi ni pertes ni dommages. Les Egyptiens ont au moins perdu cinq hommes. Les incursions égyptiennes se font fréquentes. Ont-elles pour but de chercher des succès psychologiques afin de donner à l'opinion publique arabe l'impression que ces coups multipliés avec un succès inégalé correspondent à la guerre ou, en plus, constituent-elles le prélude à une tentative de débarquement ? *De l'entraînement théorique les unités égyptiennes, conseillées par les officiers russes, sont-elles passées à l'entraînement actif ? C'est la question que l'on doit se poser maintenant.*

Jacques Helle

CINEMAS

Sierre
Bourg

Lundi 1er décembre 1969 à 20 h. 30

ADIOS, HOMBRE

Un nouveau western où la violence éclate à chaque image avec Craig Hill.

Dès 18 ans révolus

Sion
Arlequin
(027) 2 32 42

Du lundi 1er décembre
au dimanche 7 décembre

Omar Sharif - Catherine Deneuve
Ava Gardner dans

MAYERLING

dans un film de Terence Young

L'émouvante destinée des jeunes amants revit, avec tout le faste de la cour impériale de Vienne

Parlé français - Panavisioncouleurs
16 ans révolus

Sion
Lux
(027) 2 15 45

Du lundi 1er décembre au mercredi 3 décembre
matinée à 13 heures

Rossanna Podesta - Philipe Leroy dans un film de Marco Vicario

LE C.I.A. MENE LA DANSE

Un film à la mesure de tous ceux qui aiment les romans d'aventures avec suspens

Parlé français - Scopecouleurs - 16 ans révolus

Sion
Capitole

Du lundi 1er décembre et mardi 2 décembre

FILM STUDIO

Giorgio Albertazzi - Delphine Seyrig
Sacha Pitoëff
dans un film de Alain Resnais

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD

Lion d'or du festival de Venise

Parlé français - Dyaliscope
16 ans révolus

Riddes
L'Abeille

Aujourd'hui : RELACHE

Ardon
Cinéma

Aujourd'hui : RELACHE

Samedi, dimanche, lundi

LA DILIGENCE VERS L'OUEST

Fully
Michel

Aujourd'hui - RELACHE

Jeudi 4 - 18 ans révolus

EL CHUNCHO

Dès vendredi 5 - 16 ans révolus

Z
« IL EST VIVANT »

Martigny
Etoile

Ce soir lundi - 16 ans révolus
Film d'art et d'essai 1ère valaisanne

LA HONTE

d'Ingmar Bergman avec Max von Sydow

Dès mardi 2 - 16 ans révolus

Steve McQueen est sensationnel dans

BULLIT

Martigny
Corso

Lundi 1er et mardi 2
18 ans révolus

Un « western » fracassant !

EL CHUNCHO

avec Gian Maria Volonte et
Klaus Kinsky

Monthey
Montheolo

Lundi 1er décembre 1969

Le plus grand exploit jamais porté à l'écran :

LES CANONS DE NAVARONE

Gregory Peck - David Niven
Anthony Quinn

Scopecouleurs
16 ans révolus

SUPERMAN

1 déc. MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Allet, tél. 5 14 04.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30 Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h 30

Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires. tél 5 17 94 (heures des repas)

Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11.

Ambulance — SAT, tél. 5 63 63.

Dépannage de service. — Jour et nuit Tél. 5 07 56.

La Locanda, cabaret dansant. — Tous les soirs : programme d'attractions intern Un orchestre réputé mène la danse de 20 h 30 à 2 h Entrée libre

Bar du Bourg. — Les Crickets. Pierrot Salamin et son orchestre

Bar L'Ranch Pizzeria — Orchestre « The Muzyfours » Restauration chaude jusqu'à la fermeture.

SION

Pharmacie de service. — Pharmacie Fasmeyer, tél. 2 16 59.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, appeler le 11

Chirurgien de service. — Du 28-11 au 5-12 18 h., Dr de Preux, tél. 2 17 09.

Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête — Appeler le 11

Hôpital régional. — Permanence médicale assurée pour tous les services Horaires des visites tous les jours de 13 h à 15 h 30 Tél 3 71 71

Ambulance — Michel Sierro, tél (027) 2 90 90.

Dépannage de service. — Michel Sierro, tél 2 90 90 Service permanent

Pompes funèbres. — Michel Sierro tél 2 90 90 Service permanent.

Pompes funèbres. — Mme Vve Cécile Walpen et Max Perruchoud Tél 2 16 99 ou 2 37 70 ou 5 03 02

Pompes funèbres Vœffray. Tél 2 28 30

Samaritains — Dépôt d'objets sanitaires. 42, rue des Creusets Ouvert tous les jours de 13 à 18 h sauf samedi et dimanche Tél. 2 90 90.

Taxis officiels de la ville de Sion. — Avec service permanent et station centrale gare CFF Tél 2 33 33

Maternité de la Pouponnière. — Visites tous les jours de 10 à 12 h., de 13 à 16 h et de 18 à 20 h 30 tél 2 15 66

Service officiel du dépannage du 0,8‰ — ASCA, par Jérémie Mabillard Sion. Tél 2 38 59 et 2 23 95

Centre de consultations conjugales. — 21, av de la Gare Ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 17 h Tél 2 35 19 Consultations gratuites

Le Galion, cabaret-dancing — En novembre, Marie-France, chanteuse-animatrice « Les 5 The Flames », orchestre de danse. Mardi, relâche

Yoga. — Centre culturel de yoga Mme Y Pont-Muller. 5, av de la Gare Rens et inscript., tél 2 28 10

Boxe. — Cours de boxe Entrainement tous les soirs. Rens. et inscriptions, salon Adam Coiffure Guido S Falcinelli, tél 2 52 77

Cinéma Capitole, films studio : 1er et 2 déc. : « L'Année dernière à Marienbad », avec Alain Resnais, Delphine Seyrig.

Théâtre de Sion. — mardi 2 déc. à 20.30, « Ouragan sur le Caine », gala euro-théâtre, avec Roland Jouve, de la Comédie française. Loc. : Hallenbarter, té. 2 10 63.

MARTIGNY

Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 39 01 ou 2 21 79.

Médecin de service. — En cas d'urgence et l'absence de votre médecin traitant, adressez-vous à l'hôpital de Martigny tél 2 26 05

Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête — Appeler le 11

Alcooliques anonymes. — SOS d'urgence Tél 2 11 55 et 7 13 17

Service de dépannage. — Du 1er au 8-12, de 18 h. à 7 h. et dimanche : garage Germano, tél. 2 25 40.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz. tél 4 21 43

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant. adressez-vous à la clinique St-Amé. tél 3 62 12.

Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire. Mme Beytrison. rue du Collège Tél 3 63 90

Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11

Pompes funèbres. — Albert Dirac, tél 3 62 19; François Dirac, tél 3 65 14; Claudine Es-Borrat tél 3 70 70

C.A.S., groupe de St-Maurice. — 14-12 cours de ski, Les Crosets-Planachaux.

MONTHEY

Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.

Médecin — Service médical jeudi après-midi, dimanches et jours fériés Tél 4 11 92

Samaritains. — Matériel de secours à disposition Tél 4 11 05 ou 4 25 18

Ambulance. - Tél 4 20 22

Hôpital régional. - Visites tous les jours de 14 à 16 h Tél 4 28 22

Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11

Dancing Treize Etoiles — Ouvert jusqu'à 2 heures Fermé le lundi

Vieux-Monthey. — Ouverture du musée le 1er et le 3e dimanche du mois, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h

VIEGE

Pharmacie de service. — Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.

Médecin de service. — Dr Kaisig, tél. 6 23 24.

Ambulance — André Lambrigger tél 6 20 85 Andenmatten et Rovina Tél 6 38 24 (non-réponse 6 22 28)

Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11

Service de dépannage. — Garage Albrecht. tél 6 21 23 ; Garage Touring, tél 6 25 62

BRIGUE

Pharmacie de service. — Pharmacie Marty, tél. 3 15 18.

Médecin de service : Dr Willa, tél. 3 11 35.

Service dentaire d'urgence pour les week-end et jours de fête. — Appeler le 11

Dépôt de pompes funèbres. — André Lambrigger. tél 3 12 37

Patrouilleur du Simplon du TCS. — Victor Kronig Glis tél 3 18 13

Atelier de réparations et dépannages TCS — Garage Moderne tél 3 12 81

auto-secours Service PERROT DUVAL
24 heures sur 24 22 30 72 LAUSANNE 2 98 98 SION 9 84 31 FRIBOURG

Sur nos ondes

TV: Notre sélection du jour

EN DIRECT AVEC UN PHYSICIEN DU CERN

M. Kowarski, né en 1907 à Saint-Pétersbourg, a passé la plus grande partie de sa vie en Belgique, en France, en Suisse. Il dirige actuellement une importante division du CERN, à Genève.

Il fut l'un des collaborateurs de Joliot-Curie, on le nomma directeur scientifique du commissariat à l'énergie atomique.

Bref, un homme de science de valeur. Pourquoi a-t-il été convié par Roland Bahy et Roger Nordmann à venir faire face à la caméra ?

C'est que tout homme de science qu'il soit, M. Kowarski s'exprime simplement et il n'entend pas seulement parler de science, le monde qui l'entoure le passionne, il essaie de situer la place du savant, son rôle dans notre société moderne. Réflexions sur notre époque par un homme de science, voilà le propos de l'émission.

« C'était hier » l'intéressante émission de rétrospective historique nous fera survoler 45 ans d'histoire suisse, depuis l'époque de Briand en 1924. Les images sont puisées dans les actualités cinématographiques suisses, premier ciné-journal suisse dont l'un des pionniers, le cinéaste Charles-Georges Duvanel apportera son témoignage.

Nouvel épisode du western « Le Ranche L ». Ce soir : le prix de la vérité.

Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande **16.45 Le jardin de Romarin. 17.05 La boîte à surprises. 18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 (C) 8e XVIIe siècle, le retrouvé. 18.20 Libres propos. 18.30 Bonsoir. 19.00 (C) Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Football sous la loupe. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 C'était hier. 20.40 (C) Le Ranch L. 21.30 En direct de...**

Suisse alémanique **18.15 Télévision éducative. 18.44 Fin de journée. 19.00 L'antenne. 19.25 Télésports. 20.00 Téléjournal. 20.20 Hits à gogo. 21.10 Confrontation. 22.05 Téléjournal. 22.15 Cours de russe.**

RADIO

SOTTENS 6.00 Bonjour à tous ! Informations. 7.00 Miroir-première. 8.00 Informations et Revue de presse. 9.00 Informations. 9.05 A votre service. 10.00, 11.00 Informations. 11.05 Crescendo. 12.00 Informations. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Le feuilleton : L'Affaire Blaireau. 13.00 Musicolor. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Pour vous les enfants ; 17.15 Tous les jeunes ! 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 Quand une oreille rencontre une autre oreille. 20.00 Magazine 69. 20.20 Mauvaise rencontre. 21.15 Quand ça balance ! 22.10 Découverte de la littérature et de l'Histoire. 22.30 Informations. 22.35 Sur les scènes du monde. 23.00 La musique contemporaine en Suisse. 23.25 Miroir-dernière.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique 16.00 Kammermusik. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes ! 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.10 Disques. 20.15 Regards sur le monde chrétien. 20.30 Grand concert UER, de Madrid. 21.40 Le Havre fugitif.

BEROMUNSTER Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Bonjour. 6.20 Musique récréative. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Le cœur du monde. 10.05 Divertissement No 1. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Pages pour piano de Brahms. 11.05 Carrousel. 12.00 Trio et ensemble. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orch. récréatif de Beromunster. 15.05 Cithare. 15.30 Récits du pays de Bâle. 13.05 Thé-concert. 17.00 Chansons populaires. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 30.00 Concert sur demande. 21.25 Poker meurtrier. 22.15 Inf. 22.30 Sérénade pour Sylvie. 3.30-1.00 Cocktail de minuit.

MONTE-CENERI Inf. 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.00 Cours de français 8.30 Matinée musicale. 7.00 Musique variée 8.40 Concerto No 1, Mendelssohn. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Inf. 13.00 Intermède. 13.05 Feuilleton. 13.20 Orchestre Radiosa. 13.50 Ensembles en vogue. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Festival d'orgue de Magadino. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Chansons d'aujourd'hui et de demain. 18.30 Solistes. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Valses viennoises. 19.15 Inf. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 La semaine sportive. 20.30 Grand concert UER de Madrid. 22.35 Petit bar. 23.00 Inf. 23.20-23.30 Nocturne.

Les bâtiments des sciences morales sont devenus trop exigus : ils paraissaient immenses lors de leur inauguration en 1941. Les théologiens, les juristes, les économistes et les philologues manquent de place. Des projets d'agrandissement sont à l'étude. Pour réaliser ces constructions il faudra des fonds et le canton de Fribourg doit pouvoir compter sur la générosité des catholiques suisses.
Dons en dehors des quêtes dans les églises : Conseil de l'université, CCP 17-2175, Fribourg.

Rip Kirby

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

LUNDI-SPORT

Le championnat suisse de football de Ligue nationale

Servette OK en coupe et KO en championnat

Magnifique victoire de Sion à Granges

Le troisième but sédunois, signé Elsig, qui clame sa joie, sous les yeux de Hirt et Valentini.

Servette a eu peur de se couvrir de ridicule en se faisant éliminer de la Coupe suisse par un club de ligue nationale B et c'est la raison pour laquelle il s'est surpassé dimanche dernier contre Sion. Mais le championnat, le dimanche suivant lui sied très mal et il perd maintenant contre Firbourg et aux Charmilles. Cela rappelle sa qualification en Coupe suisse contre Winterthour en huitième de finale et sa défaite le dimanche suivant, contre ce même Winterthour, aux Charmilles.

Résultats assez curieux en ce dimanche où nombre de terrains sont enneigés, ce qui a motivé deux renvois en ligue nationale. Zurich a eu beaucoup de peine à se défaire de Wettingen et, le plus fort, en jouant mal, les Zurichois se retrouvent en tête du classement, rejoignant Lugano à la première place. Ce Lugano, tenu en échec par Lausanne au Cornaredo et qui dut le partage des points à la faveur d'un penalty. Exploit tout à l'honneur de Lausanne. Bienne, privé de Peters, se fait « rosser » à Bâle et les champions suisses se reprennent à espérer, n'étant distancés des premiers que par deux points. Véritable casse-tête chinois que cette ligue nationale A puisque dix équipes ne sont séparées que par trois points et l'on pourrait encore y ajouter La Chaux-de-Fonds qui n'a pas joué, et qui pourrait également se trouver à 12 points aujourd'hui. Par contre Saint-Gall voit ses possibilités de survie s'amenuiser à la suite de sa nouvelle défaite enregistrée contre Young Boys, alors que Winterthour, en battant Grasshoppers se sort de l'ornière, tout comme Fribourg.

En ligue nationale B, Sion remporte une brillante victoire à Granges et, avec ses cinq points d'avance, se trouve déjà être sacré champion d'automne. On serait tenté d'écrire que Sion terminera le championnat dans un fauteuil. Ce n'est pas dans le caractère des joueurs, qui veulent se battre jusqu'au bout, quelle que soit la situation, même avec dix points d'avance. Etoile Carouge remporte une magnifique victoire devant Mendrisiostar ce qui permet aux Genevois de remonter au classement, alors qu'Urania perd à Chiasso, les Tessinois revenant sur le groupe de tête. Thoune a obligé Aarau à partager les points, tout comme Young Fellows avec Lucerne. Cela fait naturellement l'affaire de Sion qui augmente encore son avance.

Sur son terrain, Martigny a dû se contenter du match nul contre Xamax et l'on se demande si ce résultat n'est pas le commencement du redressement tant attendu des Neuchâtelois. On ose l'espérer car nous ne souhaitons pas voir un nouveau club romand quitter la scène de la ligue nationale B.

Faits saillants du week-end

- **En page 5. — Tout savoir sur les matches de ligue nationale, avec la victoire de Sion à Granges et le partage des points de Martigny avec Xamax.**
- **En page 6. — En première ligue, Rarogne s'impose face à Nyon, alors que Monthey a peiné à Berne contre Minerva. Les résultats des ligues inférieures.**
- **En page 7. — Le championnat suisse de hockey sur glace, Sierre partage la première place avec La Chaux-de-Fonds. Défaite de Viège devant Berne, mais victoire viégeoise en handball.**
- **En page 9. — Doublé victorieux des gymnastes suisses à l'artistique. Une Suédoise, championne romande de patinage artistique.**

Samedi soir, dans les salons de l'hôtel du Cerf, la Cible de Sion avait convié sa grande famille à la soirée annuelle. Au cours de cette dernière, se déroula la remise des nombreux challenges. Notre photo montre les vainqueurs au tir au pistolet, de g. à dr. MM. Fleury, Cottagnoud, roi du tir, Zumofen, Valette et Staudenmann. Nous reviendrons prochainement sur cette sympathique soirée au sein des tireurs sédunois.

LNA: 10 équipes dans un mouchoir

Bâle - Bienne	5-1
La Chaux-de-Fonds - Bellinzone	renvoyé
tip tiré au sort :	x
Lugano - Lausanne	2-2
Servette - Fribourg	0-1
Winterthour - Grasshop.	1-0
Young Boys - St-Gall	2-0
Zurich - Wettingen	3-2

	J	G	N	P	p.-c.	Pts
1. Zurich	11	5	4	2	21—15	14
2. Lugano	11	5	4	2	16—12	14
3. Lausanne	11	3	7	1	21—18	13
4. Servette	11	4	4	3	26—15	12
5. Bâle	11	4	4	3	20—14	12
6. Grasshoppers	11	5	2	4	13—10	12
7. Young-Boys	11	5	2	4	17—19	12
8. Winterthour	11	4	3	4	18—15	11
9. Fribourg	11	5	1	5	16—13	11
10. Bienne	11	5	1	5	12—18	11
11. Chaux-de-Fds	10	5	0	5	14—22	10
12. Wettingen	11	4	1	6	14—17	9
13. Bellinzone	10	1	4	5	6—14	6
14. Saint-Gall	11	2	1	8	11—23	5

SPORT-TOTO

1xx 211 1x1 12xx

DIMANCHE PROCHAIN

LIGUE A : Bellinzone—Young-Boys ; Bienne—Servette ; Fribourg—Lugano ; Grasshoppers — Bâle ; Lausanne — La Chaux-de-Fonds ; Saint-Gall—Zurich ; Wettingen—Winterthour.

LIGUE B : Langenthal—Martigny ; Lucerne—Aarau; Mendrisiostar—Granges; **Sion—Young-Fellows ;** Thoune—Brühl ; U.G.S.—Etoile-Car. ; Xamax—Chiasso.

LNB: Sion dans un fauteuil

Aarau - Thoune	0-0
Chiasso - Urania	3-0
Etoile Car. - Mendrisios.	2-1
Granges - Sion	1-4
Martigny - Xamax	1-1
Young Fell. - Lucerne	1-1
Bruehl - Langenthal	renvoyé

	J	G	N	P	p.-c.	Pts
1. Sion	11	8	3	0	37—9	19
2. Lucerne	11	5	4	2	20—15	14
3. Mendrisiostar	11	4	5	2	21—12	13
4. Martigny	12	5	3	4	14—21	13
5. Chiasso	11	5	2	4	16—15	12
6. Aarau	11	5	2	4	14—13	12
7. Young-Fellows	11	3	5	3	18—11	11
8. Thoune	12	2	7	3	11—13	11
9. Urania-Gen.	11	3	4	4	16—14	10
10. Etoile-Car.	11	4	2	5	16—21	10
11. Bruehl	10	2	4	4	10—17	8
12. Granges	11	2	4	5	12—17	8
13. Xamax	11	2	3	6	15—27	7
14. Langenthal	10	2	2	6	11—26	6

Prenez donc votre part de notre réussite!

Nous avons réussi:
* parce que les qualités féminines de nos montres, leur élégance, leur beauté, s'appuient sur des critères virils: leur précision, leur solidité;
* parce que votre Longines est plus qu'un bijou qui vous pare; c'est le signe de notre succès qui s'ajoute au vôtre.

Réf. 8191, or, Fr. 550.–

LONGINES

La nouvelle mesure du temps.

267

Les MECCARILLOS plaisent aux hommes exigeants:

Ils trouvent dans ces cigarillos
composés de tabacs aromatiques et doux,
roulés à la main dans une cape
de tabac naturel soigneusement sélectionnée,
la perfection recherchée.
MECCARILLOS,
le petit cigare
des fins connaisseurs.

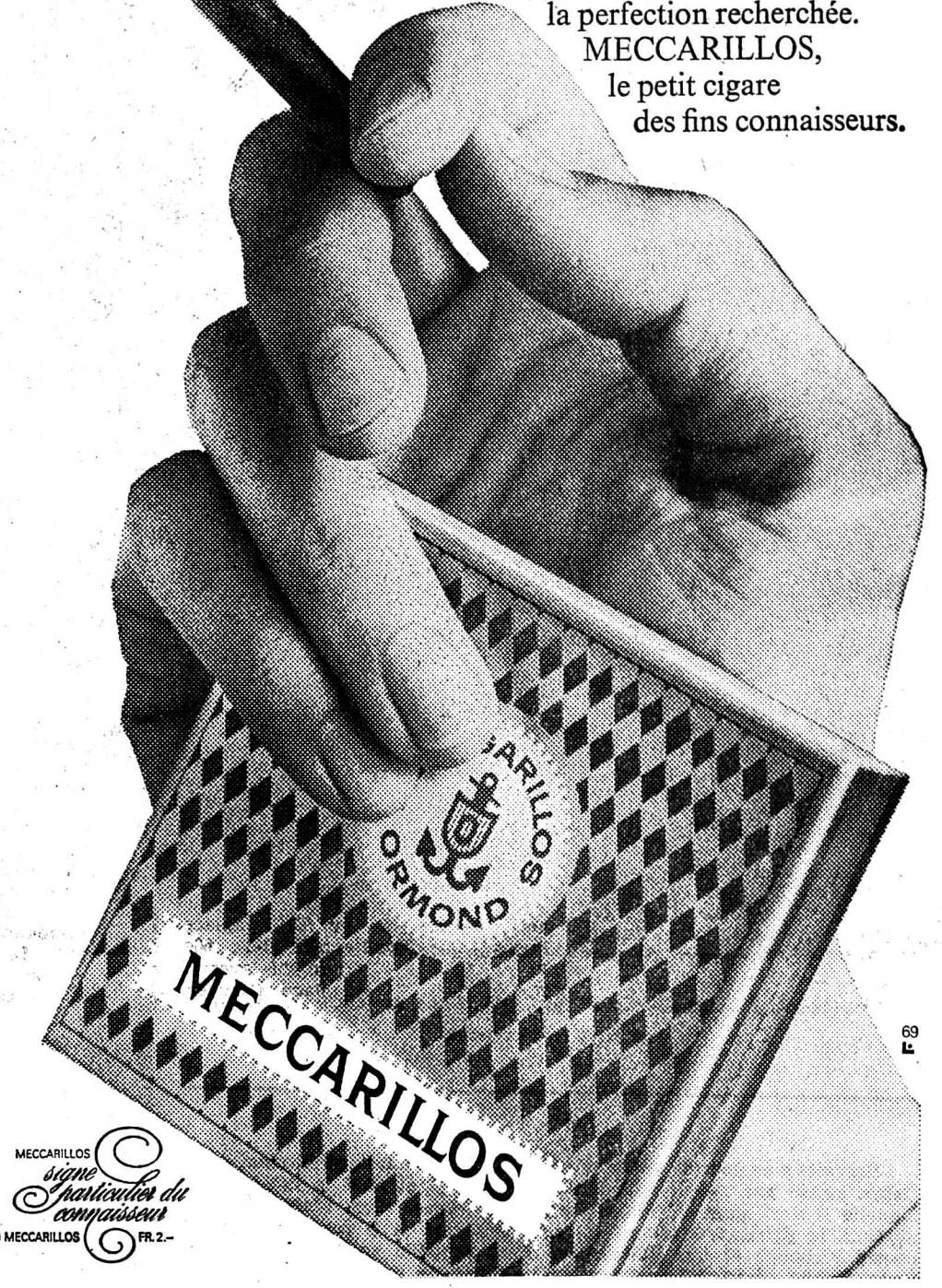

MECCARILLOS signe particulier du connaisseur
20 MECCARILLOS FR. 2.–

69

Les Jouets s'achètent à

PORTE NEUVE
SION

13.90
15.90
27.90
16.90

Fusée Mars 3, avec piles	10,90
Maquette de la cabine spatiale Gemini	15.90
Porsche Carrera 10 à câble de commande	16.90
Garage à 2 étages, avec ascenseur	27.90

Boucherie chevaline
Schweizer
rue du Rhône 5
SION
Tél. (027) 2 16 09

Boucherie chevaline
Vergères-Schweizer
MARTIGNY-BOURG
Tél. (026) 2 10 51

Viande fraîche sans os pour boucherie

Viande hachée, le kg	**5.50**	**Cuisse :**	
Traincôte, le kg	**6.—**	**le kg,**	**8.—, 8.50, 9.—**
Epaule, le kg	**6.60**	**Bouilli, le kg**	**3.—, 4.—**

Envois partout contre remboursement.
Demi-port payé à partir de 10 kg.

Fermé le jeudi après midi.

A vendre à Sion

rue des Amandiers, dans immeuble en construction

appartement de 4 pièces et demie

ou éventuellement 10 pièces.

Confort, cuisine complètement agencée, salle de bains, 2 W.-C. séparés, caves et galetas.

Prix : dès 115 000 francs.

Pour traiter : Bernard Gex, architecte, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 36 63 ou 2 27 02.

Vœux de fin d'année

Pour atteindre tous vos clients, amis et connaissances sans risque d'oubli, réservez à temps votre annonce dans le numéro du 31 décembre du **NOUVELLISTE ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS**

Une case simple 18 francs.

Une case double 36 francs.

Nom :

Profession :

Domicile :

Veuillez transmettre vos ordres jusqu'au 15 décembre 1969, dernier délai, à Publicitas, Sion, avenue de la Gare 25.

36-5218

LUNDI SPORT

Martigny-Xamax 1-1: résultat équitable

MARQUEURS: 5e Manzoni, 4e Kaeser.
MARTIGNY : Grand ; Putallaz, Bruttin, Maag, Biaggi ; Toffol, Eschmann; Largey, Kaeser, Baud, Fournier.
XAMAG : Jacottet ; Egli, Mantoan II, Gagg, Mantoan I ; Manzoni, Chiandussi; Bonny, Schmid, Brunnenmeier, Krœmer.

NOTES : Stade municipal de Martigny ; très froid, terrain enneigé. 1300 spectateurs. Arbitre : M. Racine de Lausanne. Martigny joue sans Michel Grand (blessé) ni Cotture (suspendu) mais avec Eschmann. 5e minute, sur corner Manzoni, seul, marque d'une belle reprise directe. Dans la minute qui suit, Martigny manque deux occasions d'égaliser par Largey et Toffol. 42e minute, c'est l'égalisation par Kaeser sur un centre de Baud. A une minute de la pause, Brunnenmeier et Schmid manquent, à leur tour, une occasion incroyable. 2e mi-temps plus tendue et nerveuse avec de fréquents arrêts de jeu. A 5 minutes de la fin, l'arbitre ignore une faute flagrante commise sur Fournier qui aurait pu être un pénalty.

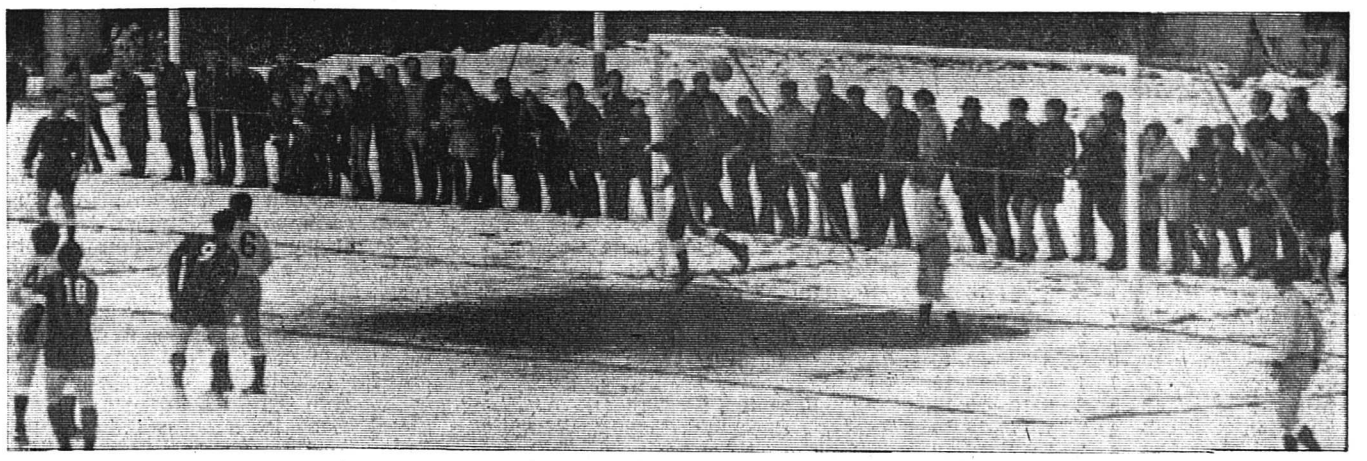

Manzoni a repris magnifiquement le corner de Bonny et c'est but !

La victoire aurait pu sourire à l'un ou l'autre sur un coup de dés ! On conçoit, dès lors, qu'après avoir recherché le résultat en première mi-temps, les deux équipes aient manifesté beaucoup de prudence après la pause. Les joueurs étaient à la merci de la moindre erreur qu'ils ne pouvaient plus réparer. Mais l'attaquant seul devant le gardien n'était pas certain, vu l'équilibre qu'il fallait constamment rechercher, de trouver le chemin des buts. Le nul est donc équitable et, au vu des prestations fournies, donne satisfaction aux deux équipes.

UN BEAU BUT...

Pour Xamax la partie avait bien débuté. Sur une hésitation de Grand, Maag, qui protégeait la balle, dut la mettre en corner. Celui-ci, bien tiré par Bonny, fut repris par Manzoni, laissé seul, et le ballon fila sous la barre ! Un but remarquable qui pouvait lancer une équipe. Martigny, pourtant, eut une violente réaction. Dans la minute qui suivit, Largey, Toffol et Kaeser se trouvèrent dans les 16 mètres en bonne position. Mais il était difficile de tirer, la défense adverse intervenant avec rapidité et décision. Martigny s'escrima en vain contre cette défense bien organisée et dut même à la chance de pouvoir maintenir le faible écart d'un but.

MIEUX ADAPTE

Xamax, en effet, donna l'impression de mieux s'adapter à l'état du terrain. Il utilisa avec intelligence la contre-attaque en pratiquant de préférence un jeu de demi-volée. Les Neuchâtelois s'étaient entraînés durant toute la semaine sur la neige et savaient comment s'y prendre. Manzoni et Brunnenmeier se montrèrent les plus adroits et lancèrent avec à-propos Krœmer et Bonny. Certes, les avants se firent prendre en position d'offside plusieurs fois mais ils se créèrent également pas mal d'occasions favorables par des débordements sur les ailes et des ouvertures en profondeur. La manière de jouer était juste contre une défense en ligne, surtout qu'à droite, Bonny, libéré par Biaggi, bénéficia d'une grande liberté de manœuvre.

Cette attaque neuchâteloise, bien soutenue quand elle partait à l'assaut, donna souvent le frisson aux supporters locaux. Manzoni, de la tête, s'avéra souvent supérieur à Maag, ce qui n'est pas peu dire. Brunnenmeier manqua totalement de réussite, mais on ne saurait lui en vouloir sur un tel terrain. Cette équipe vaut bien mieux que son classement et l'on comprend que Bâle, à Neuchâtel, ait eu quelques problèmes.

BIEN MERITE

Cela permet de dire que Martigny a bien mérité le point acquis. Il fit tout son devoir et lui, comme Xamax, peut invoquer une certaine malchance dans la conclusion. Il eut des occasions et il pouvait fort bien vaincre. D'autre part, si l'arbitre avait accordé le pénalty pour la faute commise contre Fournier alors qu'il allait tirer depuis les 10 m. à 5 minutes de la fin, personne n'aurait crié à l'injustice. Les Valaisans hésitèrent à tirer sur un tel terrain et le plus malheureux fut Toffol, qui n'osa plus tenter sa chance, manifestement mal à l'aise sur la neige. Largey, par contre, se montra agile comme un poisson dans l'eau et donna du fil à retordre à son vis-à-vis. Kaeser confirma la bonne impression laissée contre Thoune et distribua la balle avec précision. Certaines « une-deux » avec Eschmann furent des modèles du genre et créèrent des situations périlleuses devant Jacottet. Martigny n'eut peut-être qu'un seul tort : trop de petit jeu entre certains joueurs et une certaine lenteur dans l'action, ce qui favorisa le regroupement de l'adversaire en défense. Mais il démontra, dans des conditions difficiles, de belles possibilités et l'on se réjouit d'ores et déjà de le revoir sur un bon terrain l'année prochaine.

E. U.

TOUT SAVOIR SUR LES MATCHES DES LIGUES NATIONALES

LIGUE NATIONALE A

Bâle-Bienne 5-1
(4-1)

Saint-Jacques. — Arbitre Hungerguehleg (Saint-Gall). — Bale sans Wenger, avec Demarmels, Bienne sans Peters, avec Renfer I. — 11e Hauser 1-0 ; 15e Balmer 2-0 ; 25e Renfer I 2-1 ; 32e Sundermann (penalty) 3-1 ; 41e Sundermann (penalty) 4-1 ; 86e Demarmels 5-1. — 8000 spectateurs. — Réserves : 3-1.

Lugano-Lausanne 2-2
(0-0)

Cornaredo. — Arbitre Kamber (Zurich). — Lugano sans Prosperi et Bernasconi, avec Farner et Arrigoni. — 57e Blaettler 1-0 ; 70e Hosp 1-1 ; 72e Vuilleumier 1-2 ; 76e Dolmen (L) pour Gottardi ; 80e Luttrop (penalty) 2-2. — 6000 spectateurs. — Réserves : 3-1.

Young Boys-Saint-Gall 2-0
(0-0)

Wankdorf. — Arbitre Darbellay (Roche). — Saint-Gall sans Fischer, Tanner et Turin. — Young Boys sans Rebmann, avec Bruttin. — 52e Pfister (SG) pour Schuewig ; 69e Kvicinsky 1-0 ; 85e Mueller 2-0. — 3500 spectateurs. — Réserves : 2-1.

Servette-Fribourg 0-1
(0-0)

Charmilles. — Arbitre Droz (Marin). — Servette sans Schindelholz et Guyot, avec Blanchoud et Morgenegg, Fribourg avec Gribi et Jungo. — 66e Ruf 0-1 ; 77e Marchi (S) pour Blanchoud. — 6000 spectateurs. — Réserves : 3-1.

Zurich-Wettingen 3-2
(2-1)

Letzigrund. — Arbitre Huber (Thoune). — Zurich sans Quentin, Martinelli, avec Leimgruber, Gruenig et Hasler, Wettingen sans Naumann avec Lusenti. — 25e Meier 0-1 ; 27e Kuenzli 1-1 ; 40e Biocic (W) blessé sort, il est remplacé par Naumann ; 43e Lusenti (auto-goal) 2-1 ; 65e Corti (Z) pour Gruenig ; 68e Meier 2-2 ; 79e Kuenzli 3-2. — 6000 spectateurs. — Réserves : 0-2.

Winterthour-Grasshopp. 1-0
(1-0)

Schuetzenwiese. — 3700 spectateurs. — Arbitre Burioli (Lausanne). — Winterthour sans Stuermer. — Terrain enneigé. — 36e Konietzka 1-0 ; 72e Groebli (G) remplacé par Schneeberger. — Réserves : 0-9.

LIGUE NATIONALE B

Young Fellows-Lucerne 1-1
(1-1)

Letzigrund. Arbitre : Despont (Lausanne). Lucerne sans Gwerder et Sidler, avec Tirvellin et Bischof. — 12. Kaiserauer 1-0 ; 20e Prost (L) pour Janser ; 31e Mueller 1-1 ; 69e Caduff (YF) pour Heupi ; 85e Borchert (L) pour Mueller. — 3000 spectateurs. — Réserves : 2-3.

Aarau-Thoune 0-0
(0-0)

Bruegglifeld. — Arbitre Despland (Yverdon). — 28e Madl (A) et Torche (T) expulsés du terrain. — 46e Steiner (A) pour Kuzsera, Luder (T) pour Hug. — 1500 spectateurs. — Réserves : 1-4.

Etoile-Carouge-Mendrisio 2-1
(0-1)

Fontenette. — 2300 spectateurs. — Arbitre Clématide (Zollikofen). — Mendrisio avec Caravatti et Simonetti. — 26e Andrey (E) remplace Fuchs ; 30e Tomljenovic 0-1 ; 60e Fatton 1-1 ; 64e Barollo (M) averti ; 70e Muller (E) remplace Glauser, Scacchi (M) remplace Allio ; 82e Fatton (penalty) 2-1 ; 90e Andrey averti. — Réserves : 1-1.

Chiasso-Urania 3-0
(2-0)

Campo sportivo. — Arbitre Wyttenbach (Wil). — 4e Chiesa 1-0 ; 22e Fassora 2-0 ; 60e Chiesa 3-0 ; 71e Riva IV (CH) pour Chiesa. — 1500 spectateurs. — Réserves : 3-2.

L'élimination de la Coupe sans conséquence

GRANGES-SION 1-4

Stade municipal de Granges. 1000 spectateurs. Arbitre : M. Favre (Yverdon).

SION : Donzé ; Jungo, Walker, Germanier, Sixt ; Hermann, Trinchero ; Valentini, Mathez, Luisier, Elsig.

GRANGES : Kohler ; von Burg, Fankhauser, Walter, Hirt ; Feuz II, Braun, Obrecht II ; Fuhlemann, Blum, Kraechenbuhl.

Buts: Valentini (12e); Luisier (55e, 75e), Elsig (58e), Blum (86e).

Notes : à la 53e minute, Schaller prend la place de Walter ; à la 67e minute, Fankhauser se fait avertir pour réclamations. Les deux équipes en profitent pour opérer des changements : Sbur prend la place de Fuhlemann (Granges et Zingaro remplacera Valentini. A la 75e minute, Delaloye remplace Sixt.

L'ELIMINATION DE LA COUPE OUBLIEE

En disposant avec plus de facilité que prévu d'un Granges amorphe et sans réaction, Sion s'est prouvé à lui-même que les séquelles de son élimination en coupe suisse sont bien oubliées.

Abordant ce match avec résolution, ne laissant rien au hasard — et cela malgré un terrain dur et gelé — Sion fut rapidement mis en confiance par le manque d'engagement de la plupart des joueurs locaux.

Les actions des Valaisans, claires et rapides, et la très habile occupation du terrain permit aux Sédunois de prendre rapidement en défaut leurs adversaires. Il fallut pourtant une grossière erreur de Hirt, pour que Valentini, avec sang-froid, puisse ouvrir le score en « lobant » le gardien.

REACTIONS DES SOLEUROIS

Granges eut pourtant quelques réactions dangereuses, dont l'une, à la 19e minute, se solda par un débordement de Fuhlemann, mais Donzé était à la parade. Par la suite, tout en gardant l'initiative des opérations, Sion fut assez souvent bien contré. Il s'en fallut même de peu que Grangges, sur corner à la 33e minute, parviennent à égaliser et, la minute suivante ,une charge de Walker sur Braun, pourtant nettement visible, ne fut pas sanctionnée.

DEUXIEME MI-TEMPS A SION

La seconde période, par contre, fut toute à l'avantage des visiteurs. Par des actions claires et ayant presque toujours Hermann comme point de départ, Sion se mit même à ridiculiser son adversaire. Sans influx nerveux, la défense locale commet erreur sur erreur, ce dont les opportunistes avants adverses profitèrent au maximum. Car il convient de le dire, si Sion se créa quelques belles occasions de buts, ses quatre réussites résultent toutes de graves fautes des arrières locaux.

Voici le gardien Kohler, Valentini et Hirt.

PETER ROESCH NOUS DIT

Si avant le match, l'entraîneur Roesch émettait quelques craintes justifiées, car il s'attendait à une rencontre beaucoup plus dure ; il craignait quelque peu les suites de l'élimination de son équipe de la coupe suisse, ses craintes furent vite dissipées. Après le match, il était tout sourire et il nous confiait : « Avant ce match, j'avais un peu peur, je savais que Granges allait tout mettre en œuvre pour nous battre. Aussi, je suis satisfait de mes hommes. Sans forfanterie, je puis dire que l'on a démontré une plus grande aisance dans la construction et surtout un très bon jeu d'équipe.. Chacun s'est engagé au maximum, cela jusqu'au moment où la victoire fut assurée. Par contre, Granges m'a énormément déçu. Pendant une vingtaine de minutes ,l'équipe soleuroise nous a tenu tête, mais ce fut tout. Il lui manque ce qui fait notre force : la spontanéité dans les passes, la mobilité d'exécution et surtout un jeu collectif ».

La Coupe du monde en Argentine

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture du congrès extraordinaire de la Confédération sud-américaine de football qui se tient à Lima, sir Stanley Rous, président de la FIFA, a prononcé une allocution dans laquelle il devait notamment déclarer : « J'affirme que la coupe du monde en 1978 aura lieu en Argentine ».

Sir Stanley Rous confirma également que la coupe du monde en 1974 se déroulera en Allemagne occidentale.

C'est à Tokio, en octobre 1964, pendant les jeux Olympiques, que les différents pays organisateurs des championnats du monde avaient été désignés officiellement au cours du congrès de la FIFA.

Enfin, le principe de la création d'une Confédération regroupant les différentes fédérations de football de toute l'Amérique latin, présenté par le Dr Guillermo Canedo (Mexique), a été approuvé par sir Stanley Rous, président dela FIFA.

Le Comité central de l'ASF fait marche arrière

Les joueurs incriminés seront entendus

Réuni à Berne, le comité central de l'ASF a pris une mesure d'apaisement dans « l'affaire de Besançon ». Il a décidé, en effet, de surseoir à l'exécution des peines. Il ouvre la porte à la solution que réclament les clubs de la ligue nationale, lesquels demandent que les cas soient jugés à nouveau par une deuxième instance. Le comité central reconnait que les statuts de l'Association donnent lieu, dans ce domaine, à différentes interprétations.

Les pièces du dossier, les conclusions apportées par le département technique, organe concerné dans cette affaire, et la direction de l'ASF seront complétées par le point de vue protocole des joueurs incriminés. Enfin, le comité central prendra à nouveau position dans cette affaire au moment qu'il jugera opportun.

LUNDI SPORT

1re ligue: RAROGNE, en battant NYON, rend service à MONTHEY qui est pourtant rejoint par CHÊNOIS et MEYRIN

Alors que d'aucuns pensaient que le match à Berne contre Minerva ne constituant qu'une simple formalité pour Monthey, les Valaisans ont appris à leurs dépens que sousestimer l'adversaire était néfaste. Les Montheysans ont, certes, sauvé un point, mais ils se trouvent rejoints au classement par Chênois, qui a difficilement battu Neuchâtel, et par Meyrin, qui lui, est venu facilement à bout de Malley. Yverdon remporte une victoire précieuse contre Campagnes, ce qui lui permet de remonter de l'avant-dernière à la huitième place du classement. Rarogne réussit un magnifique exploit sur son terrain en battant l'un des favoris du groupe, Nyon. Cela rend naturellement service à Monthey qui aurait été dépassé par ce rival. Par contre Rarogne dépasse les Nyonnais au classement.

Chênois - Neuchâtel	1-0
Le Locle - Berne	renvoyé
Meyrin - Malley	4-0
Minerva - Monthey	0-0
Rarogne - Nyon	2-1
Yverdon - Campagnes	1-0

	J	G	N	P	p.-c.	Pts
1. Vevey	12	9	1	2	31—9	19
2. Monthey	13	7	3	3	29—14	17
3. Meyrin	13	7	3	3	27—17	17
4. Chênois	13	7	3	3	19—10	17
5. Rarogne	13	6	4	3	23—25	16
6. Nyon	13	7	1	5	32—18	15
7. Minerva	13	5	3	5	12—20	13
8. Yverdon	13	4	2	7	17—19	10
9. Malley	13	4	2	7	18—36	10
10. Le Locle	12	4	1	7	16—23	9
11. Campagnes	13	3	3	7	10—18	9
12. Berne	12	3	2	7	19—21	8
13. Neuchâtel	13	3	0	10	11—34	6

● Groupe central: Breiten - Concordia, 1-1 ; Breitenbach - Soleure, 2-1 ; Berthoud - Porrentruy, 0-2 ; Emmenbrücke - Durrenast, 1-2 ; Nordstern - Moutier, 0-2 ; Zofingue - Sursee, 1-3. — Classement: 1. Delémont, 14-23 ; 2. Porrentruy, 14-19 ; 3. Durrenast, 13-16 ; 4. Berthoud et Moutier, 13-14 ; 6. Breite et Breteinbach, 15-13 ; 8. Emmenbrucke et Sursee, 14-12 ; 10. Soleure, 12-11 ; 11. Concordia, 13-10 ; 12. Nordstern, 14-9 ; 13. Zofingue, 12-6.

● Groupe oriental: Baden - Uster, 2-1 ; Amriswil - Buochs, 2-3 ; Kusnacht - Zoug, 0-3 ; Locarno - Frauenfel, 2-1 ; Rorschach - Red Star, renvoyé ; Vaduz - Juventus, 2-0. — Classement: 1. Baden, 12-19 ; 2. Locarno, 13-19 ; 3. Buochs, 12-16 ; 4. Amriswil, 13-15 ; 5. Zoug et Frauenfeld, 13-13 ; 7. Uster et Rorschach, 12-12 ; 9. Vaduz, 13-12 ; 10. Kusnach, 13-10 ; 11. Police Zurich, 12-9 ; 12. Juventus, 12-8 ; 13. Red Star, 12-4.

DIMANCHE PROCHAIN

Berne—Rarogne ; Campagnes—Vevey ; Malley—Le Locle ; **Monthey—Yverdon** ; Neuchâtel—Minerva ; Nyon—Chênois.

TROISIEME LIGUE
Leytron—Martigny 2 7—1

JUNIORS INTERREGIONAUX A I
Moutier—Fribourg 1—6

COUPE VALAISANNE
QUARTS DE FINALE
Savièse—Orsières 0—2
Grône—Fully 1—2
Chalais—St-Maurice 3—0
Sierre—Vouvry 1—0

COUPE DES JUNIORS A DE L'AVFA
4e TOUR PRINCIPAL
Viège—Rarogne 0—6
Sion 3—Monthey 2 0—1

COUPE DES JUNIORS B DE L'AVFA
3e TOUR PRINCIPAL
QUARTS DE FINALE
Bramois—Steg 1—0
Agarn—Leytron 3—4
St-Maurice—Martigny renv.
Vernayaz—Monthey renv.

COUPE DES VETERANS DE LA ZUS DE L'ASS
Rarogne—Berthoud 1—0

Championnat des réserves

Groupe A. — Bâle - Bienne, 3-1 ; La Chaux-de-Fonds - Bellinzone, renvoyé ; Lugano - Lausanne, 3-1 ; Servette - Fribourg, 3-1 ; Winterthour - Grasshoppers, 0-9 ; Young Boys - St-Gall, 2-1 ; Zurich - Wettingen, 0-2. Match en retard: Saint-Gall - La Chaux-de-Fonds, 1-1.

Groupe B. — Aarau - Thoune, 1-4 ; Bruhl - Langenthal, renvoyé ; Chiasso - Urania, 3-2 ; Etoile Carouge - Mendrisiostar, 1-1 ; Granges - Sion, 0-3 ; Martigny - Xamax, 0-4 ; Young Fellows - Lucerne, 2-3.

COUPE DU MONDE
L'Australie victorieuse de la Rhodésie

Après avoir gagné un premier tournoi qualificatif à Séoul contre le Japon et la Corée du Nord, l'Australie a franchi un nouveau pas vers le tour final des championnats du monde. Au Mozambique, elle a, en effet, remporté par 3-1 son troisième match contre la Rhodésie, les deux premiers étant restés nuls (1-1 et 0-0). Poursuivant son extraordinaire périple, l'Australie se rendra maintenant en Israël. Le vainqueur de cette dernière confrontation du groupe 15 sera qualifié pour Mexico.

Rarogne a pris le meilleur sur Nyon

Rarogne-Nyon 2-1

Terrain de Rhoneglut recouvert d'une légère couche de neige. Spectateurs 300.

ARBITRE: M. Fazzini de Osogna.

NYON: Bron ; Basset II, Chapuis, Schnapp, Eichenberger (Kunz ; Bühler, Degaudenzi ; Lapaire, Merlin, Georgy, Imbach (Chardonnens).

RAROGNE: Burgener ; Aeberhardt, Kl. Salzgeber, M. Bregy, Karl Bregy ; Varonier (P. Troger), A. Salzgeber ; Berchtold, Domig, Wampfler, Kalbermatten.

BUTS: P. Troger 56e, Wampfler 59e, Georgy 87e (pénalty).

NOTES: Les changements suivants ont été opérés au sein des deux équipes: en deuxième mi-temps P. Troger pour Varonier, Chardonnens pour Imbach et à la 4e minute Kunz pour Eichenberger. Coups de coin: 7-10, mi-temps 3-9.

Pour son dernier match de la saison sur son terrain, le FC Rarogne se devait un peu de laver l'affront dont il avait fait l'objet le 24 août en terre vaudoise. Et bien, le onze de P. Troger y est parvenu en prenant le meilleur sur une équipe vaudoise qui fut assez souvent dominée tant au point de vue territorial au milieu du terrain qu'en attaque. Malgré les nombreux coups de coin que la défense locale dut concéder en première mi-temps, le gardien Burgener ne fut qu'une seule fois vraiment inquiété. Alors que le portier de Rarogne était battu, le jeune arrière Karl Bregy arrêta de la tête un violent tir d'Imbach qui arrivait au bon endroit. Toujours avec le vent bien en poupe, Rarogne continua de dominer le débat et de diriger le jeu pour finir par obtenir la juste récompense de son courage. Malgré un effort remarquable de Bron, le tir de Peter Troger fit mouche et amena pas mal de désarroi au sein de la défense des visiteurs qui fut littéalement dépassée par les événements dans les minutes qui suivirent. Sans les prouesses du gardien Bron, il est certain que, dans les phases de jeu qui suivirent, le score aurait pu prendre des proportions inquiétantes pour les visiteurs. Finalement, après avoir laissé passer l'orage, les Nyonnais refirent quelque peu surface mais ne trouvèrent jamais la bonne formule pour venir à bout d'une défense locale qui se signala par son excellent jeu de position. Même le coup-franc indirect sanctionné contre le gardien Burgener, qui avait gardé la balle plus longtemps que les trois secondes réglementaires, ne permit pas à Georgy de venir à bout du mur des dix hommes de Rarogne.

Pour ce qui est du résultat final, il est juste et correspond au déroulement d'une partie pendant laquelle qui fut littéralement dépassée par les au meilleur de leur forme et ont su s'adapter aux conditions atmosphériques. Rarogne réussit à prendre le meilleur sur son adversaire juste au moment où sa défense donna quelques signes de défaillance, malgré les exploits du capitaine Bron. Nyon, pour sa part, n'a pas démérité, mais ses avants ont par trop manqué de suite dans les idées et n'ont eu que quelques rares occasions d'inquiéter le gardien Burgener, alors que son vis-à-vis fut beaucoup plus sollicité.

Geglückte Revanche

Mit einer Glanzleistung warteten die Oberwalliser auf dem verschneiten Rhôneglut auf. Eine sicher in jeder Hinsicht geglückte Revanche. Beide Mannschaften liessen sich durch den Schnee nicht etwa beeindrucken. Zudem konnten Beide mit der Standartformation antreten. Die Einheimischen starteten mit seinem sehr schnellen Spiel und wollten gleich zu Beginn beweisen, dass der Boden im Oberwallis sehr heiss ist. Die von Spielentrainer Georgy dirigierte Mannschaft aus Nyon versuchte mit allen Mitteln, sich dem Ritmus der Einheimischen anzupassen. Doch die grosse Schnelligkeit und das sehr präzise Zusammenspiel der Rarner erlaubte dies nicht ganz. Sogar sehr erstaunlich war dieses genaue Zuspiel. Nur selten bemerkte man einen Fehlpass der Oberwalliser. Die grösste Chance vergab Nyon in der 25. Minute, als Torhüter Burgener das Gehäuse verlassen hatte und den Ball nur abwehren konnte. Imbach stand plötzlich vor dem leeren Kasten und in letzter Sekunde konnte K. Bregy diesen Bombenschuss auf der Torlinie abwehren. Zehn Minuten später stand aber Kalbermatten ebenfalls allein vor Torhüter Bron und vermochte diesen nicht zu schlagen. Somit ein chancenmässig ausgegliechener Halbzeitstand. Mit demselben Elan starteten beide Teams die zweite Halbzeit. Die Einheimischen hatten nun doch deutlich die Oberhand ergriffen. Mehrere torreife Situationen ergaben keine Einschüsse.

Nach zehn Minuten war es Peter Troger, der für Varonier in der zweiten Spielhälfte eintrat, der die Einheimischen mit einem gut gezielten Effetschuss in Führung brachte. Nur drei Minuten später konnte Wampfler, auf eine gute Leistung von Berchtold, bereits auf 2:0 erhöhen. Spielertrainer Georgy und Merlin kamen gar nicht auf ihre Bestleistungen.

Die Platzherren haben sich vielleicht auch etwas besser an die Platzverhältnissen anpassen können. Drei Minuten vor Schluss kamen die Gäste durch ein Händspenalty, geschossen von Georgy zum Ehrentreffer. Der Sieg der Platzherren stand während des ganzen Spiels nicht auf der Waage. Die Leistung der Einheimischen zum Abschluss vor dem eigenen Anhang hat auf der ganzen Linie befriedigt und das Spiel darf sicher als das beste der laufenden Saison bezeichnet werden.

FOOTBALL A L'ETRANGER

● ITALIE. — Championnat de première division (10e journée). — Bari - Palermo, 1-0 ; Bologna - Lanerossi Vicenze, 1-1 ; Internazionale - Lazio Roma, 3-0 ; Juventus - Fiorentina, 2-0 ; Napoli - Brescia, 0-0 ; AS Roma - Torino 0-0 ; Sampdoria - AC Milan, 1-1 ; Verona - Cagliari, 1-1. — Classement: 1. Cagliari, 16 pts ; 2. Internazionale, 13 ; 3. Fiorentina, 12 ; 4. AC Milan, Lanerossi, AS Roma et Bari, 11.

● ITALIE. — Championnat de deuxième division (11e journée). — Arezzo - Taranta, 1-0 ; Catania - Monza, 0-0 ; Cesena - Atalanta Bergamo, 0-0 ; Foggia - Perugia, 2-0 ; Livorno - Reggiana, 1-0 ; Piacenza - Genova, 1-1 ; Pisa - Mantova, 0-0 ; Reggina - Modena, 1-0 ; Catanzaro - Ternana, 1-0 ; Varese - Côme, 1-1. — Classement: 1. Foggia, 18 pts ; 2. Varese, 17 ; 3. Catania, 15 ; 4. Reggina, 14 ; 5. Mantova, 13.

● AUTRICHE. — Championnat de ligue nationale (14e journée). — Rapid Vienne - Admira Vienne, 1-1 ; Eisenstadt - Austria Salzbourg, 1-2 ; Voest Linz - Sturm Graz, 0-2 ; Wavker Innsbruck - Austria Vienne, 1-2 ; Vienna - Wattens, 0-1 ; AK Graz - ASK Linz, 0-0 ; Austria Klagenfurt - Dornbirn, 4-1 ; Wiener Sportclub - Wacker Vienne, 0-1. — Classement: 1. Austria Vienne, 22 pts ; 2. Wacker Innsbruck, 19 ; 3. Wiemer Sportclub, 18.

● ANGLETERRE. — Championnat de première division (22e journée). — Burnley - Manchester United, 1-1 ; Derby County - Nottingham Forest, 0-2 ; Liverpool - Arsenal, 0-1 ; Manchester City - Leeds United, 1-2 ; Southampton - Crystal Palace, 1-1 ; Wolverhampton Wanderers - Sunderland, 1-0 ; Ipswich Town - West Ham United, Chelsea - Stoke City, Newcastle United - West Bromwich Albion, Sheffield Wednesday - Coventry City et Tottenham Hotspur - Everton ont été renvoyés. — Classement: 1. Everton, 21-35 ; 2. Leeds United, 22-32 ; 3. Liverpool, 22-28 ; 4. Wolverhampton Wanderers, 22-27 ; 5. Manchester City, 21-26 ; 6. Chelsea, 21-26.

● ALLEMAGNE. — Championnat de Bundesliga (14e journée). — Allemannia Aix - Borussia Dortmund, 3-1 ; MSV Duisbourg - Werder Brême, 1-1 ; Munich 1860 - Eintracht Brunswick, 1-0 ; Hertha Berlin - FC Kaiserslautern, 3-0 ; VfB Stuttgart - Eintracht Francfort, 4-0 ; Rotweiss Essen - Rotweiss Oberhausen, 1-0 ; FC Cologne - Borussio Moenchengladbach, 0-1 ; Hanovre 96 - Bayern Munich, SV Hambourg - Schalke 04, renvoyés. — Classement: 1. Borussia Moenchengaldbach, 14-21 ; 2. FC Cologne, 14-19.

● Cardiff, match international amateur: Pays de Galles - Angleterre: 0 à 1.

● FRANCE. — Première division (16e journée). — Saint-Etienne - Valenciennes, 1-0 ; Rennes - Bordeaux, 0-0 ; Angoulême - Sochaux, 4-0 ; Marseille - Bastia, 3-3 ; Red Star - Sedan, 0-2 ; Ajaccio - Rouen, 1-0 ; Metz - Lyon, 4-0 ; Strasbourg - Angers, 4-1 ; Nantes - Nîmes, 1-0. — Classement: 1. Saint-Etienne, 15-27 ; 2. Bordeaux, 16-20 ; 3. Marseille, 15-19 ; 4. Strasbourg, 16-19 ; 5. Sedan, 16-18.

● FRANCE. — Championnat de deuxième division (14e journée). — Besançon - Dunkerque, 1-2 ; Avignon - Toulon, 3-0 ; Grenoble - Lorient, 3-0 ; Cannes - Limoges, 0-2 ; Monaco - Paris-Neuilly, 0-0 ; Nancy - Nice, 3-1 ; Boulogne - Gazelec Ajaccio, renvoyé. — Classement: 1. Nancy, 23 pts ; 2. Nice, 20 ; 3. Avignon, 19 ; 4. Grenoble, 19 ; 5. Reims, 19.

● BELGIQUE, première division (12e journée): Anderlecht - Ostende 3-0 ; Racing White - Beerschot 1-0 ; Standard de Liège - Union st-gilloise 2-0 ; FC Brugeois - Waregem 4-0 ; Charleroi - St-Trond 4-3 ; Beveren Waas - La Gantoise 1-2 ; Lierse SK - Schaarbeek, renvoyé ; Beringen - FC Liégeois, renvoyé. — Classement: 1. Standard de Liège 12-20 ; 2. La Gantoise 12-17 ; FC Brugeois 12-16 ; 4. Beerschot 12-15 ; 5. Beveren Waas 12-14.

● ESPAGNE, première division, 12e journée: Saragosse - Las Palmas 1-2 ; Elche - Majorque 1-1 ; La Corogne - Valence 2-1 ; Atletico Bilbao - Séville 0-1 ; Real Sociedad - Sabadell 2-1 ; Barcelone - Grenade 1-0 ; Real Madrid - Celta Vigo 3-1. — Classement: 1. Atletico Bilbao 12-18 ; 2. Atletico Madrid 11-17 ; 3. Real Madrid 12-16 ; 4. Grenade et Séville 12-15.

«de pastis 45° du connaisseur»
«Go Ring That Golden Bell», etc.

VAINE DOMINATION
MINERVA - MONTHEY 0-0

Terrain du Spitalracker. Temps très froid. 3000 spectateurs. Arbitre: M. Schaerer (La Chaux-de-Fonds).

MONTHEY.. — Picot ; Nickel, Vernaz, Armbruster, Bosco ; Lennarsson, Vannaz, Frochaux, Mabillard, Dirac, Messerli .

MINERVA BERNE. — Tschopp ; Boehlen, Stucki, Balmer, Luthi ; Jost, Broenmann, Weber ; Lehmann, Ruch, Rindlisbacher.

Notes: terrain gelé et bosselé. Deux changements: Anker prend la place de Vannaz à la 75e minute et Schmidt remplace Ruch à la 45e minute. A la 43e minute, Lehmann tire sur le poteau.

Malgré une domination constante et un supériorité technique évidente, Monthey n'a pas réussi à prendre sa revanche contre ce Minerva qui lui avait infligé une défaite humiliante au début du championnat. Pourtant, les Valaisans avaient tous les atouts en mains pour gagner. Sur un terrain gelé et recouvert d'une légère couche de neige, la meilleure technique, mais surtout le métier des individualités qui composent cette formation auraient dû faire la décision.

Et pourtant, tel ne fut pas le cas.

Le jeu rudimentaire des Bernois, regroupés assez habilement en défense, il est vrai, ne facilita pas la tâche des Montheysans. Mais quand on a de tels arguments à faire valoir, il n'est pas permis d'abandonner un point à un aussi modeste adversaire. En outre, les Montheysans ne peuvent même pas invoquer la malchance puisque Picot fut encore sauvé par le poteau à la 43e minute, consécutif à un tir de Lehmann.

Les seules chances des Valaisans, qui dominèrent pourtant outrageusement, se situent en première mi-temps A la 30e minute, Mabillard manquait la cible de peu alors que le retourné acrobatique de Frochaux, à la 44e minute, permit au gardien local d'effectuer une parade de grande classe.

C'est vraiment trop peu pour espérer pouvoir concrétiser les aspirations, pourtant légitimes, à une ascension.

Cyclisme - Cyclisme - Cyclisme

Les Six Jours de Zurich

La soirée de dimanche, qui ne comportait aucune épreuve spéciale, s'est déroulée devant 2.000 spectateurs seulement.

Voici les positions après la dernière série de sprints de la journée:

1. Post - L. Pfenninger, 176 p. ; 2. Bugdahl - Kemper 58 ; à 1 tour: 3. Sercu - van Lancker, 74 ; à 3 tours: 4. Eugen - Renz, 32 ; à 8 tours: 5. Roggendorf - Deloof, 100.

Au cours de la sixième étape des Six Jours amateurs, Baert - Schneider ont défendu victorieusement leur position de leader. Pour la première fois deux des frères Pettersson se mirent en évidence.

Classement général des Six Jours amateurs: 1. Baert - Schneider ; à 2 tours: 2. Pfister - Savary (S) ; à 3 tours: 3. Kalt - Heer ; 4. Erik et Sture Pettersson.

CYCLOCROSS
Roger de Vlaeminck vainqueur à Gansingen

Comme prévu, les Suisses ont dû s'incliner devant le Belge Roger de Vlaeminck, vice-champion du monde, au cyclocross international de Gansingen. De Vlaeminck a toutefois été sérieusement inquiété par les deux meilleurs cyclocrossmen du moment, Hermann Gretener et Peter Frischknecht, qui n'ont terminé qu'à quatre secondes.

Voici le classement: 1. Roger de Vlaeminck (Be), 8 tours = 24 km., en 55'16" - 2. Hermann Gretener (S) à 4" - 3. Peter Frischknecht (S) même temps - 4. Jakob Kuster (S) à 31" - 5. Max Gretener (S) à 43".

Bon comportement des amateurs suisses

Les amateurs suisses se sont fort bien comportés au cyclocross international de Stuttgart où quatre d'entre eux ont terminé parmi les dix premiers. La victoire leur a cependant échappé au profit de l'Allemand Walfgang Renner. Fritz Schaerer avait occupé le commandement pendant les six premiers tours mais une chute lui fit perdre un terrain qu'il ne parvint pas à reprendre par la suite car il avait cassé l'un de ses freins. Voici le classement: 1. Wolfgang Renner (All), 14 tours = 19 km., en 59'00" - 2. Fritz Schaerer (S) à 47" - 3. Norbert Dedeker (Be) à 1'20" - 4. Fredi Stucki (S) à 2'19".

LUNDI SPORT

Handball - Handball

La Suisse qualifiée

L'équipe nationale suisse, qui avait peiné quinze jours plus tôt contre le Luxembourg, à Moehlin (11-10), a remporté une nette victoire lors du match retour, qui s'est déroulé à Differdange, en présence de 1200 spectateurs, sur le résultat de 22-9.

Viège-Servette 20-13

MI-TEMPS : 9-7

Arbitre : M. Kilchelmann, de Liebefeld, Berne.

VIEGE : Zanhno (Gut) ; Heinzmann (2) ; Sarbach, Fux (1) ; Henzen (2) ; Perrig, Chanton (2) ; Hedinger (1) ; Imboden (1) ; Wenger (10) ; Schnydrig (1).

Cette troisième rencontre de championnat a été disputée à un rythme soutenu et nous a permis d'assister à une fameuse empoignade. Après avoir marqué trois buts d'affilée à la 5e minute, la formation locale prit la direction du jeu bien en mains et ne fut pratiquement plus menacée par la suite.

Si les visiteurs refirent quelque peu surface vers la fin de la première mi-temps, alors que le score avait passé à 7 à 7, en revanche, ils eurent un passage à vide à un quart d'heure de la fin de la rencontre. Ayant réussi à inscrire le seizième but à ce moment-là, les joueurs locaux se contentèrent de contrôler les opérations tout en se laissant vivre sur leur avance.

Première ligue

Martigny - Château-d'Œx	**6-2**
Forward-Morges - Charrat	**9-2**
Lausanne II - Zermatt	**6-8**
Villars-Champéry II - Montana-Crans	**4-5**

Le championnat suisse de hockey sur glace: 2e tour

La Chaux-de-Fonds et Sierre se détachent Sion réussit un magnifique exploit à Thoune

Ligue nationale A

Genève-Servette - Zurich	3-3
Viège - Berne	2-3
Langnau - Sierre	2-3
La Chaux-de-Fonds - Kloten	8-5

Un pas en avant a été accompli cette semaine en ce sens que La Chaux-de-Fonds et Sierre prennent maintenant une certaine avance sur leurs rivaux, ce qui leur permet d'obtenir une qualification certaine pour le tour final. La Chaux-de-Fonds est venu à bout de Kloten à l'issue d'un match d'une qualité exceptionnelle et ce n'est qu'en fin de rencontre que les hommes de Pelletier ont pu faire la différence.

Battu chez lui par Langnau, Sierre s'est vengé en s'imposant sur la patinoire de l'Emmenthal. La victoire fut difficile à acquérir mais elle fut le fruit d'une belle débauche d'énergie et récompensa certainement l'équipe la meilleure. Ces deux points permettent à nos représentants de partager la première place avec La Chaux-de-Fonds et l'on attend avec une certaine impatience la confrontation entre Valaisans et Neuchâtelois du 23 décembre.

Vendredi soir, Genève-Servette, décidément décevant, a partagé l'enjeu contre le dernier, Zurich, ce qui fait un total de 8-8 entre ces deux formations, la rencontre de la semaine précédente, s'étant terminée par 5-5.

Sur sa patinoire, Viège n'a pas pu rééditer l'exploit de la semaine précédente et c'est regrettable car les Valaisans se seraient retrouvés aujourd'hui à la cinquième place du classement. Les Bernois se sont donc vengés, remportant la victoire par un score identique à celui de la défaite du samedi précédent.

Le classement de la ligue nationale A se présente de la manière suivante :

1. Chx-de-Fonds	**8**	**5**	**1**	**2**	**42-21**	**11**
2. Sierre	**8**	**4**	**3**	**1**	**33-25**	**11**
3. Genève-Serv.	**8**	**3**	**3**	**2**	**36-32**	**9**
4. Berne	**8**	**4**	**1**	**3**	**35-34**	**9**
5. Kloten	**8**	**2**	**4**	**2**	**39-41**	**8**
6. Langnau	**8**	**3**	**0**	**5**	**38-37**	**6**
7. Viège	**8**	**2**	**1**	**5**	**24-39**	**5**
8. Zurich	**8**	**1**	**3**	**4**	**30-48**	**5**

Ligue nationale B

GROUPE ROMAND

Lucerne - Lausanne	**2-1**
Thoune - Sion	**2-3**
Fribourg - Young-Sprinters	**3-1**
Villars-Champéry - Bienne	**5-7**

La situation de Lausanne catastrophique

Bienne et Fribourg poursuivent leur coude à coude, c'est le moins qu'on puisse dire. Les Fribourgeois ont remporté une très belle victoire devant Young-Sprinters, pour qui la patinoire des Augustins est taboue. De son côté, hier après-midi, Bienne est venu battre Villars-Champéry en son fief, ce qui signifie que l'équipe de la station vaudoise n'a pas encore remporté une victoire chez elle. Bienne paraît fort bien armé cette saison pour aborder le tour final avec confiance.

Mais c'est de Thoune que nous vient la surprise la plus agréable. En effet, Sion a remporté une victoire précieuse devant la formation de l'Oberland, ce qui lui permet de se maintenir à la distance d'un point des deux leaders et de remonter d'un rang au classement. Comme Fribourg sera l'hôte des Sédunois mercredi prochain, on s'attend à une belle lutte pour la seconde place.

Pour Lausanne la situation devient catastrophique car il rentre de Lucerne avec une nouvelle défaite. Les Lausannois sont pour l'instant avant-derniers, mais s'ils ne parviennent pas à redresser la situation en se qualifiant pour le tour de promotion, ils aborderont le tour de relégation avec quatre points de retard sur Lucerne, ce qui constitue un lourd handicap, puisque les points obtenus dans la première phase compteront.

Pour l'instant, le classement du groupe romand est le suivant :

1. Bienne	8	5	1	2	38-26	11
2. Fribourg	8	5	1	2	33-27	11
3. Sion	8	5	0	3	28-28	10
4. Young-Spr.	8	4	0	4	29-24	8
5. Villars-Champ.	8	3	1	4	34-35	7
6. Thoune	8	3	1	4	29-31	7
7. Lausanne	8	2	1	5	25-31	5
8. Lucerne	8	2	1	5	22-36	5

GROUPE ORIENTAL

Première victoire de Saint-Moritz

Saint-Moritz - Kusnacht	**5-1**
Davos - Coire	**5-2**
Winterthour - Lugano	**2-6**
Ambri-Piotta - Grasshoppers	**5-4**
Lugano - Ambri-Piotta	**2-4**

Saint-Moritz, qui connut jusque là un championnat pénible, remporte sa première victoire et cela au détriment de Kusnacht, pourtant l'une des bonnes équipes du groupe. Ce résultat constitue la seule surprise enregistrée dans le groupe encore que l'on soit étonné de la très belle résistance de Grasshoppers face à Ambri-Piotta. Davos, pour sa part, a facilement battu Coire, alors que Lugano, en déplacement à Winterthour, met une belle victoire à son actif. Dans la semaine, Ambri-Piotta avait pris le meilleur sur Lugano, ce qui lui permet d'occuper la première place du classement, qui se présente de la manière suivante :

1. Ambri-Piotta	8	7	1	0	42-20	15
2. Davos	8	6	2	0	42-19	14
3. Lugano	7	5	1	1	22-14	11
4. Coire	8	4	0	4	36-32	8
5. Kusnacht	7	2	1	4	19-28	5
6. Winterthour	8	2	1	5	26-48	5
7. Grasshoppers	8	1	0	7	24-34	2
8. St-Moritz	8	1	0	7	21-37	2

SIERRE BRILLANT ET SURPRENANT A LANGNAU

Langnau-Sierre 2-3 (1-2; 0-0; 1-1)

Patinoire de Langnau, glace bonne, 2700 spectateurs.

Arbitres : MM. Vuillemin, de Neuchâtel et Spring, de Kreuzlingen, qui ont nettement favorisé les locaux, lors de l'expulsion injustifiée de Charly Henzen.

Pénalités : 6 fois 2 minutes contre Sierre et 5 fois 2 minutes contre Langnau.

SIERRE : Rollier ; Henzen, J.-Cl. Locher ; G. Mathieu, Croci-Torti ; N. Mathieu, R. Mathieu, Taillens ; Debons, Imhof, Emery ; Théler, Zufferey, K. Locher.

LANGNAU : Horak ; P. Lehmann, H. Wutrich ; Meier, Tanner ; F. Lehmann, H. Wutrich, U. Wutrich ; Schenk, B. Wittwer, Lengweiler ; U. Lehmann, A. Lehmann, H. Lehmann ; Baertschi.

BUTS : 8e Debons ; 12e Théler ; 17e Meyer ; 44e Tanner ; 45e Emery.

LES SIERROIS ONT PRIS UNE REELLE REVANCHE

La défaite des hommes de Rolf Meyer contre ces mêmes joueurs de Langnau samedi passé en Valais, avait laissé une impression amère aux nombreux supporters du club de la cité du soleil. Les joueurs en furent tous conscients puisque le HC Sierre a triomphé dans l'Emmental et d'une manière tout à fait régulière et méritée. Cette victoire, nos vaillants représentants l'ont forgée dès le début de la rencontre. Dès l'engagement initial chaque joueur sierrois a imposé un rythme infernal à la rencontre. Surpris par cette débauche d'énergie peu commune, les locaux n'ont pas pu démontrer la forme maximale affichée le samedi précédent. Même si Tanner est parvenu à rétablir l'égalité au début du 3e tiers-temps, Sierre n'a jamais paru en difficulté et c'est en définitive son calme et sa sérénité qui ont permis cette préceiuse victoire.

UNE DEFENSE ENFIN RETROUVEE

Un fait pouvait paraître inquiétant depuis le début de la saison : une défense qui avait de la peine à trouver la bonne carburation. Cette hantise a complètement disparu lors de ce déplacement et c'est assez réjouissant pour la suite du championnat. Dans cette défense où le jeune Croci-Torti a remplacé Oggier au service militare, nous citerons tout d'abord le net retour en forme de Charly Henzen. Ce dernier a paru beaucoup plus sûr dans toutes ses interventions et a particulièrement soigné son jeu de passe. Ses camarades Jean-Claude Locher et Gilbert Mathieu ne sont pas restés en arrière quant à eux et ont donc constitué la révélation de cette rencontre. C'est là un atout assez important pour l'entraîneur Rolf Meyer, puisque le HC Sierre aura la lourde tâche de tenir son rôle de poursuivant de La Chaux-de-Fonds. La suite du championnat sera, à n'en point douter, des plus passionnantes.

PROGRES REJOUISSANT DE LA 3e LIGNE D'ATTAQUE

Si jusqu'à maintenant, c'est la ligne des Mathieu qui faisait en quelque sorte la loi en attaque, une agréable surprise a vu le jour à Langnau. En effet, Théler, Zufferey et Kilian Locher ont paru en nette reprise et cet état de chose est réjouissant pour la bonne harmonisation de l'équipe. C'est d'ailleurs Bernard Théler qui marqua le 2e but décisif sur un excellent travail préparatoire de Jacky Zufferey, lui aussi en reprise. Il semble donc que le HC Sierre retrouve petit à petit sa meilleure cohésion car les lignes ont paru samedi soir bien soudées, ce qui a eu pour effet de désorganiser quelque peu une défense de Langnau pourtant réputée comme très coriace. Il va sans dire que nos sportifs de la cité du soleil ne vont pas rester sur leur faim et au courant de cette semaine l'on va préparer très sérieusement le déplacement de samedi prochain à Zurich. Par la suite tout le monde attendra avec impatience le derby de mercredi prochain contre Viège.

Dame chance a permis aux Bernois d'arracher les deux points

Viège - Berne 2-3 (1-2; 0-0; 1-1)

Patinoire de Viège. Excellentes conditions. Spectateurs 3500.

ARBITRES : MM. Aubort de Lausanne et Braun de Saint-Gall.

BERNE : Kiener ; Ruegg, Soravia ; Kaufmann, Brun ; Bercher, Herren ; P. Schmidt, R. Schmidt, Wyss ; Zahnd, Dellsperger, Iseli ; Dolder, Lerch, Hofer.

VIEGE : Bassani; Zurbriggen, O. Truffer ; A. Truffer, A. Zenhäusern ; B. Zenhäusern, K. Pfammatter, H. Truffer ; Tscherry, Ludi, F. Wyssen ; P. Pfammatter, Elsig, J. Truffer ; In-Albon.

BUTS : 1er tiers-temps : Iseli (R. Schmidt) 8e, Zahnd (Kaufmann) 15e, K. Pfammatter (renvoi du gardien 16e ; 3e tiers-temps : Tscherry (renvoi du gardien) 8e, Wyss (cafouillage) 16e.

NOTES : Expulsion de 3 fois 2 minutes pour Berne.

Après son exploit de Berne, la formation locale avait retrouvé les faveurs du public et c'est devant une bonne chambrée de spectateurs que se disputa le match revanche. Toutefois, contrairement à ce qui s'était passé sur les bords de l'Aar, il y a une semaine, la qualité du jeu fut de bien meilleure facture. Maheureusement, cette fois-ci, la chance joua un grand rôle et nous pouvons dire qu'elle a tenu compagnie à l'équipe qui empocha les deux points.

Appliquant la même tactique que la semaine dernière à l'Allmend, l'entraîneur Anton avait donné des consignes très strictes à la ligne des jeunes qui devait harceler et tenter de neutraliser la ligne des frères Schmidt et de Wyss. Une nouvelle fois, cette façon de pratiquer s'avéra bonne, mais la suite des opérations se déroula sous le signe des occasions manquées. Avec le vent bien en poupe, les Viégeois dictèrent d'entrée la cadence en imprimant un rythme très rapide à la rencontre. D'entrée, le spectacle fut de choix et les attaques et contre-attaques se suivirent à un rythme soutenu tout en obligeant les gardiens Bassani et Kiener à se donner à part entière. Sentant l'adversaire à sa portée, la formation locale commit la grave erreur de vouloir forcer la décision dès le début des hostilités. Ce qui devait se produire arriva. S'étant par trop avancés, les arrières viégeois se firent prendre de vitesse et, sur de rapides contre-attaques, les ailiers bernois réussirent à faire capituler par deux fois Bassani. Cette avance substantielle, obtenue après un quart d'heure de jeu par les visiteurs, fut décisive pour la suite des opérations. Malgré les efforts soutenus et les nombreuses occasions de buts qu'ils se créèrent pendant le deuxième tiers-temps, les Viégeois ne réussirent plus à refaire le chemin perdu. Si la formation locale a eu le grand mérite de ramener le score 2 à 2 pendant une expulsion de Zahnd, en revanche, à 10 minutes de la fin de la rencontre, elle ne réussit plus à profiter de l'absence pendant 2 minutes de Roger Schmidt. Finalement, alors qu'un partage des points eut été équitable, les Bernois obtinrent, au terme d'une situation confuse devant les buts de Bassani, un troisième point que les Viégeois contestèrent, et cela avec raison ! Il semble bien qu'un certain Roger Schmidt se trouvait dans une position vraiment douteuse devant le gardien Bassani par suite d'un cafouillage spectaculaire à la hauteur des buts viégeois. Alors que l'un des arbitres partageait le point de vue du capitaine Pfammatter, l'autre maître de jeu ne voulut rien en savoir !

Quant au résultat final, il est certain qu'un partage des points eut mieux correspondu au déroulement d'une partie pendant laquelle la formation locale, en « faisant » le jeu, a nettement dominé son adversaire sans obtenir la juste récompense de ses efforts. Pour finir, disons franchement que c'est un peu la formation la plus chanceuse qui a gagné. Si Bassani a réussi quelques exploits de grande classe, en revanche, les avants locaux ont eu de nombreuses occasions de surprendre Kiener. Toutefois, un peu par précipitation, à tour de rôle, Pfammatter K. et B. Zenhäusern n'ont pas su saisir leur chance au bon moment.

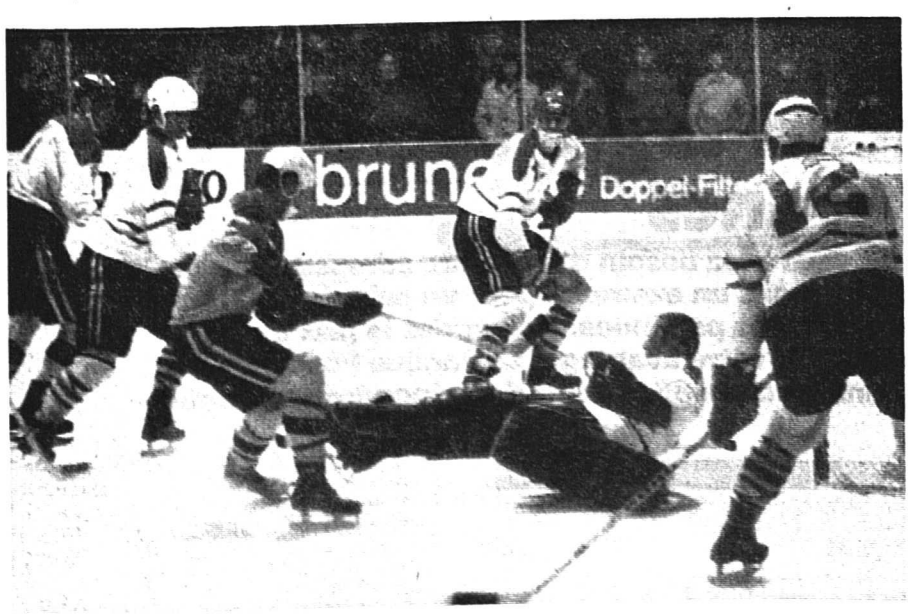

Bel arrêt de Bassani devant Schmid (Berne). Nous reconnaissons, de gauche à droite : H. Truffer, R. Schmid (Berne), Tscherry, Bassani et A. Truffer.

SPANNUNG RISS NIE AB

Nachdem sie vor einer Woche die Berner auf derem Eise bezwungen hatten, galten die Visper diesmal als Favoriten. Sie begannen denn auch sehr gut und drängten ihre Gäste sofort in die Defensive. Dank einem Kiener in Hochform vermochten aber die Mutzen vorerst alle Torgelüste der Walliser zunichte zu machen. Sogar eine kleine Strafe vermochten die Besucher schadlos zu überstehen. Es waren im Gegenteil die Visper, denen aus diesem Ausschluss Schaden endstand. Kaum war nämlich der ausgeschlossene Iseli wieder auf dem Eise, wurde er von R. Schmid lanciert und vermochte Bassani zu bezwingen. Die Walliser spielten weiterhien überlegen und Bern blieb seinem System treu. Die Gäste versuchten immer wieder den am weitesten vorne stehenden Spieler zu « schicken ». So vermochten sie denn auch, völlig entgegen dem Spielverlauf, ihren Vorsprung auf 0 : 2 auszudehnen. Die Abwehr Visps war dabei für einen Moment unaufmerksam gewesen. Keine Minute später schloss aber K. Pfammatter einen schönen Angriff der Oberwalliser erfolgreich ab.

War das erste Drittel etwas zerfahren, so kam im zweiten Abschnitt mehr Linie ins Spiel. Auch erlebte man eine merkliche Temposteigerung. Die erste grosse Chance in diesem Abschnitt hatte Kurt Pfammatter, doch brachte er die Scheibe nicht recht unter Kontrolle. Nun war aber die Reihe an den Mutzen. Nachdem im ersten Drittel die Visper mehr vom Spiel hatten, waren nun die Gäste tonangebend. Wyss entwischte der gegnerischen Abwehr und tauchte ganz allein vor Bassani auf, vermochte aber diesen nicht zu bezwingen. Im Nachschuss, aufs völlig leere Tor, traf R. Schmid nur die Querstange ! Noch einige male tauchen Berner allein vor Bassani auf. Wie sein Gegenüber spielt aber auch der Schlussmann der Walliser eine wahre Prachtsform aus.

Auch im Schlussdrittel riss die Spannung nie ab. Als Ruegg in der 8. Minute auf die Strafbank musste, nutzte Tscherry die numerische Ueberlegenheit zum Ausgleich aus. Mit einem glücklichem Treffer 4 Minuten vor Schluss kamen die Mutzen zur Revanche für die Heimniederlage vor einer Woche.

Ein Unentschieden hätte jedoch den gezeigten Leistungen viel eher entsprochen. Während die Gäste technisch und schlittschuhläuferisch besser waren, vermochten die Visper vor allem durch ihren grossen Einsatz zu gefallen.

GAULOISES

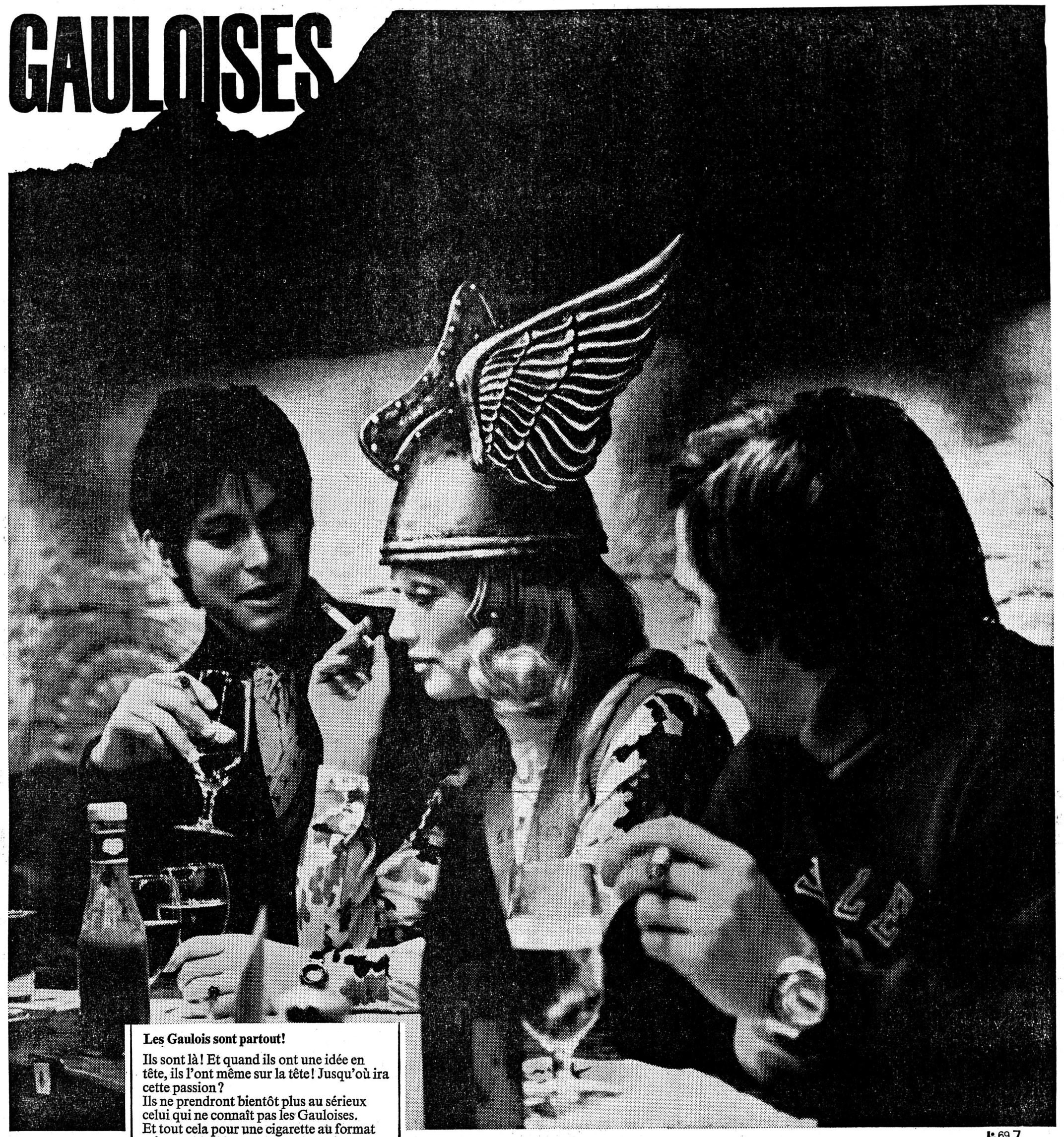

Les Gaulois sont partout!

Ils sont là! Et quand ils ont une idée en tête, ils l'ont même sur la tête! Jusqu'où ira cette passion?
Ils ne prendront bientôt plus au sérieux celui qui ne connaît pas les Gauloises.
Et tout cela pour une cigarette au format raisonnable, bien roulée, qui exprime l'authenticité des meilleurs tabacs de France.
Pour eux: la vraie cigarette! **GAULOISES**

L 69 7

NOUVELLISTE : le support publicitaire indispensable à CHACUN

Cela représente une grande différence pour vous, si vous devez rembourser en deux ans, pour cinq mille francs d'argent au comptant, 5592 francs ou 5913 francs par exemple.

L'argent liquide n'est pas partout au même prix. Si vous avez besoin d'un crédit, adressez-vous à l'institut où il est le meilleur marché. Nous vous donnons un exemple: pour un prêt de 5000 francs, remboursable en deux ans, nous vous calculons 296 francs par année. Demandez le prix avant de contracter un emprunt. C'est d'ailleurs votre droit, et votre avantage. La Banque Populaire Suisse, Centrale Prêt comptant, 3000 Berne 23, ainsi que ses 86 succursales répondront volontiers à vos questions.

Prêt comptant V
Banque Populaire Suisse

Il est bien évident que je ne contracte un emprunt qu'aux conditions les plus favorables. Je vous communique ci-après mon adresse et j'attends volontiers vos prospectus et prix-courant.

LUNDI SPORT

Boxe - Boxe - Boxe - Boxe

Trois Valaisans

obtiennent le diplôme fédéral d'entraîneur

C'est pendant deux jours que les candidats à l'obtention de ce diplôme se retrouvaient à Macolin pour y subir les examens. Nous sommes heureux d'annoncer que trois Valaisans ont réussi cet examen : Jérôme Rouiller (Martigny), André Espinosa et Bernard Loutan (Sion). Relevons que l'entraîneur des boxeurs sédunois, M. Espinosa, se classa premier pour la leçon à un élève, obtenant le maximum de 6.

CE SOIR : ARCARI-TORCIDA

Championnat d'Europe des surlégers, ce soir au Palais des Sports de Bologne, où l'Italien Bruno Arcari mettra son titre en jeu par dérogation spéciale de l'EBU (European Boxing Union) face à l'Espagnol José Luis Torcida.

Ce combat revêt une importance capitale pour Arcari qui doit s'attaquer dans moins de deux mois à la portion du titre mondial reconnu par le WBC (World Boxing Council) détenu par le Philippin Pedro Adigue.

Le champion d'Europe, qui est en valeur absolue l'un des meilleurs boxeurs italiens du moment, n'a donc pas le droit de décevoir et de commettre un faux pas qui lui interdirait de rencontrer Adigue. Arcari actuellement en grande forme, partira très net favori de ce combat.

Le tournoi des espoirs

Défaite du Sédunois Mabillard

La finale du tournoi des « Espoirs » a eu lieu à Neuchâtel, à la salle de la Paix, en présence de 300 spectateurs. Voici les résultats des finales :

Coq : Tala (Bienne) bat Muroni (Morges) aux points. — Plume : Sciarino (Schaffhouse), bat Giacominin (Colombier), aux points. — Légers : Seydoux (Bulle), bat Kisslig (Thoune), aux points. — Surlégers : Aubry (Bienne), bat **Mabillard (Sion)**, aux points. — Surwelters : Pinto (Winterthour), bat Patelli (Ascona), aux points. — Moyens : Blumlein (Schaffhouse) bat Erismann (Neuchâtel), par jet de l'éponge au premier round. — Lourds : Cudry (Fribourg), bat Saladin (Sissach), par jet de l'éponge au deuxième round.

Doublé victorieux des gymnastes suisses à l'artistique

Net succès contre les Finlandais

De gauche à droite : Straumann, Hürzeler, Rohner, Müller, Greutmann, Berchtold, Brühwiler et l'entraîneur Günthard.

SUISSE - FINLANDE : 279,75 - 270,20

Dans la halle de la foire d'échantillons de Bâle, la Suisse a remporté une victoire inattendue par son ampleur face à la Finlande par 279,75 points contre 270,20. Toutefois, les Finlandais étaient privés de trois de leurs meilleurs représentants.

La Suisse, qui se passait de Hans Ettlin, blessé, a dominé son adversaire dans toutes les disciplines, réussissant à créer des écarts jusqu'à 2,20 points. En outre, dans chaque spécialité, ils ont obtenu au moins les deux meilleures notes.

Au classement individuel, les protégés de Jack Gunthardt ont pris les cinq premières places. Seul Edy Greutdann a été quelque peu distancé lors de l'exercice à la barre fixe. Le champion de Filande Kebbi Sappimera dut se contenter de la sixième place.

Le champion suisse Max Bruehwiler et Roland Hurzelen se sont livré un duel passionnant pour la victoire individuelle. Finalement, les deux hommes ont terminé à égalité avec le total remarquable de 56,50.

Par équipes : 1. Suisse, 279,75 ; 2. Finlande, 276,20. — Disciplines individuelle : exercices à mains libres : 46,40 - 44,65. — Cheval arçons : 46,50 - 44,95. — Anneaux : 46,30 - 45,65. — Saut du cheval : 40,75 - 45,25. — Barres parallèles : 46.90 - 45,55. — Barre fixe : 46,40 - 44,20.

Individuels : 1. Max Bruehwiler (S) et Roland Hurzeler (S), 56,50 ; 3. Peter Rohner (S), 55,75 ; 4. Paul Muller (S), 55,35 ; 5. Meinrad Berchtold (S), 54,75 ; 6. Kekki Sappimera (Fin), 54,60.

Victoire des espoirs à Schaffhouse

Les espoirs suisses (jusqu'à 18 ans) ont nettement battu les Allemands dans le match international qui les opposait à Schaffhouse. Les jeunes gymnastes helvétiques se sont imposés avec 3,95 points d'avance. Les Allemands ne se sont montrés nettement supérieurs qu'au cheval d'arçons, où ils ont pris 1,80 point. A la barre fixe, ils prirent également l'avantage mais par 0,20 point seulement. Dans toutes les autres disciplines, les Suisses furent nettement les meilleurs. Au classement individuel, le Suisse Renato Giess et l'Allemand Toni Unden se sont partagé la première place avec le très honorable total de 54,50 points.

Voici les résultats :

Par équipes : 1. Suisse, 260,10 pts ; 2. Allemagne, 256,15. — Saut de cheval : 45.85 - 44,65. — Exercices au sol : 44,35 - 42,55. — Cheval d'arçons : 39,00 - 40,80. — Anneaux : 42,15 - 40,45. — Barres : 44,60 - 43,40. — Barre fixe : 44,10 - 44,30.

Classement individuel : 1. Renato Giess (S) et Toni Unden (All), 54,50 ; 3. Michèle Arnaboldi (S), 52,75 ; 4. Philippe Gaille (S), 52,20 ; 5. Robert Bretscher (S), 51,75 ; 6. Thomas Hasselberg (All), 50,50 ; 7. Volker Rohrvick (All), 50,40 ; 8. Bernt Knoefel (All), 48,90 ; 9. Gerhard Berchtold (All), 48,45 ; 10. Helmut Nickel (All), 48,30 ; 11. Armin Vock (S), 47,95 ; 12. Reinhold Schnyder (S), 47,05.

Meilleures notes aux engins : saut de cheval : Bretscher, 9,45 ; Arnaboldi et Unden, 9,30. — Exercices au sol : Gaille, 9,20 ; Arnadoldi et Unden, 9,15. — Chevald 'arçons : Giesse, 9,05 ; Unden, 8,80. — Anneaux : Giess, 8,80 ; Unden, 8,75. — Barres : Arnaboldi, 9,30 ; Unden, Giess et Gaille, 9,20. — Barre fixe : Giess, Unden, 9,30.

Championnats suisse juniors de lutte gréco-romaine

Une médaille pour un Valaisan

Quatre Valaisans participaient à ces finales suisses interfédérations et connurent des fortunes diverses. Mais ils furent les meilleurs parmi les Romands. En 57 kg., Christian Pict, à qui un peu de force fait défaut, manqua de justesse une médaille, puisqu'il se classa quatrième de sa catégorie. En 82 kg., Bonvin se classa 7e alors que Dupont ne perdit qu'un seul combat, contre le redoutable Penk, qui sortit premier de la catégorie. Dupont, très régulier, se classa finalement troisième, remportant ainsi la médaille de bronze, seule médaille valaisanne et romande, ce qui constitue un exploit pour lequel nous félicitons le junior du club des lutteurs de Martigny.

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE HOCKEY SUR GLACE

Villars-Champéry battu par un Bienne plus incisif

Villars-Champéry - Bienne 5-7 (1-4, 3-1, 1-2)

VILLARS-CHAMPERY : Berthoud ; Gallaz, Bovey ; D. Piller, B. Luisier, Nater ; Heitz, Wirz ; Bernasconi, J. Luisier, J. Bonzon ; Mathier, Riedi, Daven.

Coach : Jo Piller, entraîneur.

BIENNE : E. Luthi ; Gieder, Kleiner ; Megert, H. Fehrni ; M. Burri, Aeschlimann, Probst ; Hurzeler, Perrenoud, Geiser ; Hugi, Wehrli, Biedenmann A. ; Biedenman E.

Coach : Cruikskank, entraîneur.

Arbitres : Fleutry, Neuchâtel et Möri

Buts : 1er tiers ; 3e Geiser ; 6e Langenthal. Gieder ; 7e Wirz ; 8e Wehrli ; 10e Burri. — 2e tiers : 30" Nater ; 6e Probst ; 11e Piller ; 19e Nater.. — 3e tiers : 6e Hugi ; 12e Perrenoud ; 16e Heitz, de la ligne bleue.

Dès les premières secondes, Villars-Champéry est dominé par une équipe qui n'est pas venue en visiteur, mais pour empocher deux points. Les locaux se placent mal, ne réceptionnent pas les passes, la défense est trop douce dans ses interventions, permettant aux Biennois de développer un jeu de passe et d'équipe bien organisé. A la suite d'un but douteux dans la cage de Berthoud, celui-ci fait une remarque à l'arbitre et écope de 10' pour méconduite. La physionomie de ce premier tiers correspond bien au résultat de 1-4 en faveur des Biennois qui jouent avec cœur et surtout plus vite que leurs adversaires.

Dès la reprise du 2e tiers, Piller lance Nater qui bat imparablement Luthi. Mais à la 6e minute, Probst augmente l'écard pour les Biennois. A la 11e Piller en solo bat Luthi et à la 19e c'est Nater qui diminue à nouveau l'écart. Tous les espoirs sont permis pour les locaux qui ont repris goût au patinage et à l'attaque, n'étant alors menés à la fin de ce tiers que par un but.

Malheureusement, au 3e tiers ,on remarque trop de laisser-aller chez les locaux qui se font voler le puck à chaque passe, certains joueurs patinant même avec nonchalance. C'est dommage car Villars-Champéry aurait pu remonter son handicap avec plus de volonté. Hugi à la 6e puis Perrenoud à la 12e minute augmentent l'écart tandis que Heitz, dans un sursaut d'énergie, de la ligne bleue bat Luthi. On est à 5 contre 7 but à la fin de cette partie qui a déçu les spectateurs par le hockey pratiqué.

Il faut aussi souligner que l'arbitrage a laissé à désirer. On punit inutilement un joueur local et quelques secondes après, on veut se racheter en punissant un visiteur.

Les Sédunois renversent la situation au 2e tiers et remportent la victoire

THOUNE - SION 2-3 (1-0; 1-3; 0-0)

THOUNE : Jaeggi, Baumgartner, Kuenzi H.-R., Mueller, Sager, Spring, Kunz, Buerki, Kratzer, Stauffer, Jenni, Gurtner, Steuri, Equilino. Entraîneur, Kuenzi.

SION : Heldner, Zermatten, Hoch, Fontannaz, Kalbfuss, Dondainaz, Dayer, Titzé, Schenker, Schroeter Fr., Micheloud, Wiget, Cossetto, Schroeter Ch., Imhof. Entraîneur : Salzmann.

Buts et pénalités :

Premier tiers : Kratzer (14e minute).

Deuxième tiers : Jenni (8e, sur passe de Stauffer) ; 10e, 2 minutes à Spring ; Zermatten (11e) ; 11e, 2 minutes plus 10 minutes de méconduite à Fr. Schroeter ; Schenker (14e, sur passe de Dondainaz) ; Wiget (16e, sur passe de Micheloud.

Troisième tiers : 7e, 2 minutes à Cossetto ; 14e, 2 minutes à Wiget ; 18e, 2 minutes à Cosetto ; 19e, 2 minutes à Kratzer.

Notes : patinoire de la Grabengut ; 1600 spertateurs ; arbitres : MM. Randin, de Villars et Tanner, de Domat Ems.

Tant Germanier que Nanchen sont absents pour blessures alors que Ch. Schroeter fait sa rentrée. Dayer, blessé, à la 13e minute du second tiers.

Malgré ces absences, l'entraîneur Salzmann poursuivait deux buts en venant à Thoune : d'une part, opérer un redressement à la suite de la rencontée contre Bienne et d'autre part, effacer la défaite subie au premier tour. Cette opération lui a magnifiquement réussi grâce à un habile coup au second tiers. En effet, au cours de la première période le rendement de Kalbfuss ne fut pas des meilleurs. Il le retira donc en début du second tiers, puis pendant cette période, il fit opérer Dondainaz-Schenker-Titzé et Cossetto-Micheloud-Wiget. Ainsi, alors que le premier tiers s'était déroulé plus ou moins à l'avantage des Thounois qui, par Kratzer, puis au début du second tiers par Jenni, avaient pris un avantage mérité à ce moment, on nota un net redressement des Sédunois.

Non seulement, ils refirent le terrain, mais mieux, prirent la conduite des opérations et renversèrent le score.

Il faut dire que tant la construction que le jeu de position furent bien meilleurs. Micheloud se montra très discipliné et fut à la base de presque toutes les attaques dangereuses.

Devant la rapidité des Sédunois, Thoune commit trop d'erreurs. Comme souvent constaté, les Oberlandais ne savent pas saisir leurs chances et manquent de réalisateurs. En voulant absolument refaire le terrain perdu, mais en ne coordonnant pas leurs efforts, les Thounois n'avaient aucune chance de battre non seulement un Heldner souverain, mais encore de passer une défense très disciplinée. Et cela, tant Steuri que Jenni ou Kratzer auraient dû le comprendre.

La dernière période fut exactement la continuation de la seconde. Thoune attaqua tant et plus, mais en vain. Par trois fois, les Thounois furent en supériotié numérique mais jamais ils ne surent réaliser les chances offertes. Chacun y alla de son petit numéro.

La victoire valaisanne fut entièrement méritée, car non seulement les Romands surent remonter leur retard, mais encore jouèrent mieux.

Pour Thoune, la situation devient lentement critique, car c'est déjà la troisième fois en peu de temps que les hommes de Kuenzi perdent par un but d'écart après avoir mené. Il serait temps de trouver des réalisateurs.

Quant aux Valaisans, ils n'ont pas trop de souci à se faire car ils sont sur le bon chemin : hockey simple mais combien efficace quand la coordination joue.

LE CHAMPIONNAT ROMAND A VILLARS

Le titre junior à une Sédunoise

Il appartenait à Villars d'organiser les VIes championnats romands de patinage artistique ce dernier week-end. Ce fut une réussite en tous points tant par l'organisation que par la participation surtout chez les filles. Il s'agissait en fait des juniors, seniors B et seniors.

Chez les juniors jeunes filles ,la victoire est revenue à Nicole Nardini, de Villars, devant Christine Lacroix, de Villars également, la seconde classée ayant perdu des points aux figures libres alors qu'elle était en tête aux figures imposées.

En seniors B, les jeunes filles ont vu une nette victoire de Chantal Stalder, Sion ,devant la Lausannoise Michèle Gilliéron.

Anne-Claire Riedi, championne suisse juniors 1968, couronnait en cat. seniors ; la représentante de Villars a été nettement battue par la Lausannoise Nicole Blanc.

Remarquons que si chez les filles, la participation était réjouissante, il n'en a pas été de même chez les garçons qui semblent ne plus s'intéresser au patinage artistique.

Voici les résultats :

Seniors A, dames : 1. Nicole Blanc (Lausanne), 864,3 ; 2. Anne-Claire Riedi (Villars), 853,9. — Messieurs (solo) : Gaston Schaefer (Genève), 809.6. — Senors B, jeunes filles : **1. Chantal Stalder (Sion), 508,2 ;** 2. Michèle Gilliéron (Lausanne), 522.5 ; 3. Marlène Zeller (Neuchâtel), 506.5. — Jeunes gens (solo). Bernard Bauer (Genève), 553,8.

Juniors, jeunes filles : 1. Nicole Nardini (Villars), 403,7 ; 2. Christine Lacroix (Genève), 393.5 ; 3. Patricia Prongue (Genève), 388.7 ; 4. Anita Clément (Lausanne), 386,5 ; Sylvie Fontaine (Genève), 376 0 ; 6. Marie-Claude Dubois (Le Locle), 353.8 ; **7. Gisèle Recrosio (Sion), 336,0** ; 8. Monique Pasquali (Lausanne), 326.6 ; 9. Marianne Schmid (Bienne), 311,3 ; 10. Sylvie Graber (Bienne), 289.1. — Jeunes gens : 1. Didier Maigre (Genève), 360.7 ; 2. Stéphane Prince (La Chaux-de-Fonds), 328,0. — Couples (solo). Véronique Wuillerminaz-Guy Schrecker ,Lausanne), 69,8.

L'offre de la semaine ! Prix discount !

A VENDRE
2 mobiliers complets
comprenant chambre à coucher classique ou moderne, avec grand lit ou lits jumeaux, literie et couvre-lit

1 SALON
comprenant 1 divan transformable en couche,
2 fauteuils sur pieds tournants ou sur roulettes et 1 table

1 SALLE A MANGER
comprenant 1 meuble de service, 1 table avec rallonge, 6 chaises

1 CUISINE
comprenant 1 table avec rallonge et tiroir, 2 chaises et 2 tabourets

L'ensemble de cuisine avec pieds chromés et recouvert de Formica
Le tout au prix incroyable de **4495 francs**

LUYET MEUBLES,
Savièse, tél. (027) 2 54 25

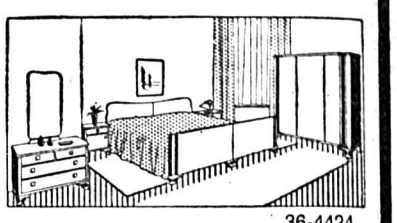

36-4424

ZENITH

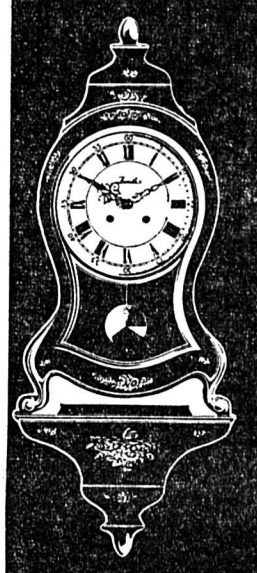

L'assortiment des pendules neuchâteloises chez:

F. GAILLARD
Grand-Pont
Sion

Dettes = Ennuis

Notre collaborateur sera dans votre région chaque MARDI et se tiendra à votre disposition pour résoudre vos problèmes, ceci sans engagement de votre part.

Prendre rendez-vous au

(021) 95 11 50

Arrangements financiers

MOUDON

netasec

La maison idéale pour nettoyer, détacher et rafraîchir vos vêtements, rideaux, couvertures, couvre-lits, etc.

en peu de temps avec peu d'argent

6 kg	10 fr.
4 kg	8 fr.

SION ✆ 25930
10, Rue Dent Blanche -La Croisée-

Occasions Téléviseurs

Avant d'acheter votre téléviseur voyez
NOS BELLES OCCASIONS
à partir de 250 francs.

Philips, Mediator, Grundig, etc. Tous nos appareils sont garantis. Service après vente assuré.

ROUX
Tél. (027) 4 25 29.

36-42919

Pour bien choisir, lisez nos annonces

HATEZ-VOUS !

Le stock diminue

Nous pouvons encore vous assurer,

à des conditions exceptionnelles

la livraison d'une

OPEL

Avant l'application des nouveaux prix dus à la réévaluation du mark.
Mais notre stock n'est pas inépuisable.

Garage J.-J. Casanova

MARTIGNY, tél. (026) 2 29 01 — SAINT-MAURICE, tél. (025) 3 72 12

---

elna

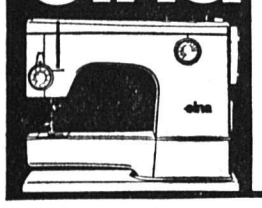

reprise AUTOMATIQUEMENT sur tissus épais et fins, et si RAPIDEMENT

M. WITSCHARD - MARTIGNY
Rue de l'Eglise

36-7601

elna est robuste.

---

les foulards
et les cravates

Christian Dior

sont en vente chez

GEROUDET FRERES
à
Sion

OCCASIONS

MERCEDES 230 S, 1966, gris foncé, 1 750 km., moteur neuf
ROVER 1967, 72 000 km., bleu foncé
SIMCA break 1500, gris métal., 1965, 80 000 km.
Bus VW gris, moteur échange standard.
CITROEN Dyane 6, blanche, 1968, 25 000 km.
CITROEN ID, 1967, rouge grenat, 67 000 km., parfait état
AUSTIN 1100, beige, 1966, 74 000 km., voiture neuve
CITROEN ID 19, bleue, 1964, 100 000 km.,
AUSTIN 1300, Countryman automatique, grise, 1969, 10 500 km.
LANCIA FULVIA Sport 1,3 S, Zagato jaune, voiture démonstration, 8 500 km.

Toutes ces voitures sont vendues expertisées et garanties
Echanges et facilités de paiement.

CARTIN S.A.
48, avenue de France
1950 Sion, tél. (027) 2 52 45

PERROT DUVAL Service
67, avenue de France
1950 Sion, tél. (027) 2 98 98

PERROT DUVAL Service : un service garanti 3 mois ou 5000 Km

18-5691

A table, au travail,
en toutes circonstances
LE JUS DE POMMES
ORVAL
en berlingots pratiques de 1/4 1/2 et 1 litre.
Une boisson saine naturelle et désaltérante

Un produit valaisan, en vente dans les épiceries

Café-restaurant de l'Ouest cherche une
sommelière
Entrée tout de suite.
Tél. (027) 2 44 28.

Restaurant de l'Union à Sion cherche
sommelière
Tél. (027) 2 15 26.

Nous engageons pour le 1er janvier 1970
3 vendeuses
Faire offre sous chiffre PA 900832-36 SION.

BAR A CAFE cherche
serveuse
Débutante acceptée, pour le 1er décembre ou date à convenir.
Tél. 51 51 66.
40-4062

On cherche
jeune fille
éventuellement
DAME sachant cuisiner et s'occuper des travaux du ménage dans restaurant de montagne, près Vallée-de-Joux.
S'adresser :
A. Simond, restaurant du Mollendruz, tél. (021) 85 12 42.
P 22-2155

A vendre d'occasion
pneus pour Mustang
marque DUNLOP SP 185 x 14, avec **spikes.**
Prix intéressant.
Tél. (027) 2 61 83.
P 36-43807

A louer à SION-OUEST, dans villa, confort, vue, soleil et verdure
un appartement
de 2 grandes chambres, balcon, + 2 chambrettes, hall, cuisine, salle de bains
un appartement
de 3 chambres + hall meublable, garage, carnotzet, atelier, cave et jardin.
Se renseigner au tél. (027) 2 19 93.
P 36-381639

Entreprise de génie civil cherche
mécanicien de chantier
Travail assuré toute l'année, salaire intéressant.
Tél. (027) 8 14 87 - 88.

A louer à Martigny avenue de la Gare
appartement 4 pièces et demie
avec ascenseur, W.-C. séparés, cheminée de salon.
Prix 285 francs par mois plus charges, libre dès la fin décembre.
Tél. (026) 2 15 20.

A vendre à Sierre
garage
avec
grand appartement de 7 pièces
au 1er et au 2e étage.
Excellente situation au centre ville.
Prix intéressant.
Ecrire sous chiffre PA 43919-36, à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre sous Crans-Montana
grande propriété
en bordure de route.
Tout sur place.
Ecrire sous chiffre PA 43917-36, à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre aux mayens de Riddes
parcelle de 1000 mètres carrés
Eau courante sur place.
Ecrire sous chiffre PA 43928-36 à Publicitas, 1951 Sion.

PRÊTS
sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
2001 NEUCHATEL
Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04

Je cherche à acheter un
attique
d'une assez grande surface ou un
grand appartement
au dernier étage.
Ecrire sous chiffre PA 43923-36 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sion
dans construction récente
spacieux rez-de-chaussée
Conviendrait pour architecte, ingénieur, bureau technique.
Ecrire sous chiffre PA 38283, à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Verbier à l'année ou à la saison
appartement de deux pièces
meublé ou non.
Tél. (026) 7 17 71.
36-43788

A VENDRE
téleski type Borer-Star
Moteur essence 4 temps. Longueur standard 300 m., très peu utilisé.
Prix neuf : 12 500 fr.
cédé à 5 000 fr.
libre tout de suite.
S'adresser au ski-club SAXON
Ch. Kohly, tél. (026) 6 28 77.

MIEUX QU'UNE
ASSURANCE RÉPARATION
POUR 13.- PAR MOIS VOTRE
TÉLÉVISEUR
EST REPARÉ DANS LES 24 HEURES
PLUS DE FACTURES
APRÈS 48 MOIS UN BON D'ACHAT DE
Fr. 624.-
VOUS EST OFFERT, MOINS LA VALEUR DES RÉPARATIONS ÉVENTUELLES

Radio-Art
B. MUHLEMATTER
SION - AV. MAYENNETS 10
Tél. 2 22 53 - 2 31 48

A VENDRE
salon style Louis XV
comprenant : 1 canapé, 2 fauteuils 1 table.
Tél. (027) 2 31 73.

Vente des épaves CFF

A SIERRE - GRANDE SALLE DE L'HOTEL DE VILLE

SAMEDI 6 DECEMBRE 1969 DE 9 A 12 HEURES ET DES 13 H. 30.

Direction du 1er arrondissement CFF.
22 1133

LOOK NEVADA
Fonctionnement éprouvé
Pratique
Fidèle
Sûre

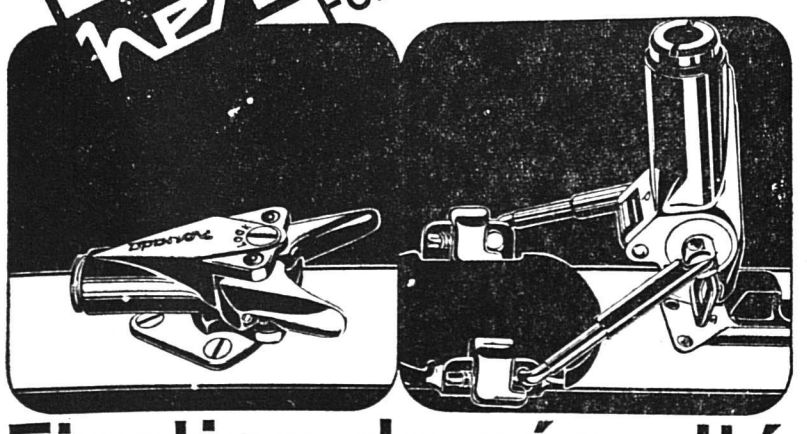

Fixation de sécurité

PANORAMA
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
DU VALAIS

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Rédacteur : Pierre Chevalley, av. Crochetan 10, Monthey, tél. (025) 4 12 38 **Publicité :** Publicitas S.A., av. Gare 21, Martigny, tél. (026) 2 10 48 ou Sion (027) 3 71 11

Les soldats du feu font le point de la situation

MONTHEY. — Ils étaient plus de 150 délégués à avoir répondu à l'invitation du comité de l'Association des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais pour l'assemblée générale tenue à la salle communale de la gare, sous la présidence de M. Léon Cretton. De l'ordre du jour, nous retiendrons le rapport du président qui rappela la mémoire de M. Maurice Voisin, décédé l'automne dernier et qui fut 25 ans membre du comité. Ce rapport mit en évidence l'effort soutenu des dirigeants pour doter d'un matériel toujours mieux approprié les corps de sapeurs-pompiers.

Quant au major Raoul Tagan, il souligna l'apport que donnent les cours d'instruction qui se déroulèrent à Monthey, Martigny et Sierre, ce dernier étant spécialement destiné aux instructeurs.

L'inspecteur cantonal du feu, M. H. Taramarcaz, fit un exposé très complet sur les centres d'interventions régionaux de Brigue, Viège, Sierre, Sion, Martigny et Monthey (équipés de fourgons) dont la couverture des frais sera très probablement subventionnée à 75 % par le canton. Quant au service de la protection civile afin d'être organisé pour la lutte contre les hydrocarbures, elle disposera d'engins spéciaux stationnés à Brigue et à Monthey.

En 1970 des cours seront organisés en commun par la protection civile et les sapeurs-pompiers pour la formation de machinistes.

Aux nominations statutaires, on enregistre la démission après 44 ans comme sapeur-pompier (12 ans au comité, 33 ans de cdt à Orsières) de M. Gabioud qui est remplacé par M. Gilbert Luy, de Sembrancher (cap .instructeur). Les autres membres du comité sont réélus par acclamation, le président en tête.

La prochaine assemblée se déroulera à Charrat.

A l'ouverture de l'assemblée, M. Witsch, président de la commission du feu et conseiller communal à Monthey, apporta le salut de l'autorité.

Outre M. A. Taramarcaz, étaient également présents à ces débats MM. Cyrille Pralong, président des assureurs valaisans, Noverraz, cdt du poste permanent lausannois, Delacrétaz pour l'association genevoise, ainsi que MM. Franc et Darbellay, anciens présidents de l'association.

Avant le repas de midi, les participants furent invités à un apéritif servi dans les nouveaux locaux des sapeurs-pompiers, au Château-Vieux, où l'Harmonie municipale et l'Orphéon se produisirent.

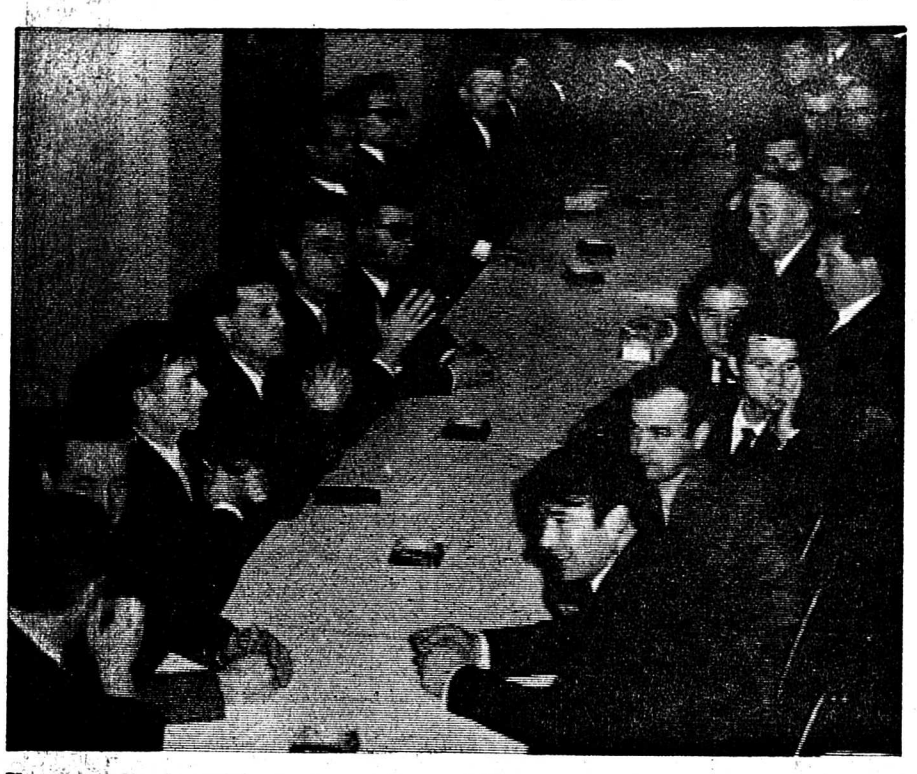

Vue partielle des délégués durant l'assemblée.

De gauche à droite : A la table du comité le secrétaire Paul Roserens, le major-instructeur Raoul Tagan, le président Léon Cretton et le vice-président Saudan.

Un hangar incendié à Bex

BEX — Dans la nuit de samedi à dimanche, les pompiers de Bex ont été appelés à lutter contre un incendie qui s'était déclaré peu après minuit. Les entrepôts de M. Georges Pichard, marchand de vins et spiritueux, étaient en flammes et menaçaient la maison d'habitation sise à proximité immédiate. Les pompiers durent se borner à protéger le bâtiment d'habitation avec l'aide du CIS d'Aigle arrivé sur place vers 1 h 30 du matin. L'alarme a été donnée par le propriétaire.

Les entrepôts sont complètement détruits. Les dégâts ne peuvent encore être évalués mais doivent se chiffrer par plusieurs dizaines de milliers de francs.

Grièvement blessé sur la route

BEX — Samedi matin, un automobiliste d'origine italienne, domicilié à Sion, travaillant sur un chantier du barrage de l'Hongrin, rentrait à Sion après avoir travaillé la nuit. Avant le pont qui enjambe le Rhône, le conducteur empiéta sur la partie centrale et percuta la borne-limite entre les frontières vaudoise et valaisanne. La voiture a été complètement démolie et un passager, M. Ippozio Bello, 31 ans, domicilié à Sion également, a dû être hospitalisé à la clinique St-Amé avec une fracture du bassin et des lésions diverses. Quant au conducteur, qui possédait cette voiture depuis une semaine et son permis de conduire depuis trois mois, il sort indemne de l'accident.

Innovation chez les gymnastes montheysans

MONTHEY. — Nous ne savons pas quels critères ont amené les dirigeants de la SFG de Monthey à ne pas présenter d'exercices traditionnels sur la scène montheysanne, si ce n'est peut-être l'attraction qu'a la candidature sédunoise à l'organisation des JO d'hiver en 1976.

Samedi dernier, la salle de la gare était archi-comble bien avant l'heure de la représentation et nombreux furent les amis de la SFG qui durent s'en retourner faute de place.

A l'heure dite, ce fut le début de la première partie comprenant neuf numéros « non stop » sur une rétrospective des Jeux olympiques. Une véritable réussite que cette ouverture des Jeux, la lutte gréco-romaine, concours de natation, les Jeux de Stockholm, l'aviron, les sports d'hiver, les sports féminins notamment. Réussir à disposer sur la scène de la gare, à un certain moment, quelque 200 gosses, exige un tour de force, le final de cette première partie comprenant encore les dames de la Gentiane et les actifs.

Heureuse innovation que ce spectacle qui sort ainsi des chemins battus.

Quant à la seconde partie « Une soirée chez les clochards » dont le texte est dû à Mme Solange Bréganti, la musique de Gérald Guldenmann, comprenait également une suite de ballets sur des décors de Marcel Kuhn et d'Albert Détienne. Ce genre de cabaret parisien était animé par Miette Biard, Marie-France Voisin, Eugène Pernet. Ce fut également un triomphe pour auteur et acteurs.

La partie officielle permit à M. Edgar Bavarel de souligner combien la SFG de Monthey apporte à la jeunesse de notre cité tandis que M. Roland Gay-Crosier, président de la commission cantonale de jeunesse de la SFG, apporta le salut et les remerciements du comité cantonal.

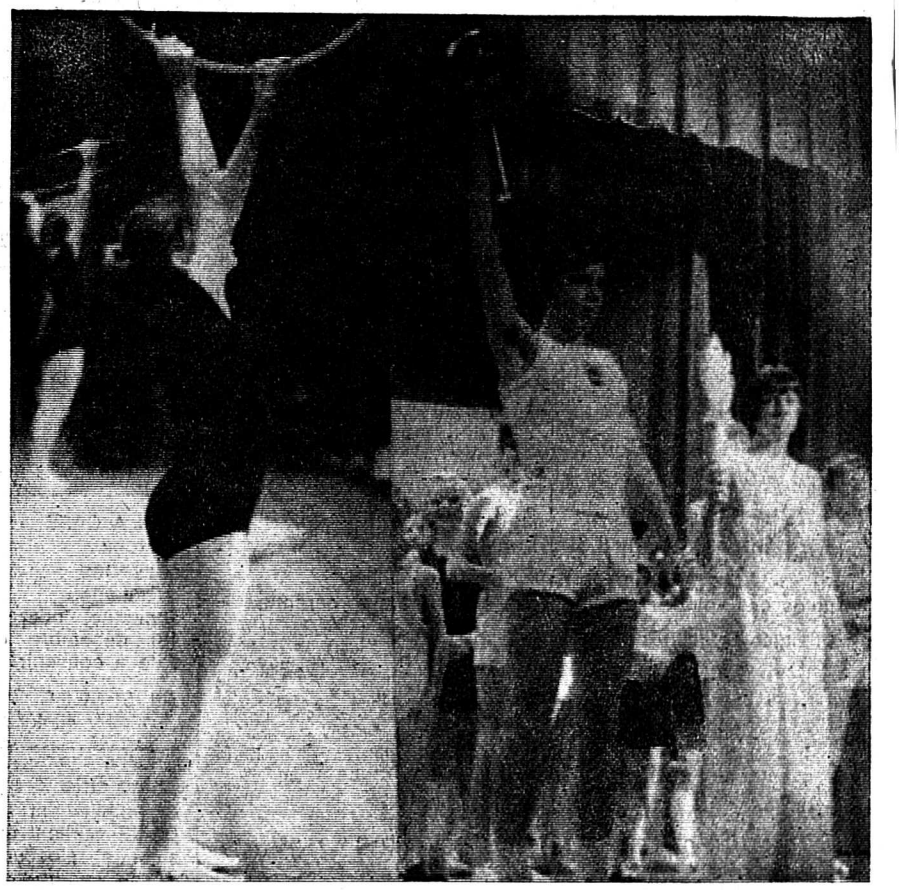

A gauche : démonstration de gymnastique rythmique dans le cadre de la première partie de cette soirée qui débuta à droite, par le serment olympique réunissant deux cents gosses sur la scène.

L'équipe de la « Soirée chez les Clochards ».

Rapport de fin d'année de la br. fort. 10

MONTREUX. — C'est au château de Chillon, mis aimablement à disposition par l'Etat de Vaud, que la première partie du rapport de fin d'année de la br. fort. 10 s'est déroulée, dans la salle du chevalier.

Très brièvement le col .brigadier Millioud a remercié les officiers supérieurs qui quittent le service actif pour rentrer dans le rang et a salué ensuite les nouveauz venus à l'E. M. de la br. fort. 10.

La cérémonie était agrémentée par les productions de trois trompettes et deux tambours militaires sous les ordres du sgt trompette Clément (Champéry).

Quant à la remise des diplômes, elle permit au brigadier Millioud de remercier tout spécialement le lt-col. Gimmi qui quitte l'EMG de la brig. fort. 10 pour devenir cdt du rgt inf. mont. 88 avec le grade de colonel. Nous avons aussi appris la promotion au grade de lt-col. des majors Gabriel Monachon (bien connu à Saint-Maurice) et A. Dubuis (entrepreneur à Sion).

Cette cérémonie simple mais grandiose dans le cadre de cette salle historique de Chillon restera dans la mémoire des participants.

NOTRE PHOTO : Le lt-col. Gimmi (à gauche) reçoit son diplôme des mains du brigadier Millioud à droite.

On a lâché des lièvres

MONTHEY — Sous les auspices du Service cantonal de la chasse et de la Diana-Plaine un certain nombre de lièvres ont été lâchés à Bouveret, Miex, Torgon, Morgins et dans la région de Choëx.

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.
BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHATEL (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité

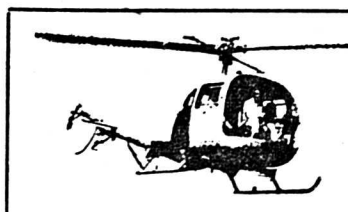
ECOLAGE ET TRANSPORTS HELICOPTERE
Pour tous renseignements
AIR TOURISME ALPIN S.A.
Aérodrome de Bex. tél. (025) 5 22 39.

Des cadeaux auxquels vous n'avez (peut-être) pas pensé.

Réveils, montres de bureau et horloges de cuisine **M-electronic** fonctionnent électroniquement. Ils sont alimentés par une pile spéciale qui leur assure un fonctionnement autonome pendant environ une année. Sans y toucher! Sensationnel!

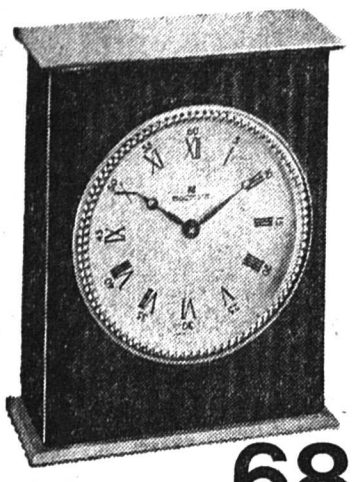

68.-

Elégant modèle de bureau avec boîtier imitation bois, cadran de couleur argent et chiffres romains. Electronique.
Pile spéciale 3.-

60.-

Réveil avec boîtier métallique, couleur argent. Forme très moderne. Le cadran existe en différentes teintes. La sonnerie est, elle aussi, électronique. Elle vous rèveille doucement et agréablement, même du plus profond sommeil.
Pile spéciale 3.-

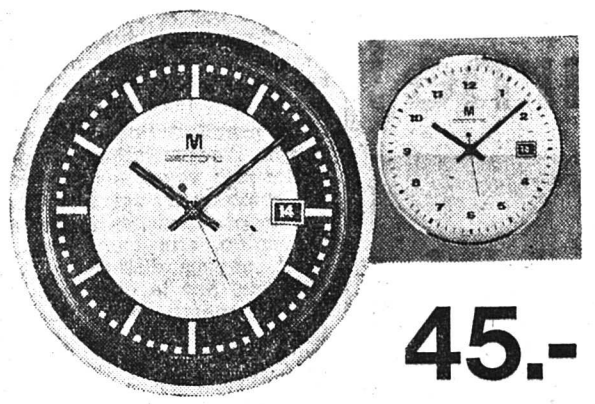

45.-

Horloges de cuisine: très jolis modèles, ronds ou carrés, de style moderne, avec boîtier en matière synthétique, trotteuse centrale et calendrier. Deux teintes assorties.
Pile spéciale 3.-

M-electronic — Qualité suisse — Garantie exceptionnelle — Service après-vente impeccable.

M electronic
exclusivement à la
MIGROS

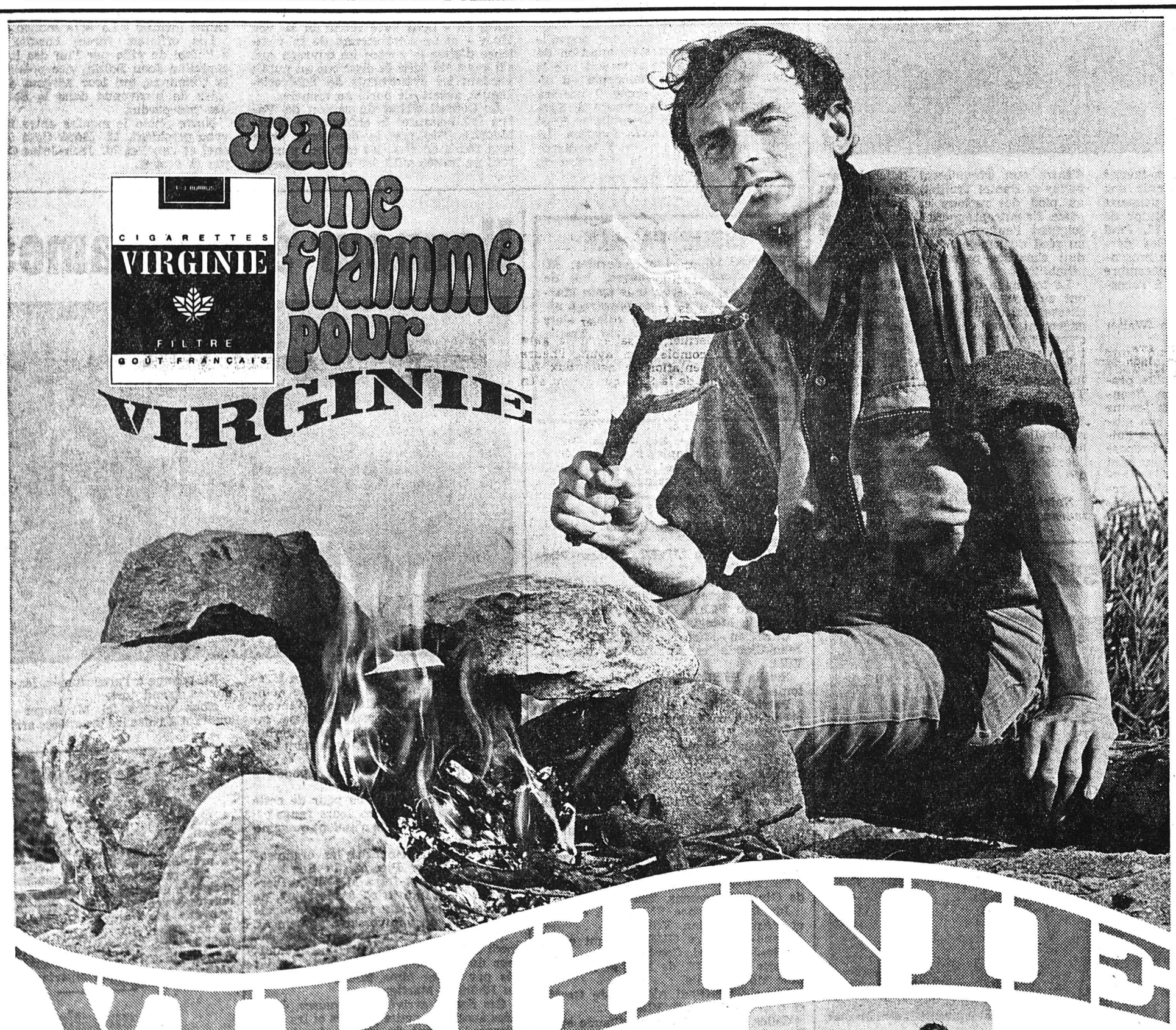

flamme claire, joyeuse...
flamme digne d'allumer
une cigarette pleine de verve
sans fards, sans artifices
saveur authentique, plaisir viril
Virginie: goût français

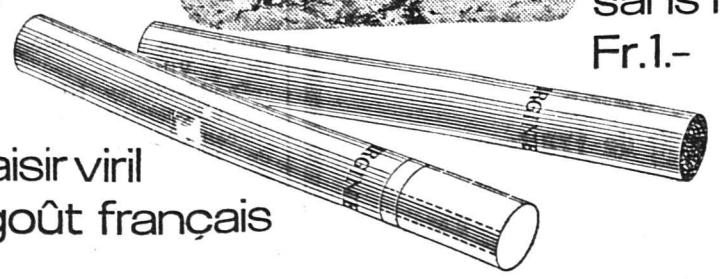

Avec ou sans filtre
Fr.1.-

VF 691

Réparations chemises et draps

Mme Bochatey,
12, avenue de la Moya,
1920 Martigny
colis postaux

Tél. (026) 2 38 96.

NOIX NOUVELLES
5-15 kg 2 fr 90, châtaignes 5-15 kg. 1 fr 80 le kg plus port.

Giuseppe Pedrioli
6501 Bellinzona.

A vendre

fumier

extra, chargeuse au bord grande route

à Gessenay.
J. Bach

Tél. (030) 4 19 89.

A remettre à
Pont-de-la-Morge sur Sion
dans immeuble HLM

appartement 4 pièces et demie

dès avril 1970, tout confort, loyer 320 fr. par mois, charges comprises.
Tél. (027) 2 57 32 (heures de bureau)

Transformation de vestons croisés

en 1 rang. 48 fr 50 et toutes retouches de PANTALONS

R. Poffet, tailleur, Ecluse 10, 2000 Neuchâtel.

Tél (038) 5 90 17

FROMAGE

extra qualité, 2 · 5 kg.
6 fr 50 le kg.

G. Hess, fromages
4511 Horriwil-SO.

Spécialiste de tous vêtements

DAIM-CUIR
transforme, répare, retouche, raccourcit

N. Pitteloud
6, rue Haldimand
1000 Lausanne
Tél (027) 23 71 19
Envois postaux

A vendre d'occasion

Peugeot 404 modèle 1966
équipée avec pneus neige et chaînes.
Tél. (027) 2 80 70.
36-2860

PANORAMA
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
DU VALAIS

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Rédacteur : Emmanuel Berreau, Square-Gare, Martigny, tél. (026) 2 27 10 **Publicité :** Publicitas S.A., av. Gare 21, Martigny, tél. (026) 2 10 48 ou Sion (027) 3 71 11

AVEC LES OFFICIERS BAS-VALAISANS

MARTIGNY. — Samedi après-midi s'est tenue, à la salle du ciném Etoile de Martigny, l'assemblée générale de la sous-section bas-valaisanne de la Société suisse des officiers, sous la présidence du capitaine Jean-Jules Couchepin.

Dans son rapport d'activtié, ce dernier souligna qu'à l'instar de nombreuses autres sociétés, les diverses manifestations de beaucoup d'autres sociétés, les diverses manifestations organisées par le comité n'ont pas rencontré un succès époustouflant. Mais il n'en reste pas moins qu'à chaque fois on a pu atteindre d'autres membres qui se sont toujours déclarés satisfaits.

Ces manifestations, il faudra en poursuivre l'organisation. Nous voulons parler des voyages d'études et visites (tir combiné du rgt fort. 19 et du bat. fus. mont. 1, visites à l'école antichars d'Yverdon, aux troupes de ravitaillement, voyage d'étude en Autriche en 1969, etc. Sur le plan sportif, citons la sixième marche des officiers de montagne, les tirs au pistolet où les couleurs valaisannes ont été brillamment défendues.

Quant à l'activité pour l'an prochain on prévoit une journée de la défense civile à Sierre, une journée pratique en collaboration avec la Société des sous-officiers, la traditionnelle marche en montagne.

Le mandat du comité martignerain étant terminé. Sion aurait dû reprendre le « vorort » pendant deux ans. Pour des raisons pratiques les Octoduriens ont été sollicités une nouvelle fois. Mais cela posait la question de la présidence. En effet, on sait que le capitaine Jean-Jules Couchepin est officier instructeur. Comme il passera une bonne partie de l'année à Sargans, on a fait appel au capitaine René Copt pour remplir cette fonction. Le capitaine Couchepin reste à la disposition du comité pour la rédaction du « Bulletin de la Société valaisanne des officiers ».

Dans les divers ,on a naturellement parlé du « petit livre rouge de M. von Moos » et on s'est étonné de la virulence d'attaque contre un ouvrage qui, s'il avait été édité et distribué au public pendant les événements de Tchécoslovaquie, aurait été porté au pinacle..

Le Conseil d'Etat du canton du Valais fait restaurer le château de Saint-Maurice. Dès que le deuxième étage sera remis en état, les officiers y créeront un musée militaire et pourvoieront à son enrichissement.

L'assemblée s'est achevée par la projection d'un film sur la guerre d'Indochine, intitulé « La 317e section ».

Les officiers furent ensuite reçus à l'hôtel de ville par l'un des leurs, le capitaine Jean Bollin, vice-président de la commune, qui leur adressa des paroles de bienvenue dans la Salle des des pas-perdus.

Notre photo le montre entre le nouveau président, M. René Copt (à gauche) et l'ancien, M. Jean-Jules Couchepin (à drotie).

Silence, on tourne!

LIDDES — Le village des « péka-faves » n'a pas la prétention de devenir une métropole du cinéma. Il n'en demeure pas moins que, samedi, une équipe de la TV romande, dirigée par M. Paul Sigrist, réalisateur, tournait les dernières scènes d'un film qui sera présenté aux télespectateurs le 25 décembre prochain, en fin d'après-midi, à l'occasion de la fête de Noël.

Il s'agit d'un conte.

Un vieux guide de montagne (Walter Schöchli) raconte.

Un collègue, à la suite d'une faute grave, a été exclu de la compagnie des guides. Ne pouvant dès lors plus pratiquer son métier, la situation financière est désastreuse. De plus sa femme est malade. La veille de Noël, son gosse (François Favre),, rencontre les guides en train de festo er et leur propose d'aller cueillir un sapelot situé au haut d'une paroi vertigineuse contre la réhabilitation de son père. Les guides acceptent sans prendre l'enfant au sérieux. Le lendemain, toutefois, deux d'entre eux s'inquiètent (Michel Darbellay et Daniel Troillet). Ils se rendent au pied des rochers et trouvent une veste. Ils entreprennent l'escalade et rejoignent l'enfant complètement épuisé au pied du sapelot. Celui-ci est reconduit chez ses parents où le père est réhabilité.

Le tournage des scènes de montagne ont eu lieu dans la région de Bonatchesse (Val de Bagnes). Il a exigé l'engagement d'un conseiller technique et cameraman, Michel Darbellay, de Martigny, et d'une équipe de guides qui ont noms : Robert Coquoz, Hubert Bruchez, Raymond Joris, Fernand Michaud, Jean Troillet.

Samedi donc, le cameraman Jean Zeller, donnait les derniers tours de manivelle dans le rez-de-chaussée de l'ancien hôtel d'Angleterre qui, pour l'occasion, avait été transformé en studio.

Notre photo montre l'équipe en plein tournage.

ISSUE FATALE

VERNAYAZ — Lundi dernier, M. Louis Moll, de Vernayaz, âgé de 52 ans, était happé par le train Martigny—Châtelard, à un passage à niveau situé à l'entrée du village alors qu'il circulait à vélomoteur. Transporté à l'hôpital de Martigny, il y est décédé samedi matin des suites de ses blessures.

A sa famille va toute notre sympathie.

STATISTIQUE PAROISSIALE DE MARTIGNY

NOVEMBRE 1969

Naissances :

Tatiana-Marie LUYET, de Jean-Pierre et de Gaby Amos, Ville.

Florence-Marie GUGLER, de Gilbert et de Jeannine Michellod. Ville.

Gerardo PERAZZO, de Francesco et de Maria Mangia, Ville.

Christian - Michel MEILLARD, de Jean-Claude et de Juliette Marquis, Ville.

Emilia PEROZZO, de Mario et d'Antonia Cetrangolo, Ville.

Patrick-Philippe BRUCHEZ, de Marc et de Christiane Bozon, Ville.

Patrice HUGON, d'Yvon et de Chantal Petoud, Combe.

Valérie-Laure DINI, de Marcel et de Danièle Saenz, Charrat.

Christophe MARIETHOD, de Jean-Pierre et de Claudine Guex-Crosier, Bourg.

Patrick-Freddy BESSE, de Paul et d'Anny Masson, Ville.

Karine-Chantal RODUIT, d'Armand et de Nelly Perinetto, Ville.

Patrice-Michel MORET, de Gaston et de Ginette Roserens, Bourg.

Jannick-Laurence ENDERLI, d'Ursus et d'Anita Jordan, Ville.

Anne-Françoise GUEX, d'Ami et de Marie-José Gard, Combe.

Boris GRANGE, de Max et de Claudine Métral, Ville.

Lionel-Théo-Paul ABBET, de Gaston et d'Aimée Farinoli, Ville.

Gilles PERRIN, de Jean-Claude et de Rose-Marie Spring, Ville.

Danièle MACRIPO, de Paolo et d'Ivanna Bardella, Ville.

Olivier-Nicolas DEBONS, de Germain et de Julia Baley, Ville.

Yves CONSTANTIN, de Roger et d'Anne-Marie Roulin, Ville.

Natalie JEANMONOD, de Gilbert et de Danièle Marchon, Ville.

Maria Filippa MAPELA, de Cateno et d'Elena Mandelina, Ville.

Nicolas PETOUD, de Laurent et de Carmen Rouiller, Combe.

Mariages :

Claude-César FORMAZ, d'Orsières, et Jacqueline-Marie-Josèphe KLINGER, de la Ville.

David-Sidney HILL, de la Ville, et Lidevine-Monique PONT, de Charrat.

Jean-Charles-Georges CHEVILLARD, de Charrat, et Laetitia-Sylvie CARRON, de Fully.

Decès :

Pierre DARBELLAY, 1903, Bourg.

Marcel-Edouard PIERROZ, 1913, Ville.

Edouard RABAGLIA, 1893, Ville.

Antoine GILLIA, 1902, Ville.

Honneur à ces dames!

MARTIGNY — La classe 1909 de Martigny et environs a eu depuis de nombreuses années l'occasion de se rencontrer en différentes occasions. Mais, samedi, et pour la première fois dans les annales de cette société, on a invité les dames contemporaines.

Seize d'entre elles avaient répondu à la convocation.

Les hommes, ont-ils eu peur de cette invasion pacifique dans leurs rangs ?

C'est possible car ils n'étaient que cinq au rendez-vous.

Cela n'a pas empêché les organisateurs, M. Roger Pierroz, du Rosalp, à Verbier, son beau-frère, M. Gilbert Pierroz, du café Industriel, à Martigny, de bien organiser cette rencontre amicale et de fêter un anniversaire dignement.

Vingt-et-un qu'ils étaient donc samedi soir à faire un sort aux médaillons de chevreuil excellemment préparés par M. et Mme Eberlé, de l'hôtel du Rhône à Martigny.

Ces dames arrivèrent joyeuses, étonnées aussi, par petits groupes et les deux Pierroz, qui ont du métier, les mirent immédiatement à l'aise, tandis que les hommes, un peu confus de se trouver en minorité prirent fort bien la chose.

Et, comme à l'accoutumée, les absents eurent grand tort.

Nous voyons ici M. Roger Pierroz mettant à l'aise les premières arrivantes.

Service médico-pédagogique

MARTIGNY. — Jeudi après-midi le Service médico-pédagogique avait convié les autorités à assister à l'inauguration de ses nouveaux bureaux, installés maintenant à la Grenette, rue du Bourg 8, au deuxième étage.

Cet organisme, au service de la population depuis plus de trente ans, avait besoin de disposer à Martigny de locaux spacieux pour répondre aux nécessités actuelles.

C'est chose faite, grâce à la compréhension de la municipalité.

Les parents, les maîtres et les autorités de Martigny et de la région qui désirent être conseillés et aidés dans leurs problèmes éducatifs et psychologiques pourront désormais prendre rendez-vous directement à la Grenette (tél. 2 18 36).

Les méfaits du verglas

SAXON — Samedi, à la sortie de Saxon, côté Sion, une voiture en provenance de Martigny a heurté celle qui la précédait par l'arrière. Cette dernière fut projetée sur la gauche de la chaussée et entra en collision avec une machine venant en sens inverse, pilotée par M. Georges Bonvin, âgé de 33 ans, domicilié à Anzère. Souffrant de blessures diverses, ce dernier a été transporté à l'hôpital de Martigny. Les voitures ont subi d'importants dégâts.

Gymnastique en musique

MARTIGNY — La SFG Martigny-Aurore est l'une des sections parmi les meilleures du Valais et elle a l'honneur et la satisfaction de voir 3 de ses membres — les frères Martinetti — se distinguer sur les plans national et international

Présidée par M. Gaston Guex, ancien moniteur, elle organisait samedi soir, à la grande salle du Casino Etoile, sa soirée annuelle. La formule était nouvelle car, après avoir fort applaudi les diverses productions gymniques des pupilles, pupillettes, dames et actifs, le nombreux public a été transporté dans le domaine de la musique et de la fantaisie. L'ensemble de musique sédunois La Guinguette contribua donc aussi au succès de cette soirée, au même titre qu'Edmond Antille, de Vernayaz, notre troubadour valaisan.

Les invités se retrouvèrent ensuite au foyer du Casino pour participer à la traditionnelle verrée au cours de laquelle d'excellentes paroles furent échangées.

ON FAIT DU SKI A LIDDES

LIDDES. — Tout le haut Entremont est sous la neige et hier déjà, les gosses s'adonnaient aux joies du ski. Dans le but de leur faciliter la pratique de ce sport, on a installé, depuis quelques années, à l'entrée aval du village de Liddes, un petit téléski amovible qui rend de grands services, alors que les parents, eux, utilisent celui du Creux implanté sur le coteau d'en face.

L'installation a été remise en place et hier les enfants pouvaient s'en donner à cœur joie. Elle fonctionnera désormais les jeudis, samedis, dimanches et tous les jours pendant les fêtes de fin d'année. (Notre photo).

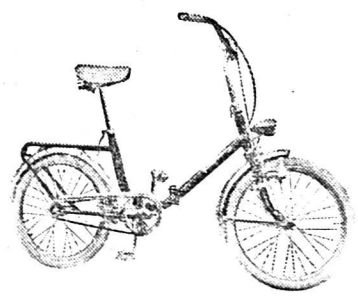

GRAND CHOIX
vélos d'enfants
à partir de 58 francs
mini-vélos
à partir de 178 francs
JOUETS FARDEL
MARTIGNY, rue des Hôtels 9 et avenue du Grand-Saint-Bernard.
36-2402

PANORAMA
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
DU VALAIS

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Rédacteur : Emmanuel Berreau, Square-Gare, Martigny, tél. (026) 2 27 10 Publicité : Publicitas S.A., av. Gare 21, Martigny, tél. (026) 2 10 48 ou Sion (027) 3 71 11

Hommage à une humble femme

MARTIGNY. — Mme Lucienne Giroud, figure bien connue du quartier d'Octodure et de Martigny, vient de s'éteindre à l'âge de 66 ans, après une longue et cruelle maladie.

Tout au long de sa vie, Mme Lucienne Giroud a assumé humblement mais pleinement sa tâche de femme, d'épouse et de mère. La cruelle maladie qui la frappa ne lui enleva jamais son sourire et, jusqu'à la fin elle conserva sa bonne humeur et son sens de l'humour.

Elle ne pensait jamais à elle, mais toujours aux autres.

C'est avec une grande noblesse d'âme et un rare courage qu'elle accepta sa longue maladie et elle est partie dans la paix.

Ceux qui l'ont connue et aimée n'oublieront pas cette femme admirable et garderont d'elle un souvenir impérissable.

Une amie

Patinoire de Martigny
Calendrier de la semaine

Lundi 1er décembre
dès 9 heures : écoles
20 h 30 : patinage public

Mardi 2
dès 8 heures : écoles
19 heures : entraînement Charrat
20 h 30 : patinage public

Mercredi 3
dès 8 heures : écoles
13 h 30 : patinage public
18 heures : novices HCM
19 heures : HCM (première équipe)
20 h 30 : patinage public

Jeudi 4
dès 9 heures : écoles
19 heures : HCM (juniors et deuxième équipe)
20 h 30 : patinage public

Vendredi 5
dès 8 heures : écoles
19 heures : HCM (première équipe)
20 h 30 : patinage public
22 heures : entraînement Illiez

Samedi 6
dès 8 heures : écoles
13 h 30 : patinage public
20 h 30 : match Martigny II - Leysin

Dimanche 7
8 h 30 : entraînement Verbier
10 heures : entraînement Salvan Monthey
13 h 30 : patinage public
18 heures : match juniors Charrat-Genève
20 h 30 : entraînement Sembrancher.

Assemblée de l'Association des maîtres de gymnastique du Valais romand
Appel pressant pour un enseignement complet

VERNAYAZ. — Dans un site plein de fraîcheur, au pied de la cascade de la Pissevache, les membres de l'Association des maîtres de gymnastique du Valais romand (AMGVR) se sont retrouvés pour leur assemblée générale sous la présidence combien ferme de M. Samuel Delaloye, maître de gymnastique à Sion et en présence de M. Jérôme Borgeat, conseiller communal à Vernayaz et surtout de M. Anselme Pannatier, chef de service au Département de l'instruction publique qui, en soustrayant quelques heures de son temps libre, a prouvé son attachement à la gymnastique et au sport et montré l'importance de l'enseignement de cette branche dans notre civilisation actuelle.

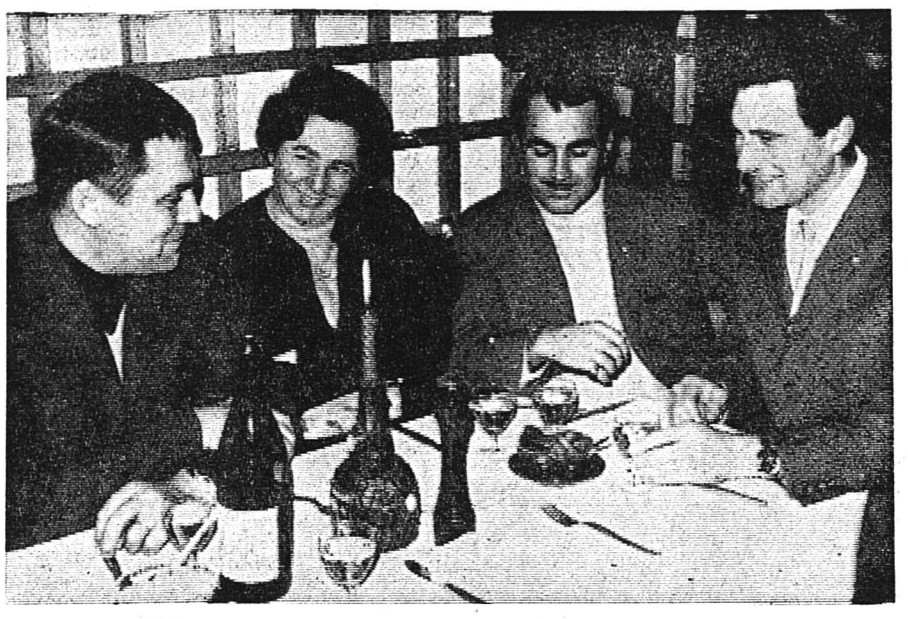

RAPPORTS...

... DU PRESIDENT : Après la lecture du procès-verbal par M. Willy Pitteloud, M. Samuel Delaloye, dans un exposé clair, franc, spirituel mais quelque peu pessimiste, a peint en quelques instants l'activité de l'AMGVR, où les acteurs sont les uns pleins d'espoir, d'enthousiasme, se donnant entièrement à leurs collègues, mettant à leur disposition tout leur temps et leur expérience alors que les autres, et ils sont nombreux, trop nombreux ces enseignants valaisans qui, pleins d'eux-mêmes, d'oubli ou de désintéressement ont boudé les cours préparés à leur intention et n'ont pas la foi. Où chercher la réponse ? Où chercher le remède ?

Le président de cette société de 220 membres poursuit son rapport en rappelant le souvenir de plusieurs collègues. Puis, très réjouissant, il relève l'ouverture de la salle de gymnastique d'Ovronnaz, et la nomination de M. Roger Joris à la présidence de la commission de jeux de l'Association valaisanne de gymnastique. Il termine en remerciant tout un chacun et lance deux mots d'ordre : respiration et tenue.

... DU CHEF TECHNIQUE : Maître de gymnastique à Martigny, M. Roger Theux donne l'activité écoulée, activité birllante sur le plan technique mais moins par la participation. Cette activité se résume en :

1. Cours de ski aux Crosets avec 44 participants.
2. Tournoi de basketball à Martigny avec 10 équipes.
3. Tournoi de volleyball à Sion avec 8 équipes.
4. Cours de natation à Brigerbad avec 15 participants.
5. Cours de baskettball à Sion avec 12 participants.
6. Dix-huit cours régionaux d'automne dans l'ensemble du Valais romand par les maîtres de sports avec environ 250 participants.
7. Les entraînements des six sous-sections avec une rencontre par semaine tout au long de la scolarité et une participation moyenne de 10 à 15 participants.

A lire ces chiffres, il semble que c'est éloquent mais si l'on pense à tout le personnel enseignant, c'est bien maigre. M. Theux remercie tous ses collaborateurs qui permettent un développement sain et harmonieux de la jeunesse scolaire.

Le rapport de caisse si bien présenté par son responsable M. Jean-Pierre Michellod ne soulève aucune remarque. Le programme d'activité a été largement discuté, nous nous permettrons d'y revenir, tout comme sur celui des sous-sections.

VIBRANT APPEL DU CHEF DE SERVICE

Gratifiés de la présence de M. Anselme Pannatier, chef de service, dans un grand silence, les membres ont écouté son exposé qui rappelle l'importance de la gymnastique et son rôle bénéfique.

« Il faut rechercher l'équilibre juste et nécessaire dans l'éducation car l'entraînement physique conditionne l'activité générale des personnes. Le personnel enseignant doit prendre ses responsabilités dans l'éducation physique et il faut que le programme des DEUX HEURES soit respecté.

Il est à relever que si tous les maîtres observaient cet horaire, cet enseignement ferait de très grands progrès dans notre canton. Les après-midi de sport se généralisent et s'organisent de façon rationnelle, leur introduction venant d'être faite à l'école normale des filles. »

Ce vibrant appel de M. Pannatier montre bien son souci d'avoir une jeunesse saine dans un corps sain. Il a été chaudement applaudi, tout comme M. Delaloye qui vient d'être nommé maître de sports à l'Ecole normale des filles et Mme Gaby Spahni qui quitte ce poste après 20 ans de formation de nos institutrices.

DIVERS

Rappelons que bon nombre de membres se sont retrouvés l'après-midi déjà pour une partie de jeux à la salle de gymnastique de la localité. M. Borgeat a apporté les souhaits de la commune de Vernayaz et offert l'apéritif avant que les participants ne fraternisent mieux.

L'AMGVR est au service du personnel enseignant, c'est à lui à savoir en user.

NOTRE PHOTO : Après l'assemblée les discussions sont nourries. Nous reconnaissons de gauche à droite, M. Anselme Pannatier, chef de service, Mlle Raymonde Gay-Crosier, membre du comité, MM. Roger Theux, chef technique et M. Samuel Delaloye, président de l'association.

AVIS important à nos abonnés

Nous adressons ces jours-ci à tous nos abonnés, anciens et nouveaux, la facture pour l'abonnement 1970. En utilisant cette formule pour effectuer son versement, chacun se simplifiera la tâche tout en facilitant celle de notre administration.

Nous attirons l'attention des **nouveaux** abonnés sur le fait que leur versement d'aujourd'hui n'englobe pas le mois de décembre 1969 puisque notre journal leur est offert gratuitement jusqu'à la fin de l'année.

A cette occasion, nous sommes particulièrement heureux de constater combien les articles ou enquêtes des divers rédacteurs et collaborateurs, l'attitude de notre quotidien, ses nombreuses rubriques sportives, locales, culturelles et autres, abondamment illustrées, correspondent au désir de la majorité des Valaisans. En effet, ce sont plus de 1000 abonnés nouveaux qui sont encore venus grossir les rangs de nos fidèles lecteurs, nous permettant ainsi d'atteindre un tirage de 30 000 exemplaires.

Ce succès, d'ailleurs confirmé par un développement réjouissant de la publicité, permet, malgré les hausses de prix intervenues sur les fournitures graphiques, les salaires techniques et les frais rédactionnels, de ne pas modifier les prix de notre abonnement, pour 1970, qui restent donc les suivants :

une année en un seul versement	**55 fr.**
paiement semestriel	29 fr.
paiement trimestriel	16 fr.

Par contre, étant donné les impératifs des associations professionnelles, le prix de vente au numéro du « NF » sera porté de 30 à 40 centimes dès le 1-1-1970. Cette mesure est d'ailleurs appliquée depuis plusieurs mois déjà par les autres journaux quotidiens de Suisse romande.

Nous remercions tous nos abonnés de leur fidélité et de leurs encouragements et les assurons que nous poursuivons nos efforts d'amélioration de toutes les rubriques pour que le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » soit davantage encore le digne représentant de ce canton que nous aimons et que nous voulons voir progresser sans cesse.

L'Administration

Décès subit d'un ancien député

LOURTIER. — Hier s'est éteint doucement un honorable vieillard de la vallée de Bagnes.

Il s'agit de M. Louis Michaud, de Lourtier, âgé de 85 ans, qui a été trouvé sans vie dans son lit.

Député radical, il avait siégé de 1937 à 1941, sur les bancs de la Haute Assemblée. M. Louis Michaud fut encore conseiller communal.

Nous reparlerons demain de cet excellent citoyen qui, sa vie durant, s'est dévoué pour la collectivité.

A sa famille va toute notre sympathie.

« Treize Etoiles » sur les hauts chantiers

Avant que l'hiver n'établisse ses quartiers sur le col de la Gueulaz et la gorge du Bouqui, à la frontière franco-valaisanne, l'ingénieur Albert Mathier et le photographe Ruppen se sont rendus sur les chantiers d'Emosson où se construit le dernier grand barrage. Ils en ont ramené des impressions et des images saisissantes qui constituent la partie centrale du numéro de novembre de la revue.

En regard de cette victoire de la technique sur la matière, bien anachroniques apparaissent les « fêtes » d'arrière-saison que sont la brisolée, la fête de la bière à Gampel et le cochon qu'on tue à Visperterminen. Le temps semble s'être arrêté sur ces évocations pittoresques, ancestrales, un brin folkloriques.

Ajoutons au sommaire les pages consacrées à la musique (Broquet), à la littérature contemporaine, à la télévision, à un guide, à la faune (les amours du chamois), à l'histoire de Monthey et à toute l'actualité d'un canton qui bouge.

En vente dans les librairies, les kiosques et chez l'éditeur Pillet à Martigny. Le numéro 1 fr. 80, une année 20 francs.

SION - HERENS - CONTHEY

AU CARREFOUR DES ARTS
Exposition Elisabeth Hugentobler et Antoine Meyer

SION. — Samedi, en fin d'après-midi, a eu lieu le vernissage de l'exposition d'Elisabeth Hugentobler et Antoine Meyer. Les deux jeunes artistes excellent dans leur genre.

Mlle Elisabeth Hugentobler présente une imposante collection de céramiques, du plus bel effet. Quelques pièces sortent véritablement de l'ordinaire. Elles dénotent un esprit créatif et beaucoup de goût dans la finition du travail.

Pour sa part, Antoine Meyer a accroché aux murs du Carrefour des arts ses dernières créations. Chaque toile développe un symbole.

Quelle vigueur, quelle richesse dans la forme ! Semblables à des vitraux colorés, les couleurs rouge, bleu, vert, jaune, brun, sont cernées par des noirs et des blancs.

La vitalité de la couleur traduit la vitalité de la forme. L'analyse d'un sujet évolue dans la toile par la transposition des différents symboles.

Antoine Meyer transpose sans cesse le sujet de base dans l'illusion du cliché de couleurs. Il y réussit de belle façon.

NOTRE PHOTO. — Les deux artistes Mlle Elisabeth Hugentobler et M. Antoine Meyer.

Prêts express
de Fr. 500.– à Fr. 10 000.–
● Pas de caution : Votre signature suffit
● Discrétion totale
Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél. : 037/2 64 31
Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.
Service express
Nom
Rue
Endroit

Je cherche à louer à Martigny
appartements 3 pièces
Entrée date à convenir
Faire offres écrites sous chiffre P 91257 à Publicitas SA, 1951 Sion

A vendre
pick-up VW
entièrement refait, moteur 1500 Expertisé à 3900 fr.
Tél. (027) 2 23 52.
P 36-43927

la Banque pour un crédit personnel — Frei, Treig! maintenant à Genève.

Bon (à renvoyer à la Banque Frei, Treig + Cie S.A. 39, Bd du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4)
Veuillez m'envoyer la documentation concernant le crédit personnel:

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

(prière d'écrire en caractères d'imprimerie)

signature:

g bachmann / beat o iten

Nous inaugurons aujourd'hui une nouvelle banque au No. 39 du Boulevard du Pont-d'Arve.
Nous accordons des crédits assortis de conditions intéressantes, et toutes les demandes raisonnables qui nous parviendront seront accueillies favorablement.
Vous paierez, par exemple, pour un emprunt de fr. 5000.— sur 3 ans:

fr. 837.40
./. fr. 125.60 (15% de remise pour acquittement ponctuel des mensualités)
soit fr. 711.80 seulement

ou pour un emprunt de fr. 10000.— sur 3 ans:

fr. 1671.20
./. fr. 250.70 (15% de remise pour acquittement ponctuel des mensualités)
soit fr. 1420.50 seulement

Chaque demande de crédit fera l'objet d'un examen rapide et bienveillant — mais également sérieux. Nous n'entendons pas distribuer de l'argent à n'importe qui pour n'importe quoi, sans égard au fait que notre accord risque de créer tôt ou tard une situation difficile pour le bénéficiaire (avec l'argent que nous ont confié nos clients). C'est pourquoi nous examinons, avec les personnes auxquelles nous accordons un crédit, dans quelle mesure elles sont à même d'effectuer leurs remboursements mensuels sans être gênées pécuniairement, pourquoi aussi nous prodiguons personnellement nos conseils à ceux qui s'adressent à nous, et pourquoi enfin nous accordons une remise de 15% sur les intérêts bruts pour l'acquittement ponctuels des mensualités.

Banque Frei, Treig + Cie S.A.

1211 Genève 4, 39, Bd du Pont-d'Arve, 022 24 81 85
8001 Zurich, 29/31, Löwenstrasse, 051 23 05 30
4000 Bâle, 6, Eisengasse, 061 23 37 00

Toutes les succursales de la Société de Banque Suisse délivrent également des formules pour l'obtention d'un crédit personnel.

50e ASSEMBLEE DES DELEGUES DE LA F.V.P.L.

«Poursuivre sur la lancée de ce premier demi-siècle d'existence»

SION. — Samedi 370 délégués de la Fédération valaisanne des producteurs de lait (FVPL) se sont retrouvés à l'aula du collège pour leur 50e assemblée générale annuelle. Celle-ci — cela se comprend et se justifie — a revêtu un caractère particulier. Les délégués du Haut-Valais ont siégé avec leurs collègues du Bas-Valais. La traduction simultanée, assurée par M. Guy Rey-Bellet, a permis un déroulement normal des opérations. Après quelques minutes d'attente, M. Marius Lampert, président du conseil d'administration de la FVPL, a ouvert les débats.

Il a salué plus spécialement la présence de MM. Stocker, vice-directeur de l'UCPL, à Berne, Marc Zufferey, chef de la station cantonale de l'industrie laitière, Cyrille Michelet, ancien directeur de la FVPL, Fernand Fracheboud, directeur de la fiduciaire Fihro, Henri Lamon, président de la commune de Lens, Pierre Décaillet, comptable, Hans Bloetzer, ingénieur agronome, Paul Tscherrig, inspecteur cantonal, Jean-Paul Favre, directeur de la Crémière, Michel Tissières, directeur des Sources, Joseph Ritz, secrétaire de l'Oberwalliser Bauernverband, Clovis Pitteloud, du Service de la vulgarisation agricole, Clément Fellay, inspecteur des laiteries, Edouard Carraux, inspecteur des laiteries, Ernest Zehner, inspecteur des laiteries.

M. Lampert a donné connaissance ensuite d'une lettre extrêmement touchante de M. Albert Luisier, l'un des pionniers de la FVPL, malheureusement retenu par la maladie.

A la table d'honneur, M. Lampert Marius, président du conseil d'administration, vient d'ouvrir la séance.

LE RAPPORT ANNUEL

Il appartint à M. Raymond Nellen, actuel directeur de la FVPL, de présenter le rapport annuel.

« Sur le plan suisse, l'année 1968 a été caractérisée par le problème de la surproduction laitière qui a mis la caisse de la Confédération, et dans une certaine mesure, le porte-monnaie des producteurs, à très rude épreuve. En effet la production laitière commerciale a atteint le chiffre record de 26,8 millions de quintaux en 1967 et 26,5 en 1968.

Cette augmentation extraordinaire de la production laitière a provoqué de grandes difficultés de mise en valeur et d'écoulement. Comme les ventes de lait et de produits laitiers du pays ne subissent pas de grosses fluctuations et que pour l'exportation du fromage il n'y a pas non plus de fortes modifications à bref délai, il a fallu transformer en beurre durant cette période une part plus grande de la production laitière. C'est ce qui a provoqué la montagne de beurre et les mesures de liquidation décidées par le Conseil fédéral.

Il y avait un décalage entre la production et les besoins du marché, décalage qu'on n'arrivait pas à combler par l'augmentation de la consommation de la crème, de yoghourts et d'autres spécialités laitières. La réduction des énormes stocks de beurre et de fromage ne pouvait se faire qu'avec l'appui de toute la population.

MESURES PRISES PAR LA CONFEDERATION

1. Les actions de vente de beurre à prix réduit décidées par le Conseil fédéral le 1er septembre 1967 et le 18 janvier 1968 ont permis de normaliser en un an les stocks trop élevés.
2. Le 3 avril 1968, le Conseil fédéral a accordé un crédit de 10 millions de francs pour abaisser de 1 fr. 70 le prix du Tilsit tout gras.
3. Le 1er avril 1968, les suppléments de prix pour le lait condensé importé ont été augmentés. Le 1er juillet 1968 les suppléments de prix pour l'importation de crème et de poudre de crème ont aussi été relevés.
4. Les efforts de la division du commerce du Département fédéral de l'économie publique en vue d'améliorer la réglementation des importations de fromage ont été couronnés par un arrêté du Conseil fédéral du 3 août 1968 réglant les importations de fromage à prix de dumping et par une convention avec la CEE, le Danemark et l'Autriche, concernant la formation des prix du fromage importé.

CONTINGENTEMENT DE LA PRODUCTION LAITIERE

Malgré toutes les mesures prises, la menace du contingentement pesait lourdement sur les producteurs de lait. En séance du 23 octobre 1968 le Conseil fédéral arrêtait le principe de la limitation de la garantie du prix de base du lait, c'est-à-dire le contingentement de la production laitière si, pour l'année 1968-1969, les conditions suivantes n'étaient pas remplies, à savoir :

— Diminution de la production d'au moins 5,5 % au cours des mois de novembre et de décembre.
— Diminution de la production d'au moins 6 % au cours des mois de janvier à mars 1969.
— Fixation du volume total de la production laitière pour l'année laitière 1968-1969 à 25 millions de quintaux au maximum.

Jusqu'à la fin août 1969 les livraisons de lait ont continué à se réduire, mais dans une mesure toujours plus faible Au mois de septembre 1969 on a enregistré pour la première fois depuis avril 1968 une légère augmentation de 0,6 % comparativement au mois correspondant de l'année précédente. Pour le mois d'octobre dernier la production sera également supérieure à celle enregistrée l'année dernière à la même époque.

Quoi qu'il en soit la paysannerie doit être félicitée pour les magnifiques résultats qu'elle est parvenue à atteindre, et remerciée pour les efforts qu'elle a déployés en vue de normaliser la situation dans le secteur laitier.

INCIDENCE SUR LA SITUATION

La normalisation sur les marchés et les hausses de prix ainsi rendues possibles ont, en particulier, aussi constitué des conditions importantes en vue de :

— La réduction de la retenue de 5 à 3 centimes à partir du 1er novembre 1969, selon l'arrêté du Conseil fédéral du 29 octobre 1969.
— La fixation d'un contingent global de 25 millions de quintaux de lait commercial pour l'année laitière 1969-1970.
— La normalisation de la situation constitue aussi une base de départ et de discussions favorables en vue du nouvela arrêté sur l'économie laitière de 1971.

LA SITUATION EN VALAIS

Notre canton n'a pas été épargné par les mesures prises par la Confédération et applicables à tous les cantons sans exception.

Pour l'année laitière qui vient de commencer, le Valais ne sera pas touché par les décisions prises consistant à faire reprendre par les producteurs, sous forme de poudre de lait entier dénaturée, le surplus de la production laitière.

PRODUCTION LAITIERE VALAISANNE

En 1968, il a été enregistré une diminution de la production laitière de 2,3 millions par rapport à celle de 1967. Pour 1969, cette diminution a encore augmenté.

La courbe de la production n'étant pas parallèle à celle de la consommation, il a fallu en 1968 également faire appel à des laits de renfort, en provenance de la Fédration laitière bernoise. Il a été acheté 2,6 millions de kilos de lait de renfort.

COMMERCIALISATION DES FROMAGES A RACLETTE

A la suite de la diminution de la production laitière, certaines livraisons de fromage échappent au commerce autorisé. La FVPL a été chargée de percevoir une amende conventionnelle allant jusqu'à 50 centimes par kilo de fromage auprès des sociétés ne respectant pas les dispositions. Pour la saison d'hiver 1967-1968, le 28 % des fromages livrés ont été déclassés, pour l'hiver 1968-1969, il n'y a eu qu'un 6 % de déclassement. Le problème de la qualité reste une préoccupation de tous les instants.

PRISE EN CHARGE PAR LA FVPL DE PRODUITS VALAISANS

Durant l'année 1968 la FVPL a participé de la manière suivante à la prise en charge et à la commercialisation de produits valaisans :

1. Lait	lt. 6 857 552	Fr.	4 429 037.—
2. Beurre et fromage	kg. 37 608 × 10,80		406 166.40
3. Crème	kg. 296 913,4		
— beurre	107 769,5	Fr.	1 259 530.60
4. Fromage à râclette	kg. 382 500		2 792 250.—
5. Miel du Valais	kg. 42 123		308 669.25
6. Divers (sérac, etc.)			3 000.—
			9 258 659.25
7 Œufs et volailles			1 146 510.—
8. Semenceaux pommes de terre, cérales, pommes de terre de consommation			4 600 000.—
Total		Fr.	15 000 000.—

PROJET DE LA CENTRALE LAITIERE DU HAUT-VALAIS

Cet objet a retenu particulièrement l'attention des administrateurs et de la commission d'étude.

Ce problème a été étudié sous divers aspects :

— Conception juridique et élargissement de la SA existante.
— Partenaires et capital-action.
— Etude des plans et des devis.
— Subventions.

La Centrale laitière de Sion est l'instrument indispensable à la FVPL pour remplir les fonctions qui lui sont dévolues par la législation : soit le captage des laits et la distribution dans les centres de consommation, et la fabrication et la transformation des excédents.

Pour que cette activité puisse s'exercer harmonieusement et sans heurt, il faut regrouper toutes les centrales régionales sous le même toit.

Les charges financières de la nouvelle centrale laitière du Haut-Valais ainsi que celles découlant de la rénovation et de la modernisation des centrales laitières régionales, devront être assumées par la FVPL. Pour ces raisons, le conseil d'administration estime nécessaire qu'elle soit majoritaire dans la SA élargie, avec un capital-actions augmenté.

Il semble aussi logique que les partenaires ne débordent pas le cadre des sociétés qui livrent du lait de consommation et qui traitent commercialement les produits laitiers.

Le conseil d'administration décidera sous peu le montant de la participation de la FVPL à la SA élargie.

La construction se situera à l'entrée ouest de Viège, en bordure de la route cantonale. Le terrain, d'une excellente situation, a été cédé par la commune de Viège à des conditions intéressantes.

Les plans prévoient tous les locaux nécessaires à l'exploitation des garages exigés par le règlement de construction, des appartements et des studios.

ACTIVITES DES ORGANES DIRIGEANTS

- **Sur proposition du président et du directeur, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital social de 1 000 000 de francs à 1 500 000 francs par prélèvement sur le compte de la réserve générale.**
- **Le conseil d'administration a estimé vu les charges sans cesse accrues de l'Union suisse des paysans, de soutenir financièrement cette organisation de faîte en augmentant la cotisation annuelle de 1200 francs à 2400 francs.**
- **Une convention a été signée, après de longs pourparlers, avec la maison Duc SA à Sion. Cette convention règle toutes les questions ayant trait aux futures relations d'affaires entre les deux maisons.**
- **Une convention, signée le 18 juin 1968, définit les rayons d'activité et les futures relations commerciales entre l'Union laitière vaudoise et la Fédération valaisanne des producteurs de lait.**
- **La FVPL possède à Wyssigen un terrain de 5000 mètres carrés. Afin de donner à ce terrain une forme géométrique convenable et permettre l'accès à la route le conseil d'administration a décidé l'acquisition de 450 mètres carrés au prix de 33 francs le mètre carré.**
- **L'augmentation constante des affaires nécessite des possibilités de livraison accrues. Un crédit de 150 000 francs a été voté pour compléter le parc à véhicules.**
- **Le conseil d'administration a également étudié et mis au point définitivement le règlement spécial de la section agricole.**
- **Hormis ces objets, le conseil d'administration, qui s'est réuni sept fois, a pris connaissance périodiquement des rapports de situation traitant tous les problèmes relatifs au marché du lait, des produits laitiers, et des matières auxiliaires pour l'agriculture.**

(à suivre)

Une vue des participants à l'aula du collège.

Deux pièces collées à l'Araldite n'en font qu'une. Plus solide.

GGK

Objectif d'un microscope Wild grossissant 100 fois. Le diamètre de la lentille frontale est de 1,5 mm seulement. Comme il est impossible de la visser, elle est collée à l'Araldite – avec une précision de 1/1000 de mm.

La solidité d'un système optique ne dépend pas tant de la solidité des pièces qui le composent que de l'adhérence des pièces entre elles.

Ou si l'on préfère: la force de résistance d'une chaine n'est jamais plus grande que celle de son maillon le plus faible.

Or, chacun sait que ce sont les points de soudure, les rivets, les chevilles, les joints de mortier qui cèdent les premiers – si quelque chose doit céder.

C'est pourquoi souvent qui pense adhésifs, pense provisoire, médiocre, incertain. L'expression «décoller» rend bien ce sentiment.

Depuis que l'Araldite existe, depuis qu'on assemble à l'Araldite certaines pièces des avions à réaction, des capsules spatiales, des engins destinés à la recherche nucléaire, des sous-marins, le concept de collage s'est extraordinairement élargi.

La technique du collage est devenue un instrument indispensable dans la construction et le génie civil. L'artisan, et même le bricoleur avisé, utilisent de plus en plus les deux tubes d'Araldite en lieu et place du fer à souder ou du chalumeau.

Ils savent pertinemment que leur ouvrage sera non seulement plus solide, mais souvent aussi plus facile à réaliser.

Les deux tubes d'Araldite sont inséparables. (Comme les objets collés à l'Araldite.)

L'Araldite est livrée dans deux tubes. Le bleu contient la résine époxyde – la colle proprement dite –, le noir le durcisseur.

Lorsqu'on mélange des quantités égales du contenu des deux tubes, le durcisseur provoque, par une réaction chimique nommée polyaddition, le durcissement de l'élément adhésif.

L'Araldite se fixe puissamment parce que l'adhésif, pendant qu'il est encore mou, s'unit intimement à la structure des surfaces du joint et y durcit sans retrait. C'est la raison pour laquelle l'Araldite permet de coller entre eux et les uns aux autres presque tous les matériaux: métaux, porcelaine, faïence, verre, bois, cuirs, caoutchouc vulcanisé, matières plastiques dures, etc.

Petit emballage Fr. 4.60
Grand emballage Fr. 14.50

C I B A

ARALDITE est une marque enregistrée de CIBA pour différentes formes de résines époxydes: résines à couler, d'imprégnation et de stratification, bases de vernis, adhésifs et matières à mouler.

PNEUS
REGOMMES NEIGE
dès 26 fr.
Qualité - Sécurité

ECHANGE STANDARD
MONTAGE GRATUIT
POSE DE SPIKES
PNEUS NEUFS TOUTES MARQUES

Usine:
VEVEY: av. de Gilamont 40
tél. 021 / 51 49 61

Service et montage:
LAUSANNE: route de Neuchâtel 12
(Prilly)
tél. 021 / 25 72 22

GENÈVE: rue Adrien-Lachenal 26,
tél. 022 / 35 47 66

SION: rue de la Dixence
tél. 027 / 2 56 95

TYVALUG S.A.

Actions à vendre

important lot d'actions de la Société suisse des explosifs

(provenant d'un héritage).

Faire offres sous chiffre PA 23390-07 à Publicitas SA, 3900 Brigue.

07-123390

JACQUES JORDAN

MEUBLES
MACHINES DE BUREAU
CAISSES ENREGISTREUSES

ATELIER DE REPARATIONS

Vitrine exposition: 25, rue de la Dixence - SION
Tél. (027) 2 62 28

My fair Lady

Le succès de l'année

59.–

Indispensable, avantageux:
Satrap-lady, le casque à sécher les cheveux.
Contrôlé et recommandé par l'IRM.
59.– seulement avec timbres Coop

SATRAP

...car les femmes comparent coop

Certina DS

la montre
la plus résistante
du monde, chez

H. Langel
HORLOGERIE-BIJOUTERIE
MARTIGNY

A vendre d'occasion

quelques générateurs d'air chaud DIEMO, parfait état, garantie.
Industrie Maschinen AG
8105 Regensdorf (Zurich)
Agent général pour la Suisse.
Dépôt Lausanne, tél. (021) 34 84 20
Service après vente dans toute la Suisse.

44-26205

annonces 3 71 11

signé Toyota

la voiture de toute grande classe
Crown 2300
5 places, 4 portes; moteur 6 cylindres, 2300 cm³, 115 CV, arbre à cames en tête, etc.; sur demande, transmission automatique.
Luxueuse, robuste et sûre.
Dès Fr. 12 700.–

Ne faites votre choix qu'après avoir essayé la Toyota

Nous assurons un service impeccable – comme plus de 120 autres agences réparties dans toute la Suisse:

Votre adresse

AGENT OFFICIEL
Garage Ch. BONVIN
VETROZ Tél. (027) 8 15 43

PANORAMA
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
DU VALAIS

Rédacteurs : F.-Gérard Gessler, avenue de la Gare 26, Sion, tél. (027) 2 28 60 et 2 31 51
Gérard Mabillard, avenue de la Gare 26, Sion, tél. (027) 2 31 51, int. 24 et 25
Publicité : Publicitas S.A., avenue de la Gare 25, Sion, tél. (027) 3 71 11

Assemblée des délégués des syndicats chrétiens de l'arrondissement de Sion et environs

SION. — Les délégués des syndicats chrétiens de l'arrondissement de Eion et environs ont siégé dimanche au Snack-City. Cette assemblée générale annuelle, présidée par M. Joseph Pellet, a vu la participation d'un grand nombre de délégués. Après les souhaits de bienvenue, les différents rapports ont été présentés et acceptés.

DU BON TRAVAIL A ETE FAIT

M. Mayor ,administrateur, a présenté la situation de la caisse-maladie et de la caisse de décès.

La caisse-maladie chrétienne-sociale à laquelle est affiliée celle des syndicats chrétiens compte aujourd'hui près de 800 000 membres. Sur le plan cantonal, l'effectif est de 51-121 assurés et celui de l'arrondissement de Sion et environs est de 6655 assurés.

Pour l'année 1968, l'exercice a été bouclé avec un excédent de dépenses de plus de 400 000 francs. Même si ce déficit est pris en charge par la centrale, il faudra incontestablement prendre des mesures pour assainir la situation. La caisse de décès, par contre, se trouve dans une meilleure situation.

LA CAISSE DE CHOMAGE

M. .Michel Fournier a fait un rapport sur la caisse de chômage.. Au début de l'année 1968, 148 personnes étaient inscrites à la caisse de chômage. Sur ce nombre, 84 ont bénéficié des prestations de la caisse de chômage, soit un montant de 52 640 fr. 40 pour 1872 jours de chômage.

Ce n'est pas le manque de travail qui a obligé les membres en question à s'inscrire à la caisse de chômage, mais les conditions atmosphériques qui ne permettent pas de travailler pendant un certain laps de temps. Dans le secteur de la métallurgie et des transports, aucune prestation n'a été versée.

Dès le 1er janvier 1970 les personnes à charge des bénéficiaires de la caisse de chômage devront justifier les prestations qu'elles reçoivent.

LES COMPTES

La situation financière est bonne. Les difficultés rencontrées durant de nombreuses années se sont résorbées eu égard à l'évolution de la situation. Mais cela ne veut pas dire que tout a été fait. Il reste en effet de nombreux problèmes qui attendent des solutions.

M. Michel Mabillard, nouveau secrétaire syndical.

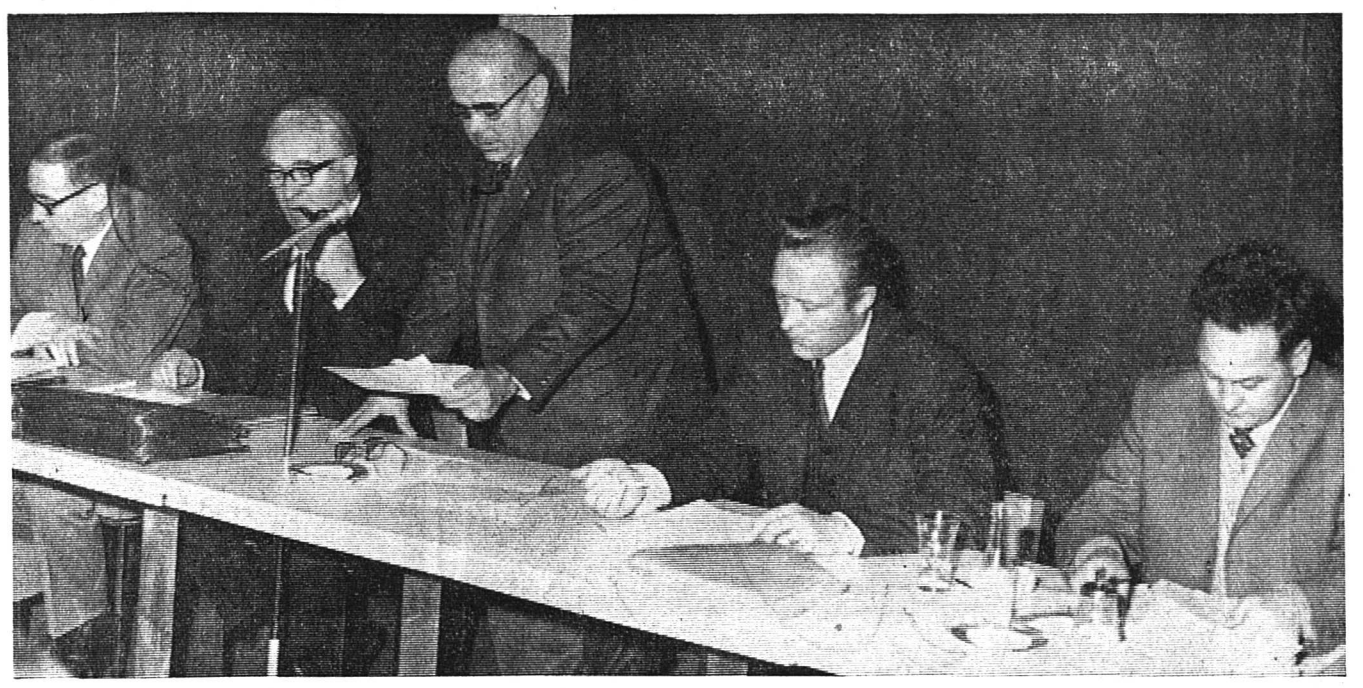

A la table d'honneur, de g. à dr.: MM. Mayor, René Jacquod, Joseph Pellet, président, Michel Zufferey et Michel Mabillard.

REVISION DES STATUTS

M. René Jacquod a présenté le projet des nouveaux statuts. L'arrondissement de Sion a été constitué en 1929.. En 1949, une première revision des statuts est intervenue. Par suite de la constante évolution ces statuts doivent être une fois encore revisés afin d'être mieux adaptés aux conditions de l'heure.

Le projet présenté par le comité, et dans lequel a été inséré un article réglant plus spécialement le secrétariat, a été accepté à l'unanimité.

NOUVEAU SECRETAIRE SYNDICAL

M. René Gex-Fabry, de Sion, a quitté son poste de secrétaire syndical pour occuper une fonction à l'Etat du Valais. Pour lui succéder, le comité vient de faire appel à M. Michel Mabillard, jusqu'ici secrétaire de la section de Monthey. C'est un jeune dynamique qui vient grossir les rangs de ceux qui se dévouent et se donnent pour la grande cause syndicale.

UNE SERIE DE RAPPORTS

M. René Jacquod a parlé du congrès de la CSC et de l'initiative AVS et des allocations familiales. M. Michel Zufferey, secrétaire syndical, a donné un rapport sur le secteur du bâtiment. Les présidents des sections sont également intervenus.

Les représentants aux divers organes des fédérations professionnelles et des commissions paritaires ont été désignés.

La profession de journaliste

SION. — Samedi, en fin d'après-midi, dans une salle de la paroisse de Saint-Guérin, M. F.-Gérard Gessler a parlé de la profession de journaliste à un groupe de jeunes filles préparant un travail sur cette profession après avoir déjà porté leur attention sur d'autres métiers.

Les jeunes auditrices se sont beaucoup intéressées aux différents aspects du journalisme et ont posé de très nombreuses questions.

Elles ont pu voir des fac-similés des premiers journaux imprimés dès 1633, peu après l'apparition de la « Gazette » lancée en 1631 par le médecin huguenot Théophraste Renaudot.

L'Union des étudiants lausannois remercie

La Journée de l'entraide a connu cette année un grand succès. Grâce aux multiples annonces parues dans la presse, et à la collaboration sympathique de la radio, nous avons pu employer les 850 étudiants inscrits pour travailler lors de cette journée.

Les étudiants ayant travaillé mercredi chez l'habitant et dans les entreprises offrant des emplois ont ainsi rapporté au Fonds d'entraide une somme d'environ 17 000 francs.

On peut relever que partout, les étudiants ont été très bien accueillis, avec beaucoup de gentillesse.

Espérons que ce sera le prélude à un contact plus étroit entre la population vaudoise et les étudiants, qui sont souvent considérés à tort comme une classe à part.

La vente du journal, malgré le froid, la neige, a aussi fort bien marché. C'est ainsi qu'à 11 heures, les organisateurs songeaient déjà à imprimer un supplément de 10 000 exemplaires aux 30 000 déjà sortis des rotatives. Le journal ne fut pas unanimement apprécié, mais les réflexions des lecteurs montrent qu'une partie de la population s'intéresse réellement aux problèmes soulevés dans « Spécial-Sentraide ».

A ce propos, nous convions tous les gens qui ont des remarques à nous faire (approbation ou désapprobation), à nous écrire, afin qu'un dialogue s'engage.

Ecrivez-nous, téléphonez-nous et ainsi pourrons-nous discuter non pas entre étudiants, mais tout naturellement entre hommes d'une même ville, d'un même pays.

A tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée, un grand merci.

Comité de la Journée de l'entraide.

Une pièce à voir au Théâtre de Sion

Mardi soir, à 20 h. 30, les Galas Eurothéâtre présenteront à Sion, au Théâtre de Valère la célèbre pièce « Ouragan sur le Caine ».

Cette œuvre de l'écrivain Herman Wouk a fait tout d'abord l'objet d'un livre qui valut à son auteur le prix Pullitzer, soit une des plus hautes récompenses littéraires mondiales.

« Ouragan sur le Caine » a été porté à l'écran avec succès.

Au théâtre, la troupe des Galas Eurothéâtre a joué cette œuvre plus de 3000 fois dans toute l'Europe.

A Sion, nous verrons les mêmes acteurs qui ont créé la pièce à Paris, li y a quelques années.

En tête de la distribution, nous verrons Roland Jouve, ex-sociétaire de la Comédie française. A ses côtés : Pierre Bordeaux, Joseph Quere, Robert--Maurice Aubry, Yves Duchateau, Michel Clainchy, William Biennard, Jacques de Launey, Jean Brun et Henri Durenbach.

C'est à Posé-André Lacour que l'on doit l'adaptation de cette œuvre accueillie avec enthousiasme partout où elle a été présentée.

Voici, très brièvement, le sujet de la pièce : « Le drageur de mines «Caine » fait la guerre du Pacifique sous le commandement du capinaine Queeg. Pendant un typhon, Queeg a été relevé de son commandement par son second, le lieutenant Maryk, celui-ci n'estimant plus son chef en état de sauver le navire. En effet, Maryk a, depuis plusieurs mois, des doutes sur les facultés mentales de son supérieur. Décision grave. Si elle est jugée valable, la carrière de Queeg est terminée, celle de Maryk aussi. Le conseil de guerre va trancher. C'est à cette séance dramatique que nous assistons. Qui triomphera ? L'agressif procureur Challee, sûr de son bon droit, ou l'extraordinaire et déroutant avocat Greenwald ?

Roland Jouve tien tle rôle de l'avocat Greenwald, Joseph Quere celui du procureur Challee

Rendez-vous donc au théâtre de Valère, demain soir à 20 0h. 30.

f.-g. g.

Un directeur de transition à l'arrondissement des TT de Sion

SION. — La direction générale des TT a nommé M. René Monnat, directeur de l'arrondissement des TT de Sion. M. Monnat, d'origine jurassienne, est âgé de 60 ans.

Il occupe actuellement le poste d'adjoint du chef de section des affaires générales de la division radio et télévision à la DG à Berne. Il a donc une formation administrative. Il semble bien que cette nomination soit une nomination de transition.

Elle va permettre de préparer le prochain directeur. Nous osons espérer qu'il s'agisse cette fois d'un Valaisan.

Notre journal félicite M. Monnat pour sa nomination et lui souhaite beaucoup de satisfaction à son nouveau poste.

Assemblée de la Société de développement de Saint-Martin

SAINT-MARTIN. — Samedi soir la Société de développement de Saint-Martin a tenu sa deuxième assemblée générale annuelle.

Cette assemblée présidée par M. G. Cherix, de Lausanne, a vu une très grande participation des membres. Les problèmes traités sont d'une importance vitale non pas seulement pour l'avenir de la Société de développement mais pour toute la commune.

En conséquence nous pensons revenir plus en détails sur cette assemblée dans notre édition de mardi.

Bulletin d'abonnement

au

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Ce bulletin représente un bon de 5 francs

Amis du « NF », transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Malgré les importantes hausses de prix intervenues notamment sur les fournitures graphiques, les salaires techniques et les frais rédactionnels, **nous avons décidé de ne pas modifier les prix de notre abonnement pour 1970, qui restent donc les suivants :**

une année en un seul versement 55 fr.

paiement semestriel 29 fr.

paiement trimestriel 16 fr.

Par contre, étant donné les impératifs des associations professionnelles, le prix de vente au numéro du « NF » sera porté de 30 à 40 centimes dès le 1-1-1970. Cette mesure est d'ailleurs appliquée depuis plusieurs mois déjà par les autres journaux quotidiens de Suisse romande.

Raison de plus de s'abonner plutôt que d'acheter le « NF » chaque jour.

Le soussigné souscrit un abonnement au « NF » dès aujourd'hui et jusqu'au 31-12-1970 au prix spécial de

55 francs

Nom : .....

Prénom : .....

Fils (fille) de : .....

Profession : .....

Adresse exacte : .....

Lieu : .....

Date : .....

Signature : .....

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais », 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion

OPÉRATION SOLEIL

du 1er au 6 décembre 1969

en faveur des handicapés mentaux

En favorisant, durant cette période, les commerces valaisans qui affichent cet emblème

vous contribuez à soulager une grande détresse.

Ces commerçants ont accepté de verser spontanément un pourcentage de leurs recettes au fonds d'action en faveur de ces êtres déshérités.

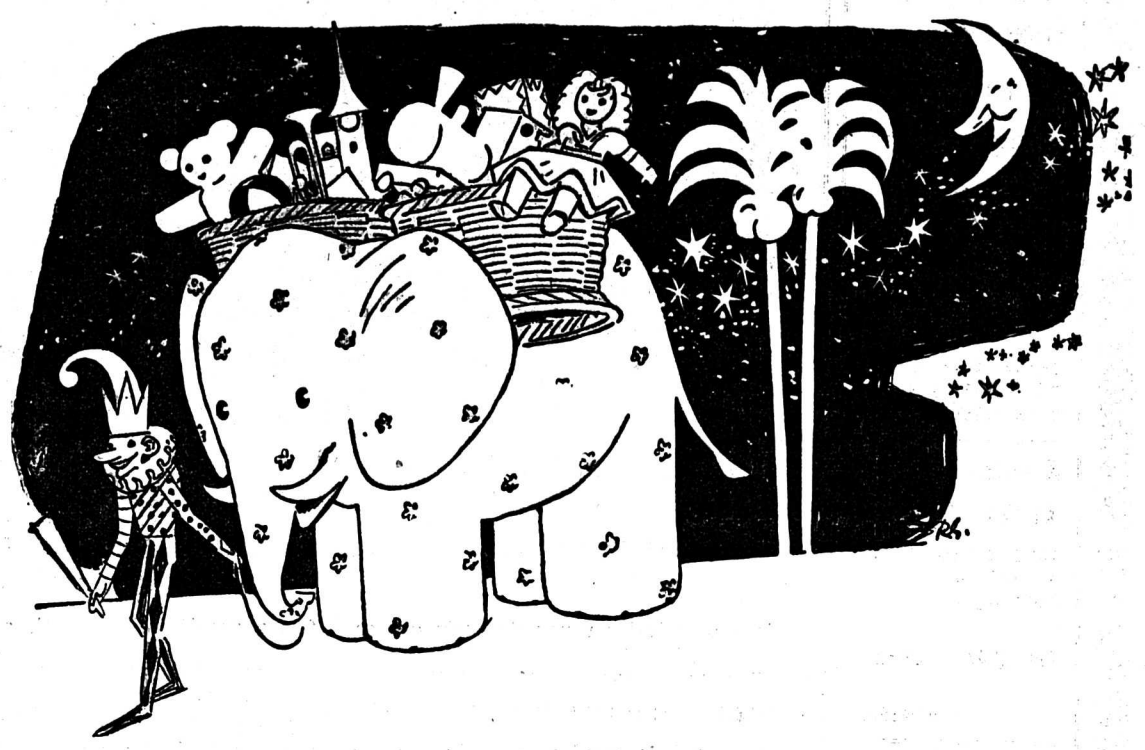

le plus beau choix
circuits de voitures
trains électriques

JOUETS

Rue de Lausanne

Constantin fils s.a. sion

Rue de Lausanne

---

un bon repas
s'arrose
aussi avec
un verre de:

dites-lui
une fois pour toutes que
VICHY CELESTINS
aide à mieux digérer

eau minérale bicarbonatée sodique

Bronzage – Beauté – Santé

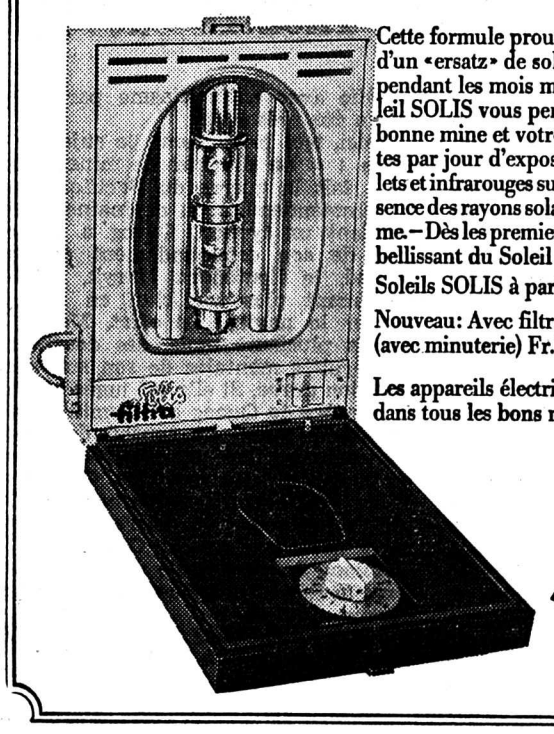

Cette formule prouve que vous aurez besoin d'un «ersatz» de soleil – d'un Soleil SOLIS – pendant les mois maussades, parce que le Soleil SOLIS vous permettra de conserver votre bonne mine et votre vigueur. Quelques minutes par jour d'exposition aux rayons ultraviolets et infrarouges suffisent pour remplacer l'absence des rayons solaires si nécessaires à l'organisme. – Dès les premiers jours, l'effet salutaire et embellissant du Soleil SOLIS se fait sentir.

Soleils SOLIS à partir de Fr. 98.–

Nouveau: Avec filtre ajustable SOLIS FILTRA (avec minuterie) Fr. 178.–

Les appareils électriques SOLIS se vendent dans tous les bons magasins spécialisés.

Solis

Que votre intérieur soit de style ancien ou de style moderne...

Sarina

la gamme étendue des modèles de radiateurs en acier JUNIOR, jointe à une épaisseur réduite, leur permet de s'adapter avec bonheur à tout espace disponible. Sa forme étroite, son dessin simple et reposant font du Sarina-JUNIOR un élément de chauffage moderne, convenant idéalement à tous les intérieurs – même à ceux appartenant à des constructions préfabriquées. Sa puissance calorifique due à une grande surface de chauffe, sous un petit volume et une faible contenance d'eau, peut être rapidement mise à contribution. Les radiateurs en acier Sarina-JUNIOR équipent des appartements de campagne, des maisons de maître et de grands immeubles locatifs, des bâtisses à but technique et de tout genre, tels que des écoles, hôpitaux, bâtiments administratifs et casernes. Leur présence ne détonne pas, même dans l'intérieur le plus élégant. Deux avantages de taille: montage facile et prix favorables. De plus, des dizaines d'années d'expérience forment le soutien de chaque produit Sarina, ce qui a pour effet d'assurer aussi votre satisfaction. Tél. 037 22491

Etablissements Sarina S.A. 1701 Fribourg

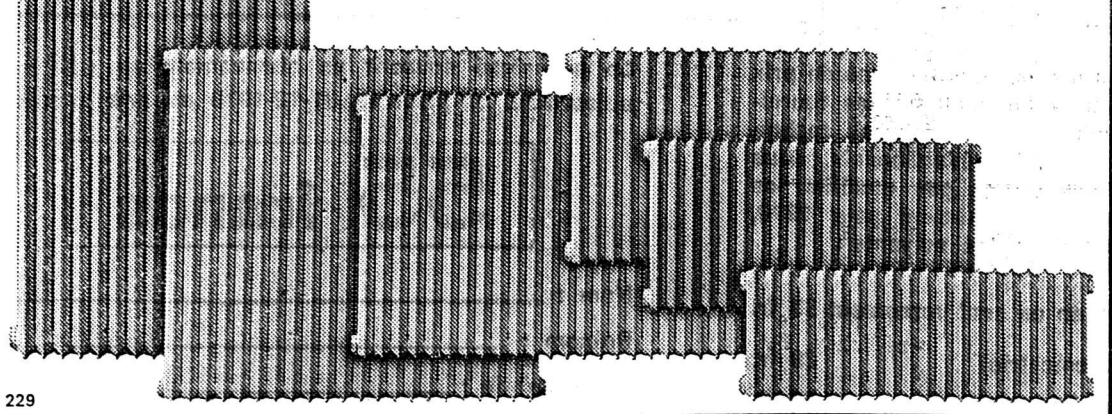

229

BON à renvoyer aux
Etablissements Sarina S.A., 1701 Fribourg
Veuillez nous faire parvenir sans frais la nouvelle brochure «Tradition et progrès»
FV

Nom/Entreprise

N° d'acheminement postal/lieu

Plus de soucis pour les cadeaux de Noël !

R. Nicolas

ELECTRICITE

Avenue de Tourbillon 43 - SION - Tél. 2 16 43

présente toute sa collection

des appareils électro-ménagers indispensables

Machines à laver le linge **BOSCH**
Calandre de repassage, pliante **BOSCH**
Machines à laver la vaisselle **BOSCH**

BOSCH **c'est une garantie**

IMPORTANT : service après vente et atelier de réparations pour tous les appareils.

36-4803

ameublements
G. & J.C. Widmann
ensembliers - décorateurs Sion
place du midi
téléphone 027 / 2 20 33

NOËL 1969
vous y pensez déjà?

MAIS N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS POUVEZ OFFRIR

UNE MULTITUDE DE CADEAUX

QUE NOS MAGASINS SPECIALISES VOUS PROPOSENT

MEUBLES DE STYLE

guéridons, tables roulantes, chevets, tables...

MIROIRS

muraux ou indépendants, dorés à la feuille ou peints avec patine vieil **or** Icônes, peintes à la main, sur bois...

PORTE-JOURNAUX

modernes, rustiques, cannés...

TAPIS D'ORIENT ET MECANIQUES

poufs marocains, tentures murales, tapisseries

PETITS MEUBLES D'ACCOMPAGNEMENT

tables gigognes, tables roulantes, bar d'angle...

TOUS ACCESSOIRES

pour l'agrément de votre intérieur.

Ces cadeaux vous les trouverez en visitant notre exposition ou simplement en admirant nos vitrines.

36-7603

ameublements
G. & J.C. Widmann
ensembliers - décorateurs Sion
place du midi
téléphone 027 / 2 20 33

Robes habillées - cocktail
sport - jeune

Fr. 59.- à 298.-

Modèles jeunes pour tailles fortes

CHOIX INOUI

Boutique Liliane HAUTE CONFECTION

MARTIGNY
A 100 mètres de la gare

36-4415

A louer à Sion
dès 1er avril 1970 magnifique
appartement 4 pièces
dans immeuble récent.
S'adresser par écrit sous chiffre PA 900830-36 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre
salon
salle à manger
bibliothèque
Tél. (026) 2 35 99.

A vendre
beau chien de garde
âgé de 2 ans et demi. Appenzellois.
Ecrire sous chiffre PA 43896, à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre
Austin 850
1964, 4 peus clous, expertisée.
2400 francs.
Tél. (027) 2 23 52.
P 36-43927

A vendre
Opel Kadett
mod. 64, 55 000 km., parfait état, facilités de paiement.
Reprise éventuelle.
AUTOVAL S.A., Veyras-sur-Sierre.
Tél. (027) 5 26 16..
P 36-44

A vendre
station wagon Land Rover
mod. 62, en parfait état Seulement 6500 francs.
Tél. (021) 34 33 62-63.
OFA 60.776.003

A vendre
vache
prête pour la boucherie, race Hérens.
Tél. (027) 4 23 13.
P 36-43939

Nous cherchons à louer du 27 décembre au 3 janvier
appartement de vacances
4 lits, confort, alt. 1400 m. au minimum, à proximité des téléskis.
Tél. (038) 6 36 26.
P 28-300741

Skis métal adulte	**198.–**
Skis métal enfant	**168.–**
Notre ski «action» avec talonnière automatique	**150.–**

Dans nos ateliers, machine pour l'aiguisage micrométrique de vos arêtes de ski – la seule en Valais

Chez le **SPECIALISTE,** à la rue du Rhône 25 à Sion — Tél. (027) 2 34 79

Lorenz-Sports

Sous chaque arbre un cadeau de chez **K**

Peau de mouton du pays **47.50**

K UCHLER-PELLET
AUX GALERIES DU MIDI - SION

CURDY-SPORTS
10, avenue des Mayennets — SION — Tél. (027) 2 29 55

andré monnier

le tueur de l'ombre

18

Elles le conduisirent du bureau syndical de l'orfèvrerie aux services de la police centrale. Résultat : chou-blanc sur toute la ligne. Pas de Werner Schmitt bijoutier à Hambourg.

Déception attendue. L'inspecteur encaissa donc sans amertume.

La nuit avait été prévue à l' « Astoria ». Marceau était à peine installé qu'il recevait la visite de ses « anges gardiens ».

— Rien à signaler. Pas un poil de Chinetoque aux quatre points cardinaux.

— Parfait, les gars. Alors je renonce à Kiel. Et je m'envole demain matin pour Stockholm sur un coucou de la Lufthansa. Même pas trois heures de trajet. Un beurre.

— Et les consignes du patron ?

— « Perdre le moins de temps possible ». N'est-ce pas ce que je fais ? Retournez à Paris avec ma bénédiction. Bye, bye, les enfants !

●

Stockholm.

La métropole sur l'eau où les barques de pêche traquent le gros poisson en pleine ville et jusque sous les murs du palais royal. La cité-couleurs aussi, avec ses crépis allant du beige au brun vermillon, ses toits noirs et lie de vin, ses autobus rouges et ses trolleybus bleus. La capitale-de-la-gentillesse, enfin, exemple de tumulte et de bousculades, respectueuse des règlements, et fière de son impeccable propreté.

Un taxi conduisit Marceau de l'aéroport de Bromma au vieux Stokholm, qui s'étend sur les îles de Norrström. La course s'arrêta à l'entrée de Jakobsgatan, une de ces ruelles qui fourmillent entre la Bourse et le Musée municipal. L'inspecteur régla le chauffeur et poursuivit son chemin à pied.

Il ne tarda pas à trouver le magasin signalé par le boss. Un magasin ? Plutôt une boutique, genre capharnaüm, où le vieux meuble voisinait avec des bibelots hétéroclites et des vêtements d'occasion.

Marceau entra. Le rideau qui masquait une porte latérale s'écarta, et une jeune femme fit son apparition. Rien de la grâce étudiée d'une Française ou d'une Italienne. Simplicité d'allure et naturel du geste, comme chez la généralité des Suédoises. Ce que ne déparait — bien au contraire — ni le charme des yeux bleus ni celui du sourire.

— Mademoiselle Ingrid Johannson, sans doute ? demanda l'inspecteur en allemand.

— Elle-même.

— Je suis Bruno Hase, le journaliste de Munich.

— Et vous revenez de Paris pour une tournée d'études dans nous districts miniers ?

— Je vois qu'on vous a prévenue de ma visite.

— Notre amis commun fait toujours le nécessaire.

Les phrases conventionnelles prononcées, une même satisfaction marqua le visage des interlocuteurs. Poignée de main. Et saut dans le vif du sujet.

— Mon père a préparé plusieurs costumes à votre intention. Tailles diverses, évidemment, pour vous permettre l'ajustement le meilleur. Mais des effets correspondant tous au personnage recherché.

« Si vous voulez entrer là, dans cette petite chambre. Appelez-moi quand vous aurez choisi.

Plusieurs vêtements attendaient, disposés sur des chaises. Marceau ne fut pas long à trouver ceux qui répondaient à sa taille. Il les enfila, et jeta un coup d'œil dans la glace qui pendait au mur.

Eh, eh... Pas mal du tout, cette tenue de trimardeur. Le crâne rasé à la Yul Bryner, à Paris, la barbe de huit jours, le visage au hâle adroitement appliqué, complétaient la silhouette.

PANORAMA
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
DU VALAIS

Coup d'œil sur le petit écran

Les problèmes des hôpitaux

« Table ouverte », dimanche, nous a permis d'aborder mieux encore les problèmes touchant à la santé publique, problèmes que nous avions soulevés dans ce journal récemment.

Cinq personnalités entouraient, dimanche, Jean Dumur : MM. Raymond Gafner, directeur de l'hôpital de Lausanne, Dr Armand Forel, conseiller national, Georges Candardjis, professeur à l'Université de Lausanne, Willy Donzé, conseiller d'Etat à Genève, et René Droël, directeur de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

On aurait aimé voir également une femme ou un grand malade prendre part à ce débat.

Les uns et les autres se sont exprimés, au début de l'émission, sur le problème de « la sensibilisation de l'opinion publique à l'endroit des hôpitaux ». On en vient même à se demander s'il n'y a pas une sorte de mécontentement plus ou moins diffus dans la population envers nos systèmes hospitaliers.

C'est le cas d'une manière générale reconnaissent les participants à cette « Table ouverte », mais cela est dû, pour une bonne part, à l'évolution très forte qui s'est produite au cours des dernières années soit dans le principe de l'hospitalisation, soit dans le fait que la médecine a très fortement progressé. Dans l'ensemble, il faut reconnaître, toutefois, que la plupart des hôpitaux ne sont plus à la hauteur des exigences du public.

C'est le cas dans tous les cantons, semble-t-il.

Pour améliorer la situation à Genève, un montant de 250 millions de francs a été voté cette année.

On en arrive à un point assez important : celui de la suroccupation des hôpitaux et la nécessité d'avoir des établissements secondaires pour les malades n'ayant pas de soins intenses. C'est exactement ce que nous disions dans l'un ou l'autre de nos précédents articles.

On a parlé également de la main-d'œuvre. C'est là aussi que l'initiative « Schwarzenbach » jouerait un sale tour. Il ne faut pas oublier qu'à l'hôpital de Genève le 53% du personnel est étranger. C'est à peu près pareil dans d'autres établissements sanitaires.

Il importe d'améliorer la formation du personnel, de former un personnel qualifié, qui soit bien payé. On regrette qu'il n'y ait pas entente entre les hôpitaux sur la question des salaires. La concurrence, sur ce plan, est malsaine.

Le débat a porté aussi sur le coût d'hospitalisation. Il varie de 60 francs, moins peut-être, à 150 francs par jour. Là, les explications sont diverses mais peu convaincantes. Il y a, évidemment, des établissements plus chers que d'autres, dont les hôpitaux universitaires, où l'on fait de l'enseignement et de la recherche. Mais une meilleure coordination est souhaitable, car elle est déficiente sur le plan intercantonal. Certains hôpitaux devraient se spécialiser en certaines matières. Une planification devient nécessaire sans aller toutefois jusqu'à une rationalisation absolue.

Il fallait parler des problèmes des hôpitaux. De nombreux débats sont encore nécessaires, plus particulièrement en Valais, au moment où l'on parle de la planification hospitalière dont les éléments échappent encore à la population. Une plus large information est urgente.

L'émission TV a quelque peu débroussaillé les aspects généraux des problèmes soulevés. Mais ils sont trop importants pour que l'on en reste à ce que nous avons entendu.

Lors de l'émission « Objectif tour du monde », le professeur Emile Biollay, de Sion, a continué sur sa lancée de la semaine dernière et a gagné encore de nombreux kilomètres. Il a aisément éliminé les deux adversaires qui lui furent opposés hier soir et reviendra sur le petit écran dimanche prochain.

f.-g. g.

DIVANIS
Le pastis désaltérant...

Rédacteurs : F.-Gérard Gessler, avenue de la Gare 26, Sion, tél. (027) 2 28 60 et 2 31 51
Gérard Mabillard, avenue de la Gare 26, Sion, tél. (027) 2 31 51, int. 24 et 25
Publicité : Publicitas S.A., avenue de la Gare 25, Sion, tél. (027) 3 71 11

Le congrès des Jeunesses conservatrices chrétiennes-sociales suisses s'est tenu samedi après-midi à Sion

M. Bernard Bornet a été élu président en remplacement de M. Karl Appert

A 14 heures, samedi après-midi, les délégués des Jeunesses conservatrices chrétiennes-sociales suisses se sont réunis dans la salle du buffet de la Gare à Sion.

Durant la matinée, déjà, le comité s'était réuni en séance de travail au terme de laquelle un rapport fut élaboré.

Ce rapport a été présenté à l'assemblée de l'après-midi par M. Karl Appert, président central, en langue allemande.

Il s'agit, en fait, d'un rapport brossant un tableau des réalisations principales de la JCCS suisse, notamment des cours de formation pour journalistes professionnels et occasionnels, la constitution d'un document exhaustif concernant l'introduction du suffrage féminin. Ce document postule d'une étude très complète de la question. Une autre communication a été faite se rapportant à l'intégration de la Suisse dans l'Europe et comportant une prise de position assortie de propositions concrètes.

Enfin, M. Karl Appert, démissionnaire, après avoir fonctionné comme président pendant quatre années, a adressé aux congressistes un message d'adieu en insistant sur les problèmes de formation politique, de l'activité politique, en formulant des vœux afin que l'attention soit plus particulièrement portée sur ces deux objets, soit au sein du parti CCS, soit dans les organisations cantonales.

M. Bernard Bornet, vice-président de la JCCS suisse, a dirigé la partie française de cette assemblée et des remerciements chaleureux furent adressés à M. Karl Appert pour son dévouement.

Election de M. Bornet

Pour succéder à M. Karl Appert, le choix s'est porté sur M. Bernard Bornet, qui devient donc président central de la JCCS suisse. Il est ainsi le premier Valaisan qui accède à cette charge.

M. Bernard Bornet a remercié les délégués pour la confiance et l'honneur qu'on lui a accordé. Il en a reporté la gloire sur les siens, son village et sur la Fédération du Valais romand.

M. Bornet est né en 1936 à Basse-Nendaz. Il a fait ses études au collège de Sion et à l'université de Fribourg. Il est licencié en sciences économiques et sociales.

Après avoir enseigné au centre professionnel de Sion, il vient d'être nommé préposé au tourisme au Département de l'intérieur.

Il prépare d'ailleurs une thèse de doctorat sur le tourisme et vient de suivre une séminaire au centre d'études du tourisme de l'université d'Aix-Marseille.

UNE CONFERENCE

Les délégués ont entendu une conférence sur le problème des travailleurs étrangers en Suisse, conférence après laquelle une résolution en quatre points fut adoptée.

La résolution

❶ L'initiative dite « Schwarzenbach » qui veut chasser de Suisse des centaines de milliers d'étrangers en se basant sur des prémices totalement irréalistes, est pour nous inacceptable pour des motifs humanitaires, sociaux, économiques, de politique gouvernementale et par respect des droits de l'homme.

❷ Dans cette initiative se manifeste un esprit que nous condamnons avec dégoût. Nous avons honte, en notre qualité de Suisse, de la manière avec laquelle on tente, au moyen de cette initiative populaire dénuée de tout but valable, de tirer un profit politique en faisant appel aux instincts les plus bas.

❸ Nous saluons la décision du Conseil fédéral et la commission préparatoire du Conseil national de ne présenter aucun cotnreprojets à cette initiative. Nous tenons pour plus adéquate que tout compromis tactique, une confrontation franche et vigoureuse avec l'idéologie « schwarzenbachienne ».

❹ Nous en appelons à tous les groupements de bonne volonté afin qu'ils mettent tout en œuvre pour faciliter l'intégration et l'assimilation des travailleurs étrangers actifs dans notre pays et de leur famille. Nous désirons que ces groupements entreprennent une étude complète sur le principe de la participation des travailleurs étrangers en Suisse, dans l'intérêt personnel de chacun et pour le bien-être aussi de toute notre économie nationale.

Tribune du lecteur - Tribune du lecteur

Télévision, Coopération technique et Missions
LA COOPERATION TECHNIQUE AU RWANDA

On nous prie d'insérer :

La TV romande a commencé une série d'émissions sur la coopération technique suisse en faveur de l'aide au développement dans les pays du Tiers Monde. Nous lui sommes reconnaissants de nous faire connaître les projets réalisés ou en voie de réalisation.

La première émission de la série, mercredi soir, nous a conduits au Rwanda. Personne ne conteste la valeur du travail fait pas la coopération technique suisse tant sur le plan sanitaire qu'agricole. Il est entendu qu'en 45 minutes d'émission on ne peut tout montrer mais nous aurions aimé plus d'objectivité en situant ce travail dans un contexte d'ensemble ; au terme de ces 45 minutes, nous avions l'impression que jusqu'ici rien n'avait été fait, au Rwanda... que le développement de « ce pays primitif et arriéré » vient à peine de commencer... C'est oublier en bloc l'œuvre des grands pionniers, en particulier des missionnaires. Jugez plutôt.

L'ŒUVRE DES PIONNIERS AU RWANDA

En 1905 les premiers pères blancs arrivent au Rwanda, bientôt suivis par les missionnaires protestants en 1907 puis par les sœurs blanches en 1909. En 1912, les pères fondent le premier petit séminaire collège. En 1929 les missions catholiques groupent dans leurs écoles primaires plus de 30.000 enfants ; et je ne cite pas les œuvres sanitaires, dispensaires, maternités, hôpitaux des missions, tant protestantes que catholiques. En 1963, lorsque la coopération technique suisse arrive au Rwanda, on trouve dans les seules missions catholiques : 250.000 écoliers, trois collèges avec 880 élèves, 13 écoles normales avec 1.363 normaliens et normaliennes, trois écoles techniques, une école d'agriculture, un grand nombre d'écoles ménagères, des dispensaires, maternités et hôpitaux.

Les statistiques que citent « Jeune Afrique 1969 » nous signalent qu'en 1967 il y a au Rwanda : 20 hôpitaux, 82 dispensaires, 14 maternités avec un personnel médical de 538 personnes... 3 usines hydro-électriques, 90.700 ha de forêt et 29.500 ha reboisés...

Tout cela, bien entendu, c'est encore bien insuffisant pour un pays de trois millions d'habitants. Encore convient-il de le signaler. Il faut encore beaucoup de coopérations techniques et autres...

CE QUE PENSENT LES RWANDAIS ET CEUX QUI CONNAISSENT LA SITUATION

Nombreux étaient les Africains, en particulier des Rwandais étudiants à l'Université de Fribourg, qui ont suivi cette émission. Ils n'étaient pas flattés de constater qu'on laissait croire que ce n'est qu'en 1967 que leurs compatriotes ont appris à sarcler des oignons et à arroser des pépinières.... Le développement agricole a été un souci constant des gouvernants, des œuvres de coopération et même des missions chrétiennes. La société coopérative « Trafipro », dont a parlé la TV, a été fondée par un missionnaire sous l'impulsion d'un évêque missionnaire suisse au Rwanda. La mission a été heureuse de passer cette œuvre à la coopération technique suisse. Elle lui a cédé le terrain, des bâtiments, dont un grand garage. Le premier comptable était un laïc missionnaire, M. Nicolas Jäggi ; plusieurs autres laïcs missionnaires suisses y ont pu être loyalement signalés. Au Rwanda il y a plus de 600 missionnaires catholiques, prêtres, sœurs et laïcs, et des missionnaires protestants qui travaillent au développement et cela souvent à vie et gratuitement.

LE DEVELOPPEMENT DE TOUT L'HOMME DANS LE RESPECT DES VALEURS LOCALES ET DES PERSONNES

Les étudiants rwandais qui ont suivi le film de la coopération technique suisse au Rwanda n'ont pas aimé, ni nous, non plus, ce style paternaliste désagréable qu'on y a ressenti. Le public a droit à une information objective, où l'on montre, avec le sous-développement et même la misère d'un pays, sa culture, ses richesses spirituelles ses aspirations et ses efforts vers le mieux.

On peut ajouter encore une remarque importante : les missionnaires la font, mais aussi les experts techniques neutres le disent : le développement de la responsabilité est plus important que le développement technique. Un vrai développement sera effectif et efficace si toutes les forces non seulement matérielles et sociales, mais aussi spirituelles, des pays nantis s'unissent pour le développement de tout l'homme dans le pays pauvres et cela dans le respect de ses valeurs et de sa liberté.

P. Marmy
responsable des OPM romandes

Percée sud : inconscience des responsables

On nous prie d'insérer :

SION. — Le « Nouvelliste » du 29 novembre, la « Tribune de Lausanne » du 30 novembre également, relatent l'ouverture, en direction de Sierre, du transit sud.

Il est inutile d'ouvrir une parenthèse, voire un dialogue au sujet de cette fameuse bretelle de Platta.

Je ne comprends pas l'insouciance des personnes qui se veulent compétentes et qui ouvrent la circulation sur cet axe, alors qu'aucune signalisation lumineuse n'est mise en place. Le carrefour avenue de Tourbillon-rue de la Dixence a déjà été le témoin de moults accidents matériels. Il n'y a pas si longtemps, un piéton cheminant sur un passage approprié, décédait à la suite d'un accident. Pourtant la signalisation lumineuse fonctionnait . . .

Si les responsables de notre police municipale ne déléguaient pas un agent au carrefour, durant les heures de pointe, l'embouteillage serait complet.

Sur les ondes, à la TV, dans la presse on prône la prévention. Le fait d'ouvrir la circulation, même dans un sens, alors que rien n'est prêt, est-il préventif ?

Messieurs, vous n'avez pas le droit de jouer avec la vie d'autrui. Votre responsabilité est engagée, voire très sérieusement engagée, car on n'a pas le droit de prendre à la légère de telles décisions.

Des parents de Tourbillon

De Valère à Tourbillon

L'important . . . c'est l'intention

Le « livre rouge » tient l'actualité. Depuis des semaines, il est à l'ordre du jour de toutes les conversations. Il déchaîne des passions. Il suscite de nombreuses prises de positions.

Le « livre rouge » excite et surexcite les esprits. C'est la « muleta » déployée devant toute la population.

Le procès de Winterthour, pour l'instant du moins, ne provoque pas autant de réactions. C'est tout de même étonnant.

Je n'ai pas l'intention d'emboîter le pas des soi-disant indignés.

Ce serait par trop facile.

Ce serait même déplacé.

Je ne veux pas non plus me ranger du côté des responsables de ce « livre rouge ». Pour ma part, la polémique menée est tout simplement honteuse.

Il est vrai que la moitié du monde est là pour « enquiquiner » l'autre moitié. Elle est à l'affût des faits et gestes des vis-à-vis pour déclarer, à la moindre faute ou écart, la guerre.

« Qui veut la paix, dit-on, prépare la guerre. » Mais, dans le cas qui nous intéresse, c'est purement et simplement la guerre pour la guerre. Peu importe si, après coup, il faut encore prôner la belle et noble paix tant désirée et tant souhaitée.

Le moment est venu, me semble-t-il, d'éditer un « livre blanc » et de le distribuer à toute la population. Le thème de cet ouvrage ne serait autre que la cohabitation pacifique. C'est peut-être un problème que l'on pense résolu depuis longtemps. Hélas, les exemples que l'on rencontre chaque jour prouvent le contraire.

● *La lutte menée pour la liberté entre le Biafra et le Nigéria nous étonne souvent. Notre histoire rapporte que, pendant des siècles, notre pays a connu de semblables situations. La guerre était presque continuelle pour assurer la liberté.*

● *Après 600 ans d'existence, notre pays a acquis une renommée humanitaire mondiale. Effectivement il remplit et joue souvent un rôle au-dessus de tout éloge. Les nobles sentiments qui animent notre population régulièrement ne devraient-ils pas apparaître aussi pour des problèmes internes ?*

● *L'affaire du « livre rouge », qui fait tâche d'huile, commence à provoquer des réactions dans notre canton.*

« Nous ne pouvons pas rester insensibles », affirment certains. C'est leur droit absolu. Mais la Suisse est-elle maintenant en péril eu égard à la publication de cet ouvrage ?

● *Il est spécifié dans la lettre qui accompagne le livre :* **« Le livre de la défense civile n'est qu'une mesure de précaution visant à informer et protéger la population, afin qu'en cas de nécessité nous soyons prêts à toutes les éventualités et que nous sachions comment nous comporter. »**

Si cette mesure de précaution ne s'inscrit pas comme un certain pourcentage de gens le désirerait, est-ce une raison pour réagir avec autant de fracas ?

Je ne le pense pas.

L'important — pour une fois ce n'est pas la rose — mais l'intention qui a guidé les promoteurs. Cette intention était pure et saine . . .

— gé —

Cinéma Capitole

Film Studio

Giorgio Albertazzi
Delphine Seyrig
Sacha Pitoëff dans

un film d'Alain Resnais

L'année dernière à Marienbad

Le film dont on parle

Lion d'or du festival de Venise

Prix Meliès du meilleur film français

Lundi 1er décembre
Mardi 2 décembre à 20 h. 30

Parlé français

Dyaliscope

16 ans révolus

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Devenez

FACTEUR

ou

employé aux services d'expédition

Cherchez-vous une profession intéressante ?

Travail varié, bon salaire dès le début.

Stage de formation d'une année.

Conditions : avoir 16 ans dans l'année (30 ans au plus), nationalité suisse, jouir d'une bonne santé.
Vous recevrez les conditions d'engagement détaillées en envoyant le coupon ci-dessous à la direction des postes de 1000 Lausanne ou 1211 Genève.

Je m'intéresse à une place de fonctionnaire postal en uniforme

Nom et prénom : _____

Annnée de naissance : _____

Adresse : _____

_____

Manufacture de vêtement de moyenne importance

cherche pour tout de suite ou à convenir

un représentant

Nous demandons :

- une personne jeune et dynamique
- parlant couramment français et allemand
- si possible bien introduit dans les magasins de confection et de sport

Nous offrons :

- un poste indépendant avec responsabilité de toute la vente en Suisse
- ambiance de travail jeune et agréable
- gain approprié aux capacités
- avantages sociaux

Nous attendons volontiers votre offre sous chiffre PA 43795-36, à Publicitas, 1951 Sion. Discrétion assurée.

Entreprise de service cherche pour son bureau de Sion

responsable technico commercial

ayant de l'entregent et du dynamisme et, si possible, quelques années de pratique dans la vente, les relations publiques ou la gestion du personnel.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres de service avec curriculum vitæ et photographie sous chiffre R 921094-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Employé de commerce

pouvant s'occuper également de la comptabilité est cherché par bureau de Martigny.
Activité indépendante - Initiative requise.
Salaire intéressant.

Faire offres sous chiffre OFA 1173 à Orell Fussli-Annonces SA, 1951 Sion.

Nous cherchons pour le Bas-Valais

monteurs électriciens

courant fort ou courant faible.

Nous exigeons :

- connaissance parfaite du métier
- disposition pour travailler d'une manière indépendante

Nous offrons :

- salaire élevé
- travail varié en rapport avec qualifications
- possibilité de devenir chef de groupe
- pouvant être formés comme dessinateurs

Ecrire sous chiffre PA 43614-36, à Publicitas, 1951 Sion
Discrétion assurée

Chantal Esseiva

BAR CENTRAL
à Vouvry
cherche

jeune serveuse

Horaire et congés réguliers.

Tél. (037) 2 98 98
dès 15 heures.
81-11306

On cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

manœuvre - aide mécanicien

2 apprentis mécaniciens autos

Garage Charly LAUNAZ
MONTHEY
Tél (025) 4 24 53.

LA S.A. L'ENERGIE DE L'OUEST-SUISSE (EOS) à Lausanne, cherche

un juriste

âgé de 25 à 30 ans, avec, si possible, deux à trois ans de pratique, capable de s'occuper d'une manière indépendante de questions juridiques en rapport avec l'activité de la société et des sociétés affiliées, ainsi que la construction et l'exploitation d'installations électriques, en particulier de lignes à haute tension.

un(e) comptable

qualifié (e), avec si possible, connaissance pratique des automates comptables NCR, âgé (e) de 25 à 35 ans environ.

Semaine de cinq jours. Avantages sociaux des grandes entreprises suisses d'électricité. Engagement stable en cas de convenance, après une période d'essai. Entrée en fonctions dès que possible.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitæ, références, copie de certificats et prétentions de salaire à la S.A. l'ENERGIE de l'OUEST-SUISSE, bureau du personnel, case postale 1048, 1001 Lausanne.

P 2153

Pour Loèche-les-Bains
On cherche

premier coiffeur (coiffeuse) pour dames

très capable, pour saison d'hiver ou à l'année.
Gros gain assuré.
Faire offres sous chiffre AS 89-009134 aux Annonces Suisses SA, 1950 Sion.

On cherche d'urgence pour Sierre

manœuvres

pour travaux faciles, dans locaux abrités
Bon salaire et possibilité d'occupation durant tout l'hiver.

Renseignements :
Tél. (027) 5 18 73.
36-684

EPA*UNIP

Nous engageons pour tout de suite ou date à convenir

une employée de bureau

pour la correspondance française et allemande. Semaine de 5 jours.
Rabais sur les achats, caisse de pension Possibilités de repas avantageux.

Nouveaux grands magasins SA, rue de Lausanne 25, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 53 44.

EPA*UNIP
dans toute la Suisse
36-3004

Tea-room cherche

jeune fille

pour le service.

Entrée : 15 décembre 1969.

Tél. (027) 5 21 86.

36-43865

Chauffeur de train routier

est demandé par entreprise de la place de Sion.

Ecrire sous chiffre PA 43800-36 à Publicitas, 1951 SION.

On cherche

vendeuse

pour droguerie-parfumerie.
Faire offres avec photo et prétentions de salaire. Entrée 1er janvier 1970.

Ecrire sous chiffre PA 43944 à Publicitas, 1951 Sion.

Restaurant SUNEGGA à Zermatt cherche

garçon de cuisine
garçon de maison

Bon salaire. Entrée tout de suite.

Faire offres immédiates à M. Charles VENETZ, tél. (028) 7 72 58.

Station des Alpes vaudoises
LEYSIN

cheche tout de suite

serveuse

Gros gain, nourrie, logée.

Café-restaurant «Le Chasseur»

Leysin. Tél. (025) 6 24 38.
36-2619

Pour la réouverture du tea-room nous cherchons pour tout de suite

sommelière

Débutante acceptée.

S'adresser à P. Schneider
route de la Gare 9
MOUTIER
Tél. (032) 93 11 10.

Importante entreprise suisse, cherche pour entrée à convenir, un collaborateur ayant une bonne formation commerciale, aimant le contact avec la clientèle, âgé de préférence de 24 à 30 ans et s'intéressant au poste de

courtier en publicité

Nous offrons

- une formation approfondie
- une ambiance de travail agréable au sein d'un team jeune et dynamique
- une situation intéressante
- tous les avantages d'une entreprise moderne

Votre offre, adressée sous chiffre PA 36-900836 à Publicitas SA, 1951 Sion, peut être détaillée ou ne contenir qu'un bref curriculum vitæ accompagné d'une demande d'entretien qui aura pour but de vous orienter plus largement.

Le café-restaurant
RELAIS DU SIMPLON
à Pont-de-la-Morge

cherche

sommelière

connaissant les deux services.

Bons gains assurés.

Tél. (027) 2 11 51.

Restaurant Plaza, 3963 Crans-sur-Sierre - Tél. (027) 7 20 83

cherche

1 sommelière

Entrée 15 décembre.

Congés et horaires de travail réguliers. Bon gain.

Faire offres ou téléphoner à la direction.
36-43862

HOTEL TERMINUS SIERRE

cherche

apprentie fille de salle

Tél. (027) 5 04 95 ou offre écrite à M. Oggier.

Auberge dans station du Valais central

cherche pour janvier et février 1970

cuisinier (ère)
aide de cuisine

Faire offre par écrit sous chiffre PA 43918-36 à Publicitas, 1951 Sion.

On engage immédiatement

mineurs
aides-mineurs

pour galerie de plaine (altitude 400 m.). Travail assuré toute l'année, possibilités de travail à la tâche.

Tél. (027) 8 14 87 - 88.

PANORAMA
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
DU VALAIS

Maurice Gessler, bâtiment le Rond-Point, avenue du Marché, Sierre tél. (027) 5 29 45 4 23 66 **Publicité :** Publicitas S.A., avenue de la Gare 25, Sion, tél. (027) 3 71 11

Une nonagénaire fêtée à Chippis

CHIPPIS. — Dans le courant de la semaine passée, la commune de Chippis a eu le plaisir de fêter les 90 ans de Mme Lina Antille-Steinemann. Mère de sept enfants, tous en vie, Mme Antille est encore en excellente santé, lisant couramment sans lunettes. Veuve depuis 1933 déjà, elle éleva courageusement ses sept enfants. Son époux, fidèle serviteur de la collectivité, fut député et conseiller. Notre journal félicite cette alerte nonagénaire et lui donne rendez-vous dans dix ans.

Notre photo : Mme Antille recevant un magnifique bouquet des mains du vice-président de Chippis, M. Michel-André Zufferey.

Les parents informés sur les problèmes scolaires

CHIPPIS. — Les problèmes scolaires préoccupent non seulement nos autorités, non seulement le personnel enseignant, mais encore et surtout les parents.

Malheureusement, il faut constater que souvent ces derniers sont mal informés ou même pas du tout orientés sur leurs devoirs, leurs responsabilités de parents d'élèves. Pour pallier cette lacune, l'administration communale de Chippis et la commission scolaire ont organisé des conférences d'information.

Samedi dernier, M. Marcel Praplan, inspecteur du 4e arrondissement, était l'invité du jour.

UN PEU D'HISTOIRE

Présenté par M. Louis Rossier, président de la commission scolaire, M. Praplan se livra d'abord à un rapide rappel de l'histoire. Dans un canton pauvre, essentiellement agricole et vivant en circuit fermé, l'on ne se préoccupait pas trop de l'enseignement. Quelques lois ont, durant des dizaines d'années, réglé tous les problèmes.. Le personnel enseignant mal pavé devait se débrouiller tant bien que mal.

Et puis, il y eut le grand démarrage de l'après-guerre. Les structures économiques éclatèrent. L'on assista à un important glissement du secteur primaire vers le secteur secondaire et vers le secteur tertiaire.

Dès lors, il fallait innover, il fallait aller de l'avant. C'est ainsi que naquit la loi sur l'instruction publique de juillet 1962.

UNE LOI CADRE

Cette loi règle tout ce qui se rapporte à l'école. Elle est bien structurée et a prévu les développements possibles.

L'inspecteur rappela les différentes étapes de l'école. L'enfant commence sa scolarité d'une façon facultative à quatre ans par l'école maternelle, puis à 5 ans obligatoirement par l'école enfantine pour poursuivre par les classes primaires.

En fin de 5e année primaire vient l'heure du premier choix où la possibilité est offerte aux meilleurs éléments de se diriger vers le collège..

En fin de sixième, il y a l'entrée à l'école secondaire et tous les débouchés qui s'offrent : école de commerce, maturité ou apprentissage, technicum, maîtrise fédérale.

Chacun doit choisir la formule qui lui convient.

LE ROLE DES PARENTS

Après avoir brièvement esquissé l'école de demain, celle de l'ordinateur et de l'enseignement programmé, après avoir touché un mot de l'organisation de l'école romande, M. Praplan traita du rôle des parents et de l'importance de la famille.

Un milieu familial normal et sain est une condition primordiale pour la réussite des études. Les parents doivent s'intéresser au travail de leurs enfants, ils doivent consulter les maîtres et entretenir avec eux des relations cordiales. Le maître, malgré toute sa bonne volonté, toute sa pédagogie, tout son savoir ,ne peut pas grand-chose si les parents ne l'aident pas.

Ainsi, toute une série de problèmes furent abordés dans cette conférence, utile, intéressante, et fort bien suivie.

Il faut féliciter les promoteurs de telles initiatives. Plus que jamais, à l'heure de la contestation, à l'heure du doute, une information solide et complète peut venir en aide à ceux qui ont pour tâche de former et d'éduquer leurs enfants ,nos responsables de demain.

Notre photo : MM. Marcel Praplan et Louis Rossier.

Assemblée de la section de Sierre du CAS

SIERRE. — Samedi soir, s'est déroulée l'assemblée générale annuelle de la section de Sierre du Club alpin suisse. Une centaine de membres de cette société avaient tenu à assister à cette importante assemblée.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cette réunion.

L'ordre de la Channe a tenu son chapitre de Sainte-Cécile à Sierre

Soixante nouveaux chevaliers ont été intronisés

SIERRE. — L'ordre de la Channe, cette confrérie créée il y a une douzaine d'années, afin de chanter et faire connaître le vin, tenait samedi son chapitre de Sainte-Cécile en son fief sierrois.

Traditionnellement, cette confrérie vineuse se réunit chaque automne dans la ville du soleil, pour y tenir son chapitre solennel et intrôniser de nouveaux chevaliers. Samedi, une soixantaine de nouveaux membres sont venus grossir la cohorte des cinq cents chevaliers et autres officiers composant l'ordre de la Channe.

C'est dans la salle du Casino-Théâtre que se tint la partie officielle de cette journée du chapitre de Sainte-Cécile qui — ce jour-là, curieusement — tombait sur la Saint-Saturnin. Ce n'est pas un tel aléas qui empêcha le majordome de pérorer, ni le procureur de haranguer.

Après que ces deux grands dignitaires se furent exprimés, l'on passa à l'intronisation des nouveaux chevaliers. Passant successivement entre les mains du procureur, qui l'ordonne chevalier, d'un large geste de sa main armée d'un cep, le néophyte se retrouve entre celles du chapelain, qui lui offre le vin dont il défendra la cause. Celui-ci dit alors : « Porte cette coupe à tes lèvres, et que le Seigneur te donne la rosée du ciel, avec le vin et le froment en abondance ». Alors le nouvel intronisé reçoit des mains du majordome le ruban jaune, symbolisant son appartenance à la confrérie.

Parmi la soixantaine de nouveaux chevaliers, nous notions entre autres les noms de MM. André Bornet, président du Grand Conseil valaisan, Marcel Guélat, consul de Suisse à Paris, ainsi que celui de Mgr Jacques Haas, directeur des émissions religieuses à la TV et à la Radio.

Après l'intronisation des chevaliers, l'on passa à la promotion des chevaliers d'honneur et des officiers. Parmi les chevaliers honoraires, notons les noms de MM. Jean Actis, directeur du Comptoir de Martigny, Pierre Moren, président de la Société suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, et Marcel Gard, ancien président de Sierre et ancien conseiller d'Etat. Les nouveaux officiers sont MM. Albert Biollaz, président de l'Union des négociants en vins du Valais, Robert Clivaz, Pierre Franzetti et Antoine Venetz. Ces trois derniers officiers occuperont en outre les fonctions de conseillers de l'ordre de la Channe. En fin de chapitre, M. Paul Seitz, officier, fut nommé conseiller, alors que M. Max Besse passa du titre de chevalier à celui de chevalier d'honneur.

Après cette première partie officielle, les membres de la confrérie se rendirent en cortège au château Bellevue, conduits par les fifres et tambours sierrois. Ils dégustèrent le muscat, avant de se mettre à table, pour faire honneur au repas préparé par des maîtres-queux réputés. Repas qui se prolongea jusqu'aux alentours des 18 heures.

Nous publions ci-dessous la liste des nouveaux chevaliers et chevaliers d'honneur.

CHEVALIERS :

MM. Roger Amman, Sion ; Me Pierre Audeoud, Genève ; André Besse, Sierre ; Mme Gabrielle Besse, Sierre ; Dr Charles Bessero, Martigny ; Jean-Pierre Bonny, Berne ; André Bornet, Sion ; Marco Bruttin, Grône ; Arsène Carthoblaz, Sion ; Oreste Casarotti, Montana; Armand de Chastonay, Sierre ; Alain Clivaz, Sierre ; Maurice Clivaz, Montana ; Paul-Henri Constantin, Sion ; Me Charles-Marie Crittin, St-Pierre-de-Clages ; Albert Emery, Arnoud-Ayent ; Enzo Mariotto, Verona ; Robert Faust, Sierre ; René Fontaine, Genève ; Luigi Franzetti, Caravate ; André Giachino, Sierre ; Marcel Guélat, Paris ; Mgr Jacques Haas, Lausanne ; André Hitter, Sierre ; André Jotterand, Lausanne ; Edouard Kiefer, Bottmingen ; Norbert Kreutzer, Sierre ; Robert Lacombe, Paris ; Jean-Gabriel Lathion, Lausanne ; Charles Légeret, Genève ; Michel Logoz, Allaman ; Hans Lorétan, Loèche-les-Bains ; Fernand Luyet, Savièse ; Georges Roger Marty, Paris ; Roger Mayor, Sierre ; Mme Andrée Montandon, Genève ; Francis Morand, Pully ; Ulrich Petignat, Genève ; Marcel Possa, Sion; Francis Pralong, Sion ; Honoré Pralong, Sion ; Paul Rey, Marly-le-Grand; Marc Roduit, Leytron ; Bernard Rouvinez, Sierre ; André Savioz, Sion ; Jean-Pierre Schadt, Genève ; Walter Schalch, Chippis ; Max Schelling, Vercorin ; Paul Seiz, Sion ; Georges Taramarcaz, Sion ; Ernest Udriot, Sion ; John Watley, Ontario-Canada ; Vital Zufferey, Sierre ; Henri Buchard, Innocent Buchard, Jean Folly, Guy Luisier, Maurice Martin et Michel Moren.

CHEVALIERS D'HONNEUR :

MM. Joseph Gautschi, Sion ; Luc Lathion, Sierre ; Jean-Claude Rouiller, Martigny ; Alfred Wicky, Sierre ; Mme Christiane Zufferey, Sierre ; Léon Monnier, Sierre ; Mlle Cilette Faust, Sierre ; Jean Actis, Martigny ; Fritz Brügger-von Tobel, Berne ; Pierre Moren, Sion ; Marcel Gard, Sierre.

Notons, pour terminer, que ce chapitre était relevé par les chanteurs de l'ordre, qui amenèrent une note musicale aux débats. Nombre d'entre eux, d'ailleurs, furent intronisés chevaliers lors de cette séance sierroise.

En outre, un hommage particulier a été rendu à M. Léon Monnier, auteur du « Propos No 12 » de l'ordre.

M. André Bornet signant la charte de l'ordre.

M. Léon Monnier lisant quelques passages de son « Propos ». A sa droite on reconnaît le procureur de l'ordre, M. Deslarzes. A sa gauche se trouvent MM. Imesch et Nicollier.

Depuis 120 ans
Kirsch Fassbind
Oberarth SZ

Jeux et jouets dans le développement de l'enfant

SION — L'université populaire de Sion a le plaisir d'inviter la population de Sion et des environs
lundi, 1er décembre, à la salle du Casino à 20 h 30
pour écouter Mme O. Lundesgaard les entretenir de ce sujet, dont nul ne peut contester l'actualité à l'approche des fêtes. Le conférencier répondra, au terme de sa conférence, aux questions des auditeurs.

Le travail des petits enfants, c'est le jeu. Les jouets sont leurs outils. Cependant nous l'oublions souvent. Avoir du temps pour jouer est d'une importance vitale pour les écoliers et les jeunes aussi. Et encore faut-il des jouets et les possibilités de jeu appropriées.

Voilà donc une conférence que les parents et les éducateurs ne voudront pas manquer.

Prix d'entrée : Fr. 2.—, couple Fr. 3.—, étudiants et apprentis Fr. 1.—.

THEATRE
SION

Mardi 2 décembre
à 20 h. 30

LES GALAS EUROTHEATRE
de Paris
présentent le succès international

Ouragan sur le Caine

de Herman Wouk

avec Roland Jouve de la Comédie française

Location : Hallenbarter, Sion Tél. 2 10 63
Réductions : BONS MIGROS cartes JM et JLS

SAISON ARTISTIQUE
1969/1970

PERDU

une montre d'homme sans bracelet, automatique, plaquée or, No 22 739 281 entre le collège de Saint-Maurice et la clinique Saint-Amé, le 27-11-69.

La rapporter contre récompense à la police cantonale de Saint-Maurice.

PERDU

pull-over beige sur parc autos Dixence ou Magros.

Prière rapporter contre récompense au magasin Mérinos, 17, rue de la Dixence, Sion.

DE LA RASPILLE AU GLACIER DU RHÔNE

Assemblée générale de la SFG Viège

VIEGE. — Vendredi soir, s'est déroulée, à l'hôtel Bristol, l'assemblée générale annuelle de la SFG locale. Il y a fort longtemps que nous n'avions plus eu autant de membres actifs, passifs et connaissances s'étant donné rendez-vous à l'occasion des assises annuelles des gymns. Le président Max Gerber put saluer quelque 60 personnes à l'ouverture des débats.

De prime abord, le président si fit un devoir de rappeler le souvenir des membres fondateurs de la société qui sont décédés pendant l'année en cours. Il s'agit en particulier de MM. Andrès Ambiel, Peter Schild et Marcel Viotti ; ces derniers, qui nous ont quittés en l'espace de quelques mois, étaient les trois derniers membres fondateurs de la section de Viège qui avait vu le jour en 1917. En leur souvenir, l'assemblée observa une minute de silence.

Passant ensuite en revue les faits marquants de l'année 1969, le président Gerber releva que le dernier exercice avait été très chargé pour la section. En plus de la participation à la fête régionale du Haut à Baltschieder le 8 juin et à la fête romande des 21 et 22 juin à Yverdon, les actifs se sont donnés à part entière lors de l'organisation de la fête cantonale des artistiques du 24 août ainsi que lors du traditionnel loto.

Pour ce qui est du chapitre des projets pour l'année 1970, il est certain que les gymns viégeois ne seront pas au chômage. Ils devront organiser la fête régionale du Haut le 14 juin pous se rendre ensuite deux semaines plus tard au grand rendez-vous des gyms valaisans des 27 et 28 juin à Martigny.

Après la lecture des différents rapports ,l'assemblée passa ensuite à l'élection de deux nouveaux membres du comité en remplacement de MM. Oskar Kald et Donato Roderer ayant renoncé à leurs fonctions de caissier, respectivement moniteur des pupilles. C'est ainsi que le comité se présente pour la prochaine période de deux ans dans la formation suivante : Max Gerber, président ; Robert Berger, vice-président ; Othmar Gruber, caissier ; Robert Anderhub, secrétaire ; René Zurbriggen, correspondance ; Henzen Peter, moniteur de la section ; Peter Gruber, moniteur des pupilles, et finalement Hans-Peter Willimer, comme chef du matériel.

Quant au point le plus important de l'ordre du jour relatif à la fondation d'une classe de pupillettes, toutes compétences ont été accordées au comité, étant donné que les premiers jalons ont été posés et que les premières répétitions ont déjà eu lieu le mercredi après-midi dans l'ancienne halle de gymnastique. .Voilà enfin un vœu formulé depuis fort longtemps dans différentes couches de la population locale qui vient de se réaliser.

Finalement, après trois tours d'horloge ,le président pouvait mettre le point final à cette importante assemblée pendant laquelle plusieurs orateurs avaient pris la parole, notamment le caissier central Ernest Grand, M. Richard Imhof, conseiller communal et M. Jean-Pierre Rothen, de la Société suisse de sauvetage, chacun s'étant fait un devoir d'apporter les encouragements et formuler des vœux pour l'avenir.

Elle brille comme un sou neuf

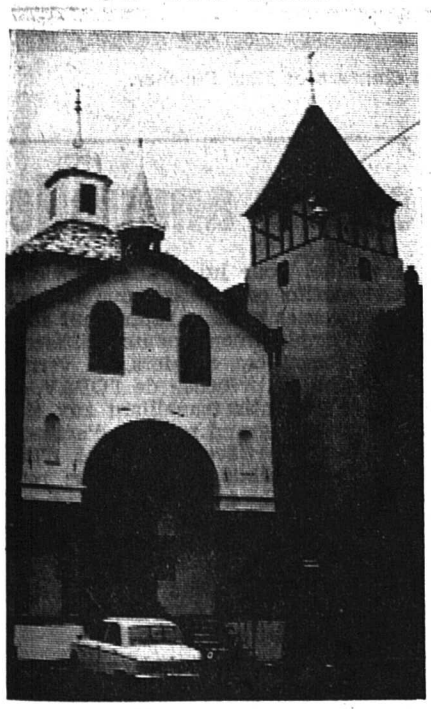

BRIGUE — *Après avoir été l'objet d'une minutieuse restauration, la chapelle de St-Sébastien, à Brigue, brille maintenant comme un sou neuf. Vraiment, cette œuvre rénovatrice est bien réussie d'autant plus qu'elle a pour effet d'embellir d'heureuse façon le quartier où se trouve cette maison de Dieu. Que les restaurateurs soient donc remerciés tout comme les maîtres de l'œuvre qui se trouvent être la communauté bourgeoisiale d'une part et l'Heimatschutz d'autre part.*

---

†

Profondément touchée par toutes les marques de sympathie et d'amitié reçues lors de sa cruelle épreuve, la famille de

Madame veuve Emelina GAY-DES-COMBES

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières, leurs dons de messes, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à son grand deuil, et les prie de trouver ici l'expression de sa grande reconnaissance.

Un merci particulier à la Cécilia, à la Société de développement

Finhaut, décembre 1969.

---

†

Madame Pierre MARTIN-CHAMBOVEY, au Bouveret ;
Monsieur et Madame Pierre MARTIN-MERMOD et leurs enfants, à Aigle ;
Monsieur et Madame Gérard MARTIN-ASLANIAN et leurs enfants, à Hauterive (Neuchâtel) ;
Madame Jeanne FREI-MARTIN et ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Saint-Maurice et Champsec ;
Madame et Monsieur Denis DERIVAZ-MARTIN et leurs enfants et petits-enfants, à Monthey et Villeneuve ;
Madame Armande DERIVAZ-MARTIN ses enfants et petits-enfants, au Bouveret et à Renens ;
Monsieur Christian LIECHTI-MARTIN ses enfants et petits-enfants, à Villeneuve et Montreux ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles MARTIN, au Bouveret, Genève et Revereulaz ;
Monsieur Charles LIECHTI, au Bouveret ;
Madame Pauline SAUDAN-CHAMBOVEY, ses enfants et petits-enfants, aux Rappes-sur-Martigny ;
Monsieur et Madame Jean CHAMBOVEY, à Roclincourt (France) ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Pierre MARTIN

ancien restaurateur

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et parrain, enlevé à leur tendre affection, après une longue maladie, muni des secours de la religion, le 30 novembre 1969, dans sa 80e année.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église du Bouveret le mardi 2 décembre, à 10 heures.

Départ du convoi du domicile mortuaire à 9 h 45.

P.P.L.

De préférence à des fleurs, pensez à l'Institut des sourds-muets.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.

---

†

IN MEMORIAM

En mémoire de notre cher papa et grand-père

Monsieur Adrien BURNIER

1er décembre 1968 - 1er décembre 1969

Une année déjà que tu nous as quittés, ton souvenir est toujours vivant dans nos cœurs.

Tes enfants et petits-enfants

Saxon, décembre 1969.

---

†

IN MEMORIAM

Alphonsine MITTAZ

1er décembre 1968 - 1er décembre 1969

A NOTRE MAMAN

Voilà un an déjà que tu nous as quittés. Tu reposes là-bas, dans l'éternité, mais ton doux souvenir est resté parmi nous pour veiller l'avenir et le présent surtout.

Un jour proche ou lointain, nous autres, un à un, quitterons cette vie d'emprunt pour faire ce long voyage qui nous sépare de toi, perpétuer l'alliance jadis faite ici-bas.

Ton époux et ta famille

---

†

Madame Mariette FOURNIER-THEODULOZ, à Aproz ;
Monsieur et Madame Claude FOURNIER-VALMAGGIA, à Châteauneuf ;
Monsieur et Madame Bernard FOURNIER-GORINI et leur fils Eric, à Aproz ;
Monsieur Narcisse FOURNIER, à Aproz ;
Monsieur Florentin FOURNIER, à Haute-Nendaz ;
Monsieur et Madame Augustin FOURNIER-FOURNIER, leurs enfants et petits-enfants, à Basse-Nendaz et Brignon ;
Monsieur le révérend curé Simon FOURNIER, à Bramois ;
Mademoiselle Agnès FOURNIER, à Haute-Nendaz ;
Mademoiselle Alice FOURNIER, à St-Gingolph ;
Monsieur et Madame Henri FOURNIER-DAYER, à Sornard, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne, Cressier, Haute-Nendaz et Beuson ;
Monsieur et Madame Candide FOURNIER-MAX, à Lavey, leurs enfants et petit-enfant, à Bex et Clarens ;
La famille de feu Gaspard FOURNIER, à Sornard ;
Madame veuve Adeline FOURNIER, à l'hôpital de Sion, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds, Saxon et Beuson ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alphonse FOURNIER

survenu le 29 novembre à l'hôpital de Sion, dans sa 58e année, après une longue maladie, réconforté des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Basse-Nendaz, le 2 décembre 1969, à 10 heures.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Monsieur Marcel GIROUD, à Martigny ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre PERROTTET-GIROUD et leurs fils Olivier et Stéphane, à Martigny ;
Les enfants de feu Albert GIROUD-ROTH, à Aproz, Evionnaz et Saint-Maurice ;
Madame veuve Marcel GIROUD-LUGON et ses enfants, à Martigny, Genève, Neuchâtel, Saxon, Sion et Charrat ;
Madame veuve Hector GIROUD, à Paris ;
Monsieur et Madame Léonce GIROUD-LAITNER et leur fils, à Genève ;
Madame veuve Alexandre GIROUD-PETOUD, à Martigny ;
Monsieur et Madame René GIROUD-DOUGOUD et leurs enfants, à Lausanne et Genève ;
Madame et Monsieur Robert TERRETTAZ-GIROUD et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Gaston GIROUD-TERRETTAZ, à Martigny ;
Madame et Monsieur Cyrille ROSSIER-GIROUD et leurs enfants,, à Fully ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Lucienne GIROUD

née GIROUD

leur très chère épouse, maman, belle-maman, mémé, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le samedi 29 novembre 1969, dans sa 67e année, munie des sacrements de l'Eglise, après une cruelle maladie vaillamment supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mardi 2 décembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Prière de ne pas rendre de visites.

Selon le désir de la défunte le deuil ne sera pas porté.

Martigny, rue Octodure 7.

---

†

Madame et Monsieur Ernest FELLAY-MICHAUD et leurs enfants Edy et Gisèle, à Lourtier ;
Madame et Monsieur Marcel FELLAY-MICHAUD et leur fils Max, à Fionnay ;
Madame veuve Maurice MARET et ses enfants et petits-enfants, au Châble, Genève et Martigny ;
Madame et Monsieur François BRUCHEZ-MARET et leurs enfants et petits-enfants, à Lourtier et Versegères ;
Les enfants et petits-enfants de feu Angelin MARET, à Lourtier, Châble, Fully et Genève ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis MICHAUD-MARET

ancien député et conseiller

leur très cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle,, grand-oncle, cousin et ami, survenu subitement à Fionnay, dans sa 85e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Châble, le mardi 2 décembre, à 10 heures.

Le défunt était membre de la Société de secours mutuels fédérés.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Monsieur et Madame Marc MORAND, à Martigny ;
Mademoiselle Suzanne MORAND, à Martigny ;
Monsieur Roger MORAND, à Martigny ;
Monsieur et Madame Henri MORAND, à Martigny ;
Monsieur Marc MORAND, à Martigny ;
Monsieur Michel MORAND, à Martigny ;
Mademoiselle Chantal MORAND, à Martigny ;
les familles MORAND, BONVIN, parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Marcelle MORAND

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, enlevée à leur affection le 29 novembre 1969, à l'âge de 76 ans.

Les obsèques auront lieu à l'église paroissiale à Martigny, mardi 2 décembre 1969, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Madame Louis MOLL-ARLETTAZ, à Vernayaz ;
Monsieur et Madame Jean-Louis MOLL-AYAD et leurs enfants, à Nyon ;
Madame et Monsieur Henri KÖHLI-MOLL et leurs enfants, à Yvorne ;
Monsieur Denis MOLL et sa fiancée, à Vernayaz ;
Madame et Monsieur Freddy CHAPPUIS-MOLL et leurs enfants, à Montreux ;
Monsieur Luc MOLL, à Vernayaz ;
Mademoiselle Louisette MOLL, à Vernayaz ;
Mademoiselle Pierrette MOLL, à Vernayaz ;
Monsieur et Madame Georges LOTTAZ et leurs enfants, à Vevey ;
Madame et Monsieur Charles PUIPPE-ARLETTAZ et leurs enfants et petits-enfants, à Orsières, Bourg-Saint-Pierre et Sembrancher ;
Madame et Monsieur Léonce DALLEVES-ARLETTAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny et Lausanne ;
Madame veuve Paul REUSE-ARLETTAZ et ses enfants et petits-enfants, à Sembrancher ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis MOLL

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, survenu à l'hôpital de Martigny des suites d'un accident, dans sa 52e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mardi 2 décembre 1969, à 10 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de Martigny.

Les honneurs seront rendus à la place du Midi.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

La Société fédérale de gymnastique de Vernayaz

a le devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis MOLL

père de son membre actif Luc.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

---

†

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la maison Alphonse Orsat S.A., à Martigny,

ont le pénible devoir de faire part du décès, par suite d'accident, de son fidèle et dévoué employé

Monsieur Louis MOLL

Ils garderont de leur collègue un souvenir fidèle et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

Madame et Monsieur Fernand TROILLET-VERNAY, leurs enfants et petits-enfants, à Orsières et Sion ;
Monsieur et Madame Luc VERNAY-THEUX et leurs enfants, à Orsières ;
Mademoiselle Louise VERNAY, à Orsières ;
Madame et Monsieur Joseph PETRICCIOLI-VERNAY et leurs enfants, à Sembrancher ;
Monsieur et Madame Jean VERNAY-BAILLIFARD et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Auguste VERNAY-DALL GRAVE, à Orsières ;
Monsieur Adrien VERNAY, à Genève ;
Madame Madeleine VERNAY, à Genève ;
Monsieur Louis VERNAY, à Orsières ;
Madame et Monsieur Henri RAUSIS-LOVEY et famille, à Orsières ;
Madame veuve Jeanne EMONET-LOVEY et famille, à Sembrancher ;
Madame et Monsieur François GABIOUD-LOVEY et famille, à Orsières ;
Madame et Monsieur Alexis GABIOUD-LOVEY, à Orsières ;
Monsieur Joseph DESLARZES-JORIS-VERNAY et famille, à Sion ;
Madame veuve Jules VERNAY-LOVEY et famille, à Orsières ;
Madame veuve Emile VERNAY-SELTZ et famille, à Sion ;
Monsieur Victor LOVISA-RAUSIS-VERNAY et famille, à Orsières ;
la famille de feu Angelin JORIS-VERNAY ;
la famille de feu Armand VERNAY-TISSIERES ;
la famille de feu Auguste DUBOIS-VERNAY ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Adrien VERNAY

née LOVEY

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée subitement à leur affection, le 30 novembre 1969, dans sa 78e année, munie des sacrements de notre sainte mère l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières mercredi 3 décembre à 10 heures.

Selon la volonté de la défunte, ni fleurs, ni couronnes. Pensez à l'œuvre pour les handicapés « Foyer Saint-Huber, Sion » - ccp 19-4902.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

PANORAMA
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
DU VALAIS

DE LA RASPILLE AU GLACIER DU RHONE

Rédacteur : Louis Tissonnier, Sandmattenstrasse 8, Brigue, tél. (028) 3 10 77 **Publicité :** Publicitas AG, Schulhausstrasse 1, Brigue, tél. (028) 3 12 83 ou Sion (027) 3 71 11

Le Cartel syndical chrétien-social haut-valaisan fête ses cinquante ans

BRIGUE — Tous les groupements syndicaux chrétiens-sociaux du Haut-Valais se rassemblent — au point de vue régional — sous une organisation faîtière constituée par le Cartel chrétien-social haut-valaisan. Ce groupement a vu le jour en 1919 et n'a pas toujours eu la vie facile. Mais, cela ne l'a pas empêché de poursuivre son but : défendre les intérêts des travailleurs sur des bases essentiellement chrétiennes. Il y a aussi maintenant belle lurette que ce mouvement syndical se fait non seulement respecter par ses partenaires, mais aussi par ceux qui avaient été autrefois ses plus acharnés ennemis Ses mandataires peuvent se vanter de pouvoir collaborer d'une manière efficace dans le maintien de la paix du travail et les améliorations sociales de tous genres notamment. Aussi, nombreux étaient hier les participants qui se sont réunis à Brigue à l'occasion du cinquantième anniversaire du Cartel. On avait d'ailleurs toutes les bonnes raisons pour que ce jublié soit marqué d'une façon particulière.

CORTEGE ET SOUHAITS DE BIENVENUE

Dans le courant de l'après-midi, un cortège — conduit par les fanfares de Brigue et de Gampel ainsi que par les fifres et tambours de Stalden — défila à travers les rues de la localité pour arriver à la halle de gymnastique de l'Institut Ste-Ursule. Dans ce vaste local, devait se dérouler la cérémonie officielle devant quelque 600 participants. Il appartint à l'ancien conseiller aux Etats Leo Guntern, père spirituel et président du groupement jubilaire, de souhaiter la bienvenue aux personnes présentes et d'avoir d'aimables paroles à l'adresse de chacun. Il se déclara en outre agréablement surpris de constater la présence d'autant de personnalités. Ce qui prouve — dit-il — la sympathie que l'on manifeste à l'égard de la société jubilaire. Il salua ensuite d'une façon particulière les autorités religieuses et civiles présentes et parmi lesquelles on a noté Mgr Bayard, vicaire général, qui a été des années durant un appréciable conducteur spirituel du mouvement syndical chrétien, le doyen Werner, de Glis, le recteur du collège Carlen, le professeur Schnyder ainsi que MM. Wolfgang Lorétan, conseiller d'Etat, Hermann Bodenmann, conseiller aux Etats, Guido Casetti, secrétaire central de la Fédération suisse des syndicats chrétiens, Innocent Lehner et Hans Wyer, conseillers nationaux, Werner Perrig, Paul Biderbost, Ignace Mutter, René Zuber et Uli Imhof, députés, Oscar Schnyder, ancien conseiller d'Etat, Leo Stoffel, ancien conseiller national, Joseph Meyer, juge cantonal, Ferdinand Summermatter, procureur général pour le Haut-Valais, Joseph Bielander et Max Arnold, juges instructeurs, Max Burcher, préfet, Stéphane Zenklusen, vice-préfet, Willy Gertschen, président de l'Association des arts et métiers, ainsi que différents délégués des industries, des diverses associations patronales valaisannes, des entreprises de transports, des administrations fédérales et cantonales.

LE TABLEAU DES QUESTIONS SOCIALES, BROSSE DANS LES DETAILS

Les participants entendirent ensuite un exposé de M. Guido Casetti. Ce jeune syndicaliste valaisan est allé à l'étranger notamment avant de se faire un nom dans l'organisation faîtière du syndicalisme chrétien-social suisse. L'orateur adressa tout d'abord de chaleureuses félicitations au groupement cinquantenaire non sans relever les grands mérites des principaux animateurs et de tous ceux qui font partie du Cartel. Il réserva en outre d'aimables paroles à l'égard des fondateurs encore en vie et parmi lesquels — à part M. Leo Guntern — on a encore reconnu MM. Saladin et Truffer notamment. M. Casetti entra ensuite dans le vif du sujet de son allocution pour passer en revue les principaux problèmes intéressant aussi bien la Fédération que la classe ouvrière. En résumé, le tableau brossé dans les détails par l'orateur souleva l'enthousiasme des auditeurs lui manifestant leur reconnaissance par des applaudissements prolongés.

Les invités prirent ensuite part à un frugal repas durant lequel les sociétés musicales se produisirent à tour de rôle pour la grande joie des convives.

Durant la seconde partie de cette journée inaugurale, plusieurs personnalités prirent encore la parole pour glorifier la société jubilaire et lui souhaiter enfin une longue vie pour le bien de la classe ouvrière.

Ce fut au conseiller national Wyer que l'honneur échut de mettre un point final à la partie officielle au cours d'une allocution appropriée et surtout placée sous le signe du syndicalisme chrétien-social.

Tels sont — bien sommairement relatés — les principaux faits de cette merveilleuse fête de famille où l'esprit chrétien, dans le vrai sens du mot, n'a jamais cessé de régner et où le dialogue était vraiment complet puisque les représentants de la presse ont été cordialement invités aussi.

A notre tour donc de remercier les organisateurs de cette manifestation, de féliciter le Cartel syndical chrétien-social haut-valaisan et de lui souhaiter encore de nombreux succès.

On reconnaît MM. Lorétan, Lehner, Wyer et Biderbost dans le cortège.

Mgr Bayard entouré de MM. Léo Guntern et Max Bürcher.

EN VRAC DU HAUT-PAYS

● AVEC LES GYM-DAMES CATHOLIQUES. — Quelque 400 déléguées de la Fédération suisse des gym-dames catholiques se sont rassemblées à Brigue samedi et dimanche à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Elles étaient en effet venues de toutes les régions du pays. Dans le cadre de leurs délibérations, une soirée récréative s'est encore déroulée dans la grande salle du théâtre du collège. On y notait la présence de nombreux spectateurs. Dimanche, les déléguées se réunirent au château pour leurs assises. L'apéritif fut offert par la municipalité. Pour le repas de midi, elles se répartirent dans les différents établissements publics du lieu avant de regagner leurs foyers, heureuses d'avoir passé d'agréables heures valaisannes.

● **LA JEUNESSE POSE DES QUESTIONS. — C'est certainement la première fois à Naters que la jeunesse du lieu organise une assemblée publique pour poser des questions à l'administration communale locale. Cette réunion aura lieu le 5 décembre prochain dans la grande salle du « Zur Linde ». C'est avec intérêt que l'on suivra ce dialogue basé sur les finances communales, l'instruction scolaire, la construction, le service de la police notamment.**

● L'HEURE D'OUVERTURE ETAIT PROLONGEE. — A la demande de nombreux touristes qui se trouvaient à Brigue dans le courant du week-end dernier, l'administration communale eut l'heureuse idée de prolonger l'heure d'ouverture des établissements publics du lieu. C'est ainsi que l'animation y était grande et jusqu'à la première heure de dimanche matin. Les uns et les autres ont ainsi trouvé leur compte.

● **TROIS MILLE FRANCS POUR DEVENIR BOURGEOIS. — C'est effectivement la somme exigée par la Noble Bourgeoisie de Saint-Nicolas à ceux qui s'intéressent à faire partie de cette communauté. Mais encore faut-il que les candidats soient agréés par la majorité des membres de la confrérie. C'est la raison pour laquelle, ils se rassembleront prochainement pour décider du sort à donner à la requête présentée à ce sujet par un habitant de la localité y résidant depuis quinze ans déjà.**

● LES PREMIERS SKIEURS. — Durant le week-end dernier, on a noté l'arrivée en gare de Brigue de nombreux skieurs qui se sont répartis dans les différentes stations d'hiver. Parmi ceux-ci, on a également remarqué la présence d'Allemands et d'Italiens. Il ne fallait rien de plus pour que la nouvelle saison hivernale parte d'un bon pas.

L'exposition haut-valaisanne deviendra annuelle

NATERS — L'OGA, l'exposition haut-valaisanne de l'artisanat et du commerce, est placée sous la protection d'une organisation faîtière réunissant 61 actionnaires. Selon les statuts, seule l'assemblée générale de ce groupement peut décider de l'avenir de sa protégée. Aussi, était-ce avec intérêt que l'on attendait cette réunion. Elle s'est déroulée vendredi soir, à Naters, en présence de nombreux membres, sous la présidence de M. Léandre Venetz, de Brigue. En ouvrant les délibérations, ce dernier se plut à relever tout d'abord l'importante participation à ce rassemblement. Il fit ensuite un rapide tour d'horizon concernant la vie de la société qu'on réanima avec beaucoup de peine après une léthargie de quatre ans. Ce « repos », sans grands faits positifs, avait effectivement débuté lorsque l'exposition de 1965 eut fermé ses portes et ne prit réellement fin que le jour où l'on se décida d'organiser l'OGA 69. Il fallut que les « mordus » eussent du courage pour tenter une nouvelle aventure, le pessimisme semblant habiter plus d'un ancien organisateur. Les résultats enregistrés par cette dernière manifestation — et dès le premier jour de son ouverture — donnèrent raison aux courageux optimistes. Ne postulant aucun gain matériel et ne cherchant nullement à concurrencer qui que ce soit, l'OGA veut maintenant prouver sa raison d'être en devenant instructive et attractive. Avec l'expérience acquise par les nouveaux organisateurs, la prise de nouveaux et nombreux contacts provenant aussi bien d'Outre-Simplon, d'Outre-Gothard, que d'Outre-Raspille, l'exposition haut-valaisanne possède actuellement de sérieux atouts pour atteindre son but. Le 70 % des exposants de l'an dernier se sont déjà inscrits pour réserver leur place à l'OGA 70. D'autres inscriptions parviendront encore nombreuses lorsque les intéressés sauront que cette manifestation se déroulera du 29 août au 6 septembre de l'an prochain.

DES PROJETS SOUS LA LOUPE

Après avoir appris par la bouche du ministre des finances, M. Oswald Venetz, que la situation financière de la société est des plus réjouissantes et que le bénéfice net de l'OGA 69 dépasse toutes les prévisions vu qu'il peut être comparé au 20 % des dépenses, l'on élabora des projets pour l'avenir. On s'est maintenant mis dans la tête que l'exposition ne doit pas ressembler à une vitrine. Pour lui donner le visage qu'elle mérite, on a passé sous la loupe de nombreuses idées se rapportant aussi bien à l'emplacement qu'aux différents stands. Parmi ces derniers, on verrait avec plaisir la présence de l'OPAV, de l'UVT, d'apprentis travaillant aux établis, d'un plus grand nombre d'artisans, de Tessinois et éventuellement d'Italiens. Il ne fallait rien de plus pour que les participants se déclarent enchantés, enthousiasmés même pour collaborer activement à la réalisation de ces projets.

Il ne nous reste donc plus qu'à souhaiter d'ores et déjà à l'OGA 70 le succès qu'elle mérite.

Fête des jubilaires de la Lonza

VIEGE. — Jeudi soir, s'est déroulée « zur alten Post », la fête annuelle des jubilaires de la Lonza.

Ce sont 58 employés et ouvriers qui avaient été invités par la direction de l'usine pour un souper en commun agrémenté de productions de plusieurs sociétés locales. Pour l'occasion, 14 jubilaires ayant 40 années de service et 44 avec 25 années de service, ont eu le plaisir de passer quelques heures de détente en compagnie des cadres de l'usine. A cette fête de jeudi, ont également pris part MM. Tschanz, chef du personnel de toutes les usines de la Lonza ainsi que le directeur de l'usine de Viège, M. Sztachelski. Il va sans dire que les chefs de départements et d'exploitation se devaient également d'être de la partie afin de féliciter les jubilaires et maintenir les excellentes relations existant entre cadres et subalternes.

Notre photo : M. Sztachelski (avec lunettes) s'entretenant avec quelques jubilaires à l'heure de l'apératif.

Clôture du cours de samaritains

VIEGE. — Vendredi soir, en présence de M. René Grand, de La Souste, moniteur chef et représentant de la Croix-Rouge, s'est déroulée à l'hôtel de ville de Viège, la traditionnelle cérémonie de clôture du cours de samaritains.

Il est intéressant de relever que ce dernier a connu un grand succès puisque 56 participants ont suivi les trente leçons réparties entre le 2 octobre et le 28 novembre.

Comme la tradition le veut, une nouvelle fois le Dr Ignace von Rothen, dirigea le cours alors que MM. Richard Biffiger, Richard Imhof et Mme Liselotte von Niederhäusern fonctionnèrent comme moniteurs.

Quant à la cérémonie de clôture, elle s'est déroulée sous la forme bien connue d'un examen final avec remise par le président de la section locale du diplôme de samaritain de l'Union suisse des samaritains.

Pour réserver votre emplacement publicitaire dans notre rubrique « GASTRONOMIE »
Il suffit d'appeler le (027) 3 71 11
PUBLICITAS. SION

Contre la toux l'enrouement le catarrhe
Herbalpina
les premiers bonbons aux herbes des Alpes de Dr A. Wander S.A.
68.34.2
avec poin... Mondo

A vendre, cause de départ
Mercedes 250 SE
modèle 1967, 48 000 km, état de neuf.
Ecrire sous chiffre PA 381638 à Publicitas, 1951 Sion.

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

Oeuvre célèbre au Grand-Théâtre de Genève: LA TOSCA

(De notre correspondant permanent Me M.-W. Suès)

Nous avons cueilli un fruit plein de juteuses promesses, mais pas encore mûr ! Placé par la direction « hors abonnement » pour assurer une salle comble jusqu'au dernier strapontin de l'amphithéâtre, le célèbre opéra de Puccini a remporté un énorme succès. C'est à des spectacles de cet ordre que l'on constate que le public, amateur d'art lyrique, préfère de beaucoup le répertoire classique aux ouvrages modernes qui le déconcertent et dont il ne comprend pas la musique. Dès lors, est-il équitable en fin et en début de saison, de réclamer sans cesse des pièces inédites et atonales, alors que les directeurs, pour respecter les données de leur budget ont besoin de salles pleines et non pas désertées, même si l'opéra contemporain n'y trouve pas son compte ? Cependant ceux qui ont applaudi ce drame musical, au cours de leur carrière, plus de trente ou quarante fois, n'étaient pas entièrement satisfaits. Il y manque actuellement à Genève, un « petit rien », une « touche » ; en un mot comme en cent, l'expérience, la routine.

LES VOIX

Pourtant sous la baguette presque magique de Lamberto Gardelli, spécialiste de Puccini, l'Orchestre romand tint son rôle avec précision et charme. De leur côté, les chanteurs, à une ou deux exceptions près qui ne concernent que les personnages épisodiques, furent excellents. Certes il n'était pas aisé de donner la réplique à un soprano aussi parfait, aussi puissant, aussi velouté que Gwyneth Jones ! Renommée et recherchée des deux côtés de l'Atlantique, distribuée aussi bien à New York qu'à Bayreuth, cette petite femme à la grande voix démontre une musicalité exceptionnelle. Vocalement parlant, Morley Meredith, en Scarpia, fut de sa valeur et même John Stewart, en Cavaradossi, fut bon, bien que dans les ensembles, manquant d'envergure, il fut éclipsé. Les deux derniers et les autres sont de jeunes Américains qui travaillent en Europe où ils acquièrent la connaissance du plus difficile des métiers.

TRANSPOSITION...

Malheureusement dans un opéra pareil, il n'y a pas que le chant, il y a le jeu, l'interprétation. Ces jeunes en manquent. Scarpia **doit** être un ignoble individu, sur le retour d'âge, inquiétant, habile, tortueux, trompeur. Le concevoir en jeune premier moqueur et maladroit fausse totalement la nature du personnage et, par voie de conséquence, le sens du drame.

« La Tosca » n'était plus une pièce angoissante, obsédante, mystérieuse, mais bien un exercice vocal intellectuel, très étudié mais nullement attachant. Le célèbre deuxième acte y perdit son intensité douloureuse et la scène de la passion déchaînée n'inquiéta personne.

Ce sera tout différent, dans vingt ans, quand ces remarquables artistes auront pris « de la bouteille » et... de l'âge !

LACUNES

Pour comble, Lofti Mansouri a raté sa mise en scène et le pourtant renommé Max Röthlisberger, ses décors. Le premier n'imprima point aux acteurs les mouvements indispensables à cette intrigue italienne agitée et révolutionnaire. Le second, après un premier acte quelconque nous présenta un Palais Farnèse lourd, écrasant, beaucoup plus germanique que romain. Combien nous préférons celui que Marcel Lamy avait conçu, avec de somptueux rideaux de velours et un mobilier infiniment plus riche, l'année de la réouverture du Grand-Théâtre. Le cadre impressionne les comédiens. L'actuel les laisse indifférents. Le troisième acte connut son habituel triomphe.

CONCLUSION

Mais le drame était-il sur scène ? N'était-il pas davantage dans les exigences draconiennes d'un budget artistique beaucoup trop faible, obligeant Herbert Graf à des exercices de haute voltige financière ? Lui seul peut trouver des voix satisfaisantes, même si ceux qui les possèdent ne sont pas mûrs pour jouer des rôles aussi tragiques. C'est déjà beaucoup.

La presse féminine internationale en Suisse

LAUSANNE. — Du 20 au 24 février 1970, l'Association internationale des journalistes de la presse féminine (AIJPF) tiendra son quatrième congrès à Lausanne et à Saint-Gall sous la présidence de Mme Huguette Defosse, de Bruxelles.

Deux cents journalistes représentant vingt-deux pays et appartenant aux rubriques les plus diverses : reportage, mode, tourisme, urbanisme, architecture, arts, culture, politique, santé, économie, questions sociales, gastronomie, arts ménagers, décoration, pédagogie, se réuniront en Suisse pour participer à des travaux traitant de l'information dans la presse féminine.

Les accidents de la circulation

● **UNE VOITURE TOUCHEE PAR UN EBOULEMENT**

SUR LA ROUTE DES ORMONTS

AIGLE — Samedi peu avant 18 heures, un éboulement s'est produit sur la route Aigle—Le Sépey, au lieudit « Larrevoin », au-dessus d'Aigle. Environ cinquante mètres cubes de matériaux sont tombés sur la chaussée au moment du passage d'une automobile. L'occupant de ce véhicule, M. Narcisse Sposio, 59 ans, de Montreux, a été blessé à la tête. Il est soigné à l'hôpital d'Aigle. La circulation a été interrompue, mais elle devait être rétablie dans le courant de la nuit.

Rappelons que le trafic sera de nouveau interrompu sur la route Aigle—Le Sépey mardi 2 décembre dès 13 heures, pour des minages au lieudit « Sous Vuargny », destinés à assainir les rochers toujours dangereux qui surplombent cette chaussée conduisant aux Diablerets et aux Mosses.

● **ILS COUPENT LA ROUTE A UN AUTOMOBILISTE ET LUI TOMBENT DESSUS**

GENEVE — Samedi après-midi, deux Français — des Lyonnais — l'un âgé de 23 ans, l'autre de 28 ans, circulaient à la route de Chêne quand ils eurent une difficulté avec un autre automobiliste, un chauffeur italien, de 48 ans, habitant Genève, qui d'ailleurs n'était pas dans son tort. A un moment donné, les deux Français coupèrent volontairement la route à l'Italien et lui tombèrent dessus. Les deux premiers individus ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de quitter le territoire genevois à Chancy. Le chauffeur italien, qui a subi une commotion cérébrale et qui était blessé à la tête a dû recevoir des soins à l'hôpital.

● **UN POMPISTE, VICTIME D'UN ACCIDENT MORTEL**

GENEVE — Dans la nuit de vendredi à samedi, un automobiliste savoyard, demeurant à Veigy, M. Raoul Charrat, pompiste, âgé de 43 ans, et qui roulait à vive allure quai de Cologny, a fait une embardée pour une raison inconnue. Il a été écrasé contre un mur et tué sur le coup.

● **PIETON TUE**

GENEVE — Mlle Sophie Egger, Genevoise, âgée de 69 ans et habitant Lancy, heurtée par une voiture à la route du Pont-Butin, est décédée dimanche à l'hôpital, peu après cet accident.

UN FEU QUI... REFROIDIT

Quelques centaines de jeunes « Béliers » jurassiens se sont réunis sur la place du Palais fédéral pour brûler publiquement des milliers d'exemplaires du livre « Défense civile ».

Ce n'est pas en agissant comme ils l'on fait que les membres du groupe « Bélier » feront avancer la cause du Jura. Bien au contraire, et pour nous, ces feux, paradoxalement, nous ont refroidis...

Voici une vue de cette manifestation qui s'est terminée par quelques arrosages et par le lancement de gaz lacrymogènes.

● **JOURNEE D'ETUDE DE LA SOCIETE SUISSE DE MEDECINE PREVENTIVE**

BADEN. — La « Société suisse de médecine préventive » a organisé deux journées d'étude à Baden placées sous le thème « les éléments étrangers et nocifs dans notre environnement, problème actuel et perspective d'avenir ».

Quelques 200 personnes ont participé à cette rencontre et 16 orateurs, tous des spécialistes, ont présenté des conférences.

FAITS DIVERS

● **ARGOVIE : UN MAÇON ITALIEN TUE PAR LA CHUTE D'UN PAN DE MUR**

Alors que deux ouvriers étaient occupés, samedi après-midi, à percer un mur de séparation dans une nouvelle construction, à Kleindoettingen, la partie supérieure du mur est tombée sur l'un des deux maçons, qui, grièvement blessé, est décédé peu après son transfert à l'hôpital. Il s'agit de M. Salvatore Vitale, italien, domicilié à Klingnau, âgé de 35 ans, marié et père de deux enfants.

● *INVASION DE RATS A SAINT-CERGUE*

Depuis quelques semaines, les environs de Saint-Cergue, dans le Jura vaudois, sont envahis par des dizaines de gros rats d'égout qui n'hésitent pas à s'aventurer jusque dans le village. C'est surtout dans la décharge des ordures qu'ils ont élu domicile et on en a compté jusqu'à trente à la fois. La Municipalité a fait appel à une entreprise spécialisée dans la dératisation, les chats et les fouines n'étant pas assez nombreux pour une élimination naturelle.

● **HUIT BŒUFS DANS LES FLAMMES**

Huit bœufs et trois chiens ont péri dans l'incendie qui a détruit samedi matin le rural « Fedli » à Sankt-Niklausen, dans le demi-canton d'Obwald. Les dégâts s'élèvent à quelque 50.000 francs.

Les causes de ce sinistre ne sont pas encore exactement déterminées, mais, a déclaré M. Josef Halter, juge d'instruction, « l'on a remarqué un homme en état d'ébriété manipulant dangereusement des allumettes dans le courant de la nuit ».

● *UN INCENDIE FAIT POUR 80.000 FRANCS DE DEGATS*

Un incendie a éclaté dimanche en fin d'après-midi dans la chaufferie d'une fabrique de La Roche, en Gruyère, et a causé pour près de 80.000 francs de dégâts.

Selon les premiers éléments de l'enquête, conduite par M. Menoud, préfet de la Gruyère, il semblerait que le sinistre ait été causé par le mauvais fonctionnement d'un thermostat.

L'usine est privée d'eau et de vapeur, ce qui aura des conséquences sur la bonne marche de l'entreprise spécialisée dans les objets de bois.

● **LES CAMBRIOLAGES**

Des cambrioleurs ont opéré pendant le week-end dans un appartement du quartier de Plainpalais. Les voleurs ont emporté pour 5000 francs d'argent suisse, italien et français ainsi que pour 10.000 francs de bijoux.

Un Suisse blessé au Biafra

LIBREVILLE. — M. Pierre Attinger, 24 ans, originaire d'Ennenda (Glaris) au service du Comité international de la Croix-Rouge, blessé au Biafra au cours d'un bombardement, a quitté Libreville dimanche par avion pour la Suisse via Paris.

La gravité de ses blessures n'a pas été déterminée. Il avait été projeté dans un fossé par le souffle de l'explosion d'une bombe d'un bombardier nigérian, attaquant l'aéroport d'Uli jeudi soir. Il venait de passer trois mois et demi au Biafra et le quittait ce jour-là pour être rapatrié par Sao Tomé. Il a reçu les premiers soins à l'hôpital de Ihalia, situé près de l'aéroport d'Uli. M. Attinger a été évacué vendredi sur Libreville, par un appareil de la Croix-Rouge française.

M. Attinger faisait partie d'une équipe chirurgicale, chargée de la répartition de la nourriture reçue par la Croix-Rouge internationale.

Il est arrivé dimanche en fin de soirée à Paris. Selon la gravité de ses blessures, il sera rapatrié immédiatement en Suisse.

Après l'important vol commis à Cointrin

La voiture des bandits retrouvée dans le Rhône

GENEVE. — On a retrouvé à Vernier, immergée dans le Rhône, une voiture correspondant en tous points à celle utilisée, jeudi dernier, par les bandits qui ont volé quelque 300.000 francs à Cointrin. Il s'agit d'une voiture de même marque, ne portant pas de plaques d'immatriculation — on sait que celles-ci ont été retrouvées entretemps dans les environs de Vernier également — enfin, les numéros du châssis et du moteur du véhicule retiré du Rhône ont été grattés.

LE WEEK-END POLITIQUE

● **VOTATION SUR LE SUFFRAGE FEMININ A WINTERTHOUR : CURIEUSE SITUATION**

WINTERTHOUR — Le dépôt d'un recours « en dernière minute », a créé, à Winterthour, une situation des plus curieuses : le Conseil de ville a décidé d'organiser malgré tout la double votation prévue pour dimanche et concernant le suffrage féminin. En revanche, les résultats du scrutin ne seront pas publiés immédiatement, le dépouillement des bulletins ne devant se faire que plus tard.

Ce recours est dû à une divergence entre les autorités communales et un groupe de citoyens, qui estiment que les femmes devraient être préalablement consultées, avant que les hommes ne se prononcent en la matière.

● **DEMOCRATIE DIRECTE A VILLENEUVE : PAVES OU BITUME ?**

VILLENEUVE — « Acceptez-vous la décision du Conseil communal portant sur le choix de revêtement en pavés pour la réfection de la Grand-Rue ? », telle était la question posée par le législatif de Villeneuve aux citoyens et citoyennes de cette commune vaudoise. Sur proposition de la municipalité, le Conseil communal avait en effet choisi les pavés pour la réfection de la rue principale du vieux bourg, afin de maintenir son caractère historique. Mais, sachant que le bitume avait aussi ses partisans, il avait laissé le dernier mot au peuple.

Celui-ci a tranché dimanche en disant « oui » aux pavés par 466 voix contre 137, avec une participation aux urnes de 32 %.

● **SCHWYTZ : L'EXECUTIF DEMANDE UN CREDIT SUPPLEMENTAIRE DE 310 000 FRANCS**

SCHWYTZ — Le Conseil d'Etat du canton de Schwytz a demandé au législatif l'octroi d'un crédit supplémentaire de 310 000 francs pour couvrir le dépassement budgétaire des comptes de l'Etat pour 1969.

● **ZURICH : LES 6 PROJETS SOUMIS AU PEUPLE SONT ACCEPTES**

ZURICH — Les citoyens du canton de Zurich qui étaient appelés à se prononcer sur cinq projets de crédit, portant sur une somme totale de 71 millions de francs, ainsi que sur un projet de loi, les ont approuvés tous les six. La participation électorale a atteint 44,7 %.

● **SUFFRAGE FEMININ : LES FEMMES SONT CONSULTEES**

ZURICH — Dans certaines communes, les femmes étaient invitées à donner leur avis sur le suffrage féminin. Elles se sont prononcées en majorité pour l'attribution du droit de vote aux femmes : dans la commune de Kybourg, les femmes ont accepté par 36 voix contre 31 le droit de vote dans les affaires politiques communales, et par 53 voix contre 15 dans les affaires concernant les écoles primaires. A Moenchaltorf, les femmes ont demandé le droit de vote par 106 voix contre 61, avec une participation électorale de 42 %, tandis qu'elles l'ont demandé, à Turbenthal, par 242 voix contre 231.

● **70 COMMUNES ZURICOISES ONT DEJA INTRODUIT LE SUFFRAGE FEMININ**

ZURICH — 34 communes du canton de Zurich ont accordé les droits civiques aux femmes au cours de ce dernier week-end, ce qui porte à septante le nombre des communes de ce canton ayant octroyé les droits de vote et d'éligibilité aux femmes, sur le plan communal. 20 autres communes devront se prononcer sur le même sujet jusqu'à la fin de cette année. Le canton de Zurich compte 171 communes.

● **LE CONSUL GENERAL DE FRANCE A LAUSANNE QUITTE SON POSTE**

LAUSANNE. — M. Jean Van Ghele, consul général de France à Lausanne, avec juridiction sur les cantons de Vaud et du Valais, quittera son poste à la fin de cette année. C'est en 1965 qu'il avait été nommé à Lausanne en remplacement de M. Jacques O'Connor.

● **LES AMIS DE LA NATURE SE REUNISSENT A BERNE**

BERNE. — La révision des statuts de l'Union touristique suisse « Amis de la nature » a été le point principal de la discussion qui a animé l'assemblée générale des délégués de cette organisation, assemblée qui s'est déroulée à Berne.

● **INAUGURATION DE LA MAISON DES CONGRES DE DAVOS**

DAVOS. — La nouvelle maison des congrès de Davos a été inaugurée samedi en présence de représentants des autorités cantonales, régionales et communales, parmi lesquels on remarquait M. Christian Jost, président du Conseil d'Etat.

● **PROMOTION CIVIQUE A BIENNE**

BIENNE. — Quelque 172 jeunes filles et jeunes gens sur les 788 convoqués ont participé dimanche en fin d'après-midi au Palais des congrès à Bienne, à la cérémonie des promotions civiques.

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le tour du monde en quelques lignes

BRUXELLES : PLAN DE STABILISATION

Le gouvernement belge a adopté un plan de stabilisation qu'il appliquera pour lutter contre la surchauffe de l'économie et l'inflation. Parmi les nombreuses mesures que le gouvernement de Bruxelles a retenues, certaines concernent le commerce extérieur du pays. Le gouvernement a d'autre part annoncé que pour faire profiter les petits contribuables de la haute conjoncture, il accorderait des diminutions d'impôts qui atteindront au total deux milliards de francs belges.

ITALIE : GREVE DES MEDECINS

L'agitation sociale se poursuit en Italie, notamment dans le secteur médical et dans les industries chimiques et pharmaceutiques. L'Institut supérieur de la santé — organisme du contrôle et de recherches médicales — est occupé depuis samedi matin, à Rome, par ses huit cents employés et laborantins. Cette occupation, qui doit en principe durer jusqu'au 6 décembre, risque de poser dans la Péninsule un problème de distribution des vaccins et des sérums au moment où les grippes se multiplient. Le personnel entend de la sorte obtenir du gouvernement une réforme rapide de l'institut et une réorganisation des carrières.

Dans l'industrie chimique et pharmaceutique, de nouvelles grèves tournantes ont été proclamées par les syndicats, tandis que, dans le secteur public, les fonctionnaires menacent de faire 48 heures de grève au début de décembre. A Milan, les employés des grands magasins et des super-marchés ont fait samedi leur deuxième journée de grève et, à Turin, le débrayage des typographes a empêché la sortie des journaux.

Les médecins des hôpitaux cesseront de travailler pour 48 heures dès lundi matin. Seuls les services d'urgence seront assurés.

Enfin, une grève de 48 heures pourrait intervenir dans l'administration, et le syndicat des instituteurs italiens a menacé à son tour d'observer une série d'arrêts de travail si le gouvernement ne satisfait pas ses revendications de salaires.

GRECE : APRES L'ATTENTAT DIRIGE CONTRE « EL-AL »

A la suite de l'attentat perpétré jeudi dernier contre le bureau de la compagnie aérienne « El-Al », et qui a causé rappelon-le, la mort d'un petit garçon de deux ans et fait une quinzaine de blessés, M. Pattakos, le vice-président du Conseil et ministre grec de l'intérieur, a déclaré que de tels actes criminels prouvent une absence totale d'esprit de sacrifice pour une juste lutte. Il a, d'autre part, vivement stigmatisé cet attentat affirmant qu'il s'agissait d'un acte barbare.

L'odieux auteur de l'attentat d'Athènes, le Jordanien Flias Dergarabedian, avait posé pour les photographes d'Amman en chargeant son revolver.

NOUVEAU DETOURNEMENT D'UN AVION

Pour la première fois dans l'histoire des détournements aériens, un avion commercial a été détourné au-dessus de l'Europe et dérouté sur Cuba. L'appareil, un « Boeing-707 » de la compagnie aérienne brésilienne « Varig », effectuait un vol régulier Londres—Rio de Janeiro via Paris. Il avait décollé vendredi à 20 heures 15 de Londres. Après avoir fait escale à Paris, l'avion s'envola pour un vol sans escale à destination de Rio, avec 96 personnes dont un équipage brésilien de 15 membres à son bord. Vers minuit, alors que l'appareil survolait Lisbonne, un Français d'origine d'Algérie, a contraint le commandant de bord, sous la menace d'un revolver, de mettre le cap sur La Havane. Après une escale technique à San Juan Porto-Rico, le « Boeing » atterrissait dans la capitale cubaine. Les passagers ont été conduits dans une salle de transit tandis que les agents de la sécurité cubaine procédaient à l'arrestation du pirate de l'air. C'est le 65e détournement aérien cette année.

GRANDE-BRETAGNE : RENCONTRE BRITANNIQUE-ROUMAINE

MM. Harold Wilson et Michael Stewart, premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, ont accepté de se rendre en Roumanie sur l'invitation de M. Gheorge Maurer, premier ministre de Roumanie. Ainsi que le souligne, d'autre part, le communiqué commun publié samedi à Londres à l'issue de la visite en Grande-Bretagne du président du Conseil roumain et de son ministre des Affaires étrangères, M. Corneliu Manescu, les deux pays sont d'avis qu'une conférence sur la sécurité en Europe doit être préparée avec le plus grand soin. En ce qui concerne le Proche-Orient, Londres et Bucarest estiment que la résolution du 22 novembre 1967 du Conseil de sécurité offre la base raisonnable d'un règlement politique.

ARGENTINE : AMNISTIE

M. Juan Carlos Ongonia, président de la République argentine, a décrété, dimanche, une amnistie. Ainsi, 84 prisonniers politiques argentins ont été libérés et 25 fugitifs ont été grâciés. La plupart des prisonniers étaient détenus sans avoir été accusés d'aucun délit, à la suite de l'état de siège décrété le 30 juin dernier.

VIETNAM : MANIFESTATION ANTICOMMUNISTE ET CONDAMNATIONS

Une manifestation anticommuniste réunissant un millier de catholiques militants s'est déroulée, dimanche, dans le centre de Saigon. Escortés de nombreux policiers, les catholiques ont défilé dans les rues de la capitale. Après avoir tenu une réunion de protestation dans une salle proche de l'ambassade des Etats-Unis, les manifestants se sont rendus devant l'Assemblée nationale où ils ont laissé des bannières défendant leur cause.

Par ailleurs, le tribunal militaire du Vietnam du Sud a condamné, samedi, aux travaux forcés à perpétuité quatre personnes pour trahison. Parmi celles-ci figurent M. Xhuynh Van Trong, ancien conseiller spécial à la présidence et M. Huu Thuy, ancien chef du cabinet au ministère des ralliements. 39 autres accusés, dont 13 femmes, ont été condamnés à des peines allant de 20 ans de travaux forcés à trois mois de prison.

RHODESIE : NOUVELLE CONSTITUTION

La nouvelle Constitution rhodésienne, dont les articles s'inspirent des principes d'un régime d'apartheid, a été signée samedi à Salisbury par M. Clifford Dupont, responsable de l'administration gouvernementale. La signature de la Constitution a eu lieu en la seule présence de M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie.

ITALIE: Une tour s'effondre

TIVOLI. — Une tour de 13 mètres de haut qui s'élevait depuis 150 ans sur la place du village de Pisoniano près de Tivoli s'est mystérieusement effondrée dimanche.

La police a déclaré que deux voitures garées à cet endroit avaient subi des dommages et a ajouté qu'on n'avait découvert aucune raison à cet effondrement.

La place, habituellement couverte de monde le dimanche était heureusement déserte ce jour-là.

● NOUVEAU MOUVEMENT D'EXTREME DROITE EN ITALIE

ROME. — Un nouveau mouvement d'extrême droite a été formé dimanche à Milan, la « Constituante Nationale Révolutionnaire ».

Mort subite de l'ambassadeur soviétique à Alger

ALGER. — M. Dimitri Chevliaguine, ambassadeur de l'Union soviétique en Algérie, est mort à son domicile, annonce-t-on à l'ambassade dimanche soir. Il était âgé de 56 ans. Il a succombé à une crise cardiaque.

M. Chevliaguine, ancien chef du Département de l'information du comité central du parti communiste, avait été nommé ambassadeur à Alger en avril 1968.

La quête forcée dans une église

WASHINGTON. — Sous la menace d'un pistolet et d'un mousqueton, deux hommes masqués ont délesté dimanche de leur contenu les portefeuilles et les réticules des fidèles en pleine messe dans un temple adventiste du Maryland.

Encadrés de deux otages choisis pour leur âge tendre parmi les fidèles, les deux bandits ont assujetti ces derniers à une drôle de quête. « Chantez, allez-y, entonnez « foi et obéissance » ont-ils enjoint à une cinquantaine de pratiquants médusés. « Faisons bon ménage. Faut pas qu'au dehors on se doute de rien. Nous n'en avons pas pour longtemps » ont expliqué les bandits, tandis qu'ils exploraient et vidaient portefeuilles et sacs à main.

Incendie à Paris : deux morts et cinq blessés

PARIS. — Deux enfants ont péri et deux autres ainsi que trois adultes (deux femmes et un homme) ont été blessés, dimanche soir dans un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble du quartier du Marais, au cœur de Paris.

L'incendie a pris très vite de grandes proportions et il a fallu les efforts conjugués de deux casernes de pompiers pour le maîtriser après une demi-heure de lutte.

On ignore l'identité des victimes mais il semble qu'il s'agisse de Chinois.

Le Haut-Adige trouverait-il, enfin, une solution?

COPENHAGUE. — L'Italie et l'Autriche se sont mises d'accord dimanche à Copenhague sur presque tous les points de l'interprétation et de l'application des modalités devant régler définitivement le différend concernant le Tyrol du Sud, Alto Adige.

Le ministre autrichien des affaires étrangères M. Kurt Waldheim a déclaré à la presse à la suite de la réunion de la matinée entre les délégations italiennes et autrichiennes que dans la question du paquet des propositions faites par l'Italie, on s'est mis d'accord sur un compromis (interprétation commune) entre l'interprétation italienne et l'interprétation autrichienne de l'application de ce paquet.

On s'est mis aussi d'accord sur le « calendrier des opérations » a précisé le ministre.

L'interprétation commune du « paquet » a poursuivi le ministre des affaires étrangères autrichien, ne sera pas publiée dans un document spécial, mais sera insérée dans le protocole des négociations. « Il n'y a aujourd'hui qu'une interprétation du « paquet » s'est exclamé M. Waldheim pour bien souligner l'importance de ce résultat atteint à Copenhague.

Concernant l'accord de Paris de 1946 on s'est mis d'accord à Copenhague pour qu'il soit signé, mais à l'échelon des ministres probablement à Vienne et avant le débat au parlement italien du 3 au 8 décembre. Cet accord qui prévoit que tout différend éventuel concernant l'Alto Adige doit être soumis au tribunal international de La Haye, ne sera donc pas signé à Copenhague.

Mais cet accord, même une fois signé, n'entrera pas en vigueur, avant que tout le « paquet » des propositions italiennes, maintenant accepté, soit mis effectivement en application. On a fixé ce délai à quatre ans, après quoi aura lieu la ratification de l'accord.

La mise en application du « paquet » aura lieu selon le « calendrier d'opérations » sur lequel on s'est également mis d'accord dimanche à Copenhague, a précisé encore M. Waldheim.

Lire aussi, à ce propos, la Lettre de Rome de Georges Huber que nous avons publiée samedi matin.

L'Italie souffre beaucoup des intempéries

ROME. — Le mauvais temps, des raz de marée et le vent ont causé de graves dégâts en Italie, notamment dans la région de Naples, de Bari et de Trieste.

Les pluies torrentielles qui se sont abattues dans la nuit de samedi à dimanche, sur la région napolitaine ont provoqué des inondations, des écroulements et des éboulements, notamment dans la commune de Cardito, à douze kiolmètres de Naples, qui compte environ 8 000 habitants.

Dans cette commune, un grand réservoir d'eau de pluie a débordé. Une masse d'eau et de boue s'est déversée sur la petite ville et a envahi les rues, causant l'écroulement partiel de vieux bâtiments, qui ont dû être évacués par les soixante familles (environ 200 personnes) qui y habitaient.

L'eau, qui a filtré à travers des trous communiquant avec des cavernes, a provoqué de nombreux éboulements.

Des équipes de secours de pompiers et de carabiniers se sont rendues sur les lieux.

Le maire de Cardito, le professeur Carlo Ronga, et les membres du conseil municipal ont démissionné pour exprimer leur solidarité avec la population et pour attirer l'attention des autorités sur l'urgence des problèmes d'équipement de la commune.

Des raz de marée ont été enregistrés dans les Pouilles, notamment à Gallipoli, où la mer a démoli les remparts et envahi la ville. Des logements, inondés, ont dû être évacués.

A Trieste, la « Bora » vent du nord, soufflant à 80 kilomètres, a emporté des toitures.

● IMPORTANTS TRAVAUX A CHIETRES

CHIETRES. — La grande commune de Chiètres, dans le Seeland fribourgeois, a été ravagée plusieurs fois ces dernières années, et le 3 septembre encore, par de graves inondations provoquées par des orages. Aussi, la dernière assemblée communale a-t-elle voté un crédit de 1 150 000 francs pour la construction d'un nouveau canal d'évacuation des eaux. L'assemblée a donné aussi son accord pour la construction d'un ensemble sportif comprenant notamment une piscine, pour laquelle la commune fournira une participation financière. La société responsable de la piscine s'efforcera cependant d'intéresser également la population à la constitution du capital nécessaire.

Pour exiger une véritable relance de l'Europe

LA HAYE. — Le Mouvement européen et plusieurs organisations européennes notamment d'étudiants, ont tenu des réunions à La Haye à la veille de la conférence au sommet. Les organisations ont mis au point un programme de manifestations qui se dérouleront pendant la première journée du sommet.

M. Walter Hallstein, ancien président de la commission de la CEE, a annoncé dimanche soir au cours d'une conférence de presse, que le Mouvement européen, dont il est le président international, fera lundi une démarche auprès du président de la conférence au sommet, le premier ministre hollandais, M. Piet De Jong. Une délégation lui remettra une motion du Mouvement européen réclamant une véritable relance de l'Europe. La motion a été élaborée dimanche à La Haye par le comité exécutif du mouvement, auquel appartiennent notamment M. Théo Lefèvre, ministre de la recherche scientifique de Belgique et M. Gaston Deferre, député-maire de Marseille.

M. Walter Hallstein a indiqué que l'Europe attend de la conférence au sommet des décisions de principe sur une régénération du Conseil des ministres des communautés européennes qui apparaît avoir perdu toute foi en une union politique des « Six ». Les chefs de gouvernement des « Six » devront aussi jeter les bases à La Haye d'une politique commune dans le domaine des affaires étrangères et de la défense et tracer les grandes lignes de l'élargissement du Marché commun aux pays candidats (Grande-Bretagne, Norvège, Irlande, Danemark).

M. Willem Aben, secrétaire général de la section néerlandaise du Mouvement européen, a annoncé de son côté que des représentants de dix pays et de quatorze organisations européennes manifesteront lundi devant le siège de la conférence en faveur de la création d'Etats-Unis d'Europe. Les manifestants seront au nombre de 2000 et comprendront de nombreux étudiants. Une délégation remettra au président de la conférence une invitation à créer une Europe fédérée, démocratique et humaine.

Onze pêcheurs japonais noyés

TOKYO. — Onze pêcheurs japonais se sont noyés au large des côtes sibériennes dans la nuit du 27 novembre, annoncent les garde-côtes d'Otaru (Okkaido). Leur navire a sans doute chaviré et coulé au cours de la tempête qui sévissait ce jour-là. Des débris du bateau ont été retrouvés.

La crise d'adaptation de la France à la nouvelle époque

MONTPELLIER. — La France défendra à La Haye « la conception de l'Europe qui est la sienne, celle d'une Europe européenne », a déclaré dimanche à Montpellier, à l'issue du conseil national du parti gouvernemental gaulliste « Union des démocrates pour la République » (UDR), M. Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre français.

L'intervention du Premier ministre a été essentiellement consacrée aux problèmes intérieurs, économiques, sociaux et culturels, évoqués dans un esprit de fidélité aux « grands principes du gaullisme ». Constatant que la situation économique, et notamment financière, tend à s'améliorer, M. Jacques Chaban-Delmas a défini les trois principes sur lesquels le gouvernement se fonde pour aider la France à surmonter « la crise d'adaptation à la nouvelle époque » : les problèmes de la société française doivent être discutés à temps dans le respect de la liberté et de la dignité de chacun, — la collectivité doit prendre en charge le coût de la mutation de l'économie française, en mettant l'accent sur la formation permanente, véritable clé de cette mutation — en troisième lieu, une politique sociale plus équitable doit être progressivement réalisée. « Tels sont les fondements d'une politique sociale qui vise à transformer les relations et les situations afin de préparer une « nouvelle société », a-t-il souligné.

L'idée d'une « nouvelle société » que le Premier ministre français a lancée il y a quelque temps et qu'il reprend fréquemment, en faisant le leitmotiv de sa politique gouvernementale, a été reprise à plusieurs occasions à Montpellier. M. Jacques Chaban-Delmas entend fonder cette « nouvelle société » sur la persuasion, avec l'aide de l'ensemble des Français. A cette fin, il a demandé aux congressistes de l'UDR « d'aller vers tous ceux et toutes celles qui sont prêts aujourd'hui à nous rejoindre ».

Parlant de la jeunesse, le Premier ministre a dit : « La nouvelle société, c'est pour elle que nous voulons la bâtir.. inventer une nouvelle joie de vivre », c'est sans doute un des plus beaux appels que puisse lancer un Premier ministre à la jeunesse de son pays.